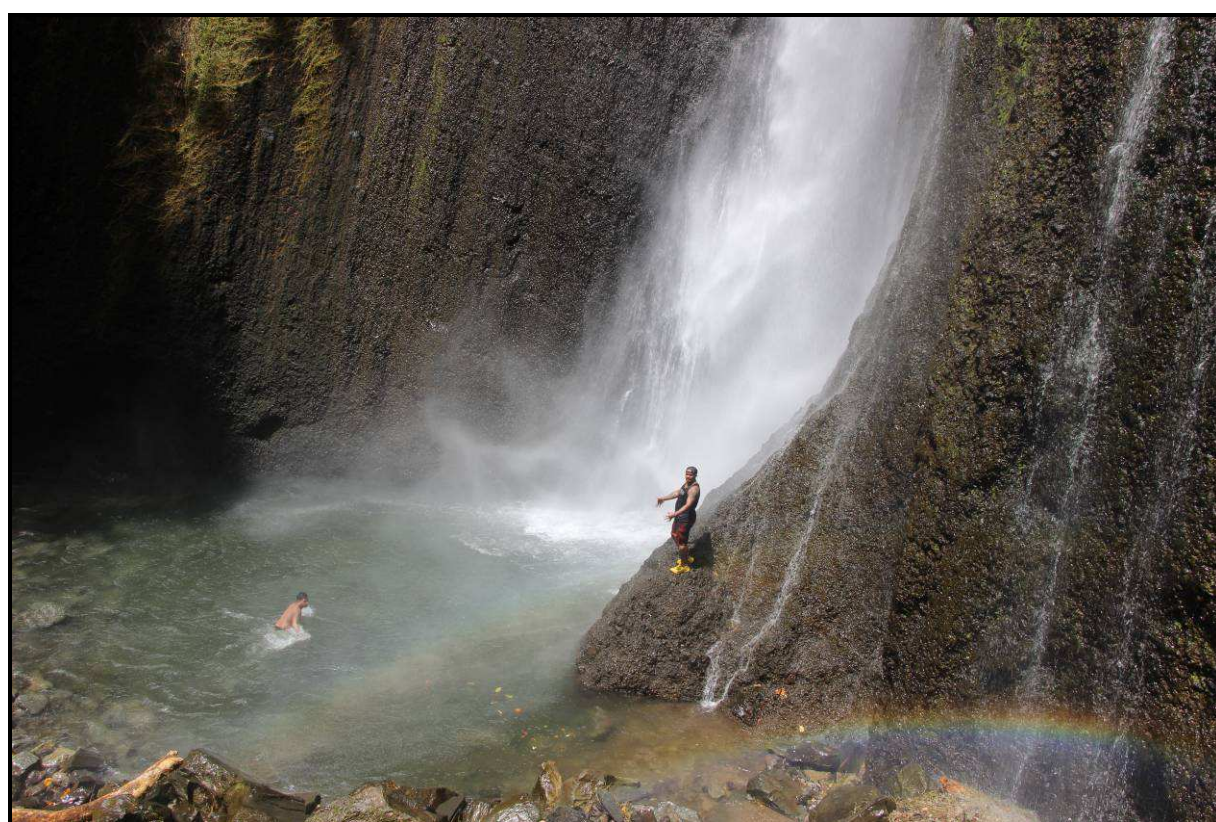




Mission d'expertise conseil – Définition des enjeux naturels et culturels sur le site de la rivière Aoma et conduite d'actions de valorisation du patrimoine

Rapport final



Vue sur la vasque située à la base de la cascade Vainaue, en moyenne vallée de la rivière Aoma

Jean-François Butaud

Consultant en foresterie et botanique

BP 52832 Pirae 98716 Tahiti

Tel. 40 43 17 56 / 87 26 14 55

Email : jfbutaud@hotmail.com

N° Tahiti : 748 715

N° R.C.S. : Papeete TPI 05 1381 A

en collaboration avec :

Aymeric Hermann, archéologue

Matthieu Aureau, cartographe & hydrologue

Juillet 2016

Sommaire

Remerciements	4
Contexte	5
I. Méthodologie et déroulement du projet	7
<i>I.1. Les collaborateurs</i>	7
<i>I.2. Méthode</i>	7
I.2.1. Phase préparatoire	7
I.2.2. Phase de prospections de terrain et d'enquêtes	8
I.2.3. Phase de synthèse, de propositions et de tests	8
<i>I.3. Réunions et prospections</i>	8
II. Etudes patrimoniales du bassin versant de la vallée Aoma	11
<i>II.1. Patrimoine floristique</i>	<i>11</i>
II.1.1. Méthode	11
II.1.2. Connaissances antérieures	11
II.1.3. Flore identifiée lors des prospections	12
II.1.4. Plantes patrimoniales menacées	13
II.1.5. Plantes patrimoniales polynésiennes	17
II.1.6. Plantes menaçant la biodiversité	19
II.1.7. Formations végétales remarquables et sites patrimoniaux floristiques	22
II.1.8. Potentiel d'interprétation floristique	24
<i>II.2. Patrimoine faunistique</i>	<i>25</i>
II.2.1. Avifaune	25
II.2.2. Mammifères	30
II.2.3. Malacofaune	30
II.2.4. Entomofaune	31
II.2.5. Herpétofaune	31
II.2.6. Faune d'eau douce	31
II.2.7. Potentiel d'interprétation faunistique	33
<i>II.3. Patrimoine hydrologique et géologique</i>	<i>34</i>
II.3.1. Hydrologie	34
II.3.2. Captages	35
II.3.3. Cascades	37
II.3.4. Géologie	38
II.3.5. Potentiel d'interprétation	38
<i>II.4. Patrimoine archéologique, culturel et historique</i>	<i>41</i>
II.4.1. Les éléments de traditions orales	41
II.4.1.1. Territoire et lieux de pouvoir	41
II.4.1.2. Les élites politiques du district de To'ahotu	45
II.4.1.3. Toponymie de la vallée de la rivière Aoma : synthèse et propositions d'interprétation	47
II.4.1.4. Les récits légendaires (fournis par H. Leboucher)	54

II.4.2. Les vestiges archéologiques	63
<i>II.4.2.1. Les prospections archéologiques et la recherche de Hotumai</i>	<i>63</i>
<i>II.4.2.2. Les vestiges architecturaux</i>	<i>64</i>
<i>II.4.2.3. Le mobilier archéologique</i>	<i>69</i>
II.4.3. Activités humaines actuelles	74
II.4.4. Potentiel d'interprétation	77
III. Proposition d'itinéraires de randonnées	79
<i>III.1. Méthode</i>	<i>79</i>
<i>III.2. Potentiel d'interprétation</i>	<i>79</i>
<i>III.3. Itinéraires de randonnées</i>	<i>79</i>
<i>III.4. Recommandations</i>	<i>83</i>
Références bibliographiques	91
Annexes	95

Remerciements

Les auteurs tiennent à adresser leurs remerciements en premier lieu aux personnes ressources de To'ahotu qui les ont accompagné durant toute la durée de la mission, et plus particulièrement à Hinano et Gilles Leboucher relativement aux traditions et aux toponymes ainsi qu'aux deux guides de terrain, Maite Morohi et Augustin Pahio.

Merci également à l'étudiant en archéologie Moanatea Claret de l'Université de Polynésie française qui a participé aux prospections initiales, à Eric Lenoble, Michel Muraton, à Jeff Johnson et à Jimmy Nordhoff qui nous ont respectivement ouvert les portes du mont Atara, de Pu'unui, du plateau Puhī et du mont Fa'arei, ainsi qu'à Tamatoa Bambridge et Ewen Morin (CRIOBE) pour le partage de leurs travaux sur la toponymie de To'ahotu dans le cadre du programme INTEGRE.

Nous sommes également reconnaissant envers nos principaux correspondants institutionnels, Caroline Vieux, INTEGRE, Communauté du Pacifique (CPS), Edmée Hopuu du département Traditions et Tamara Maric du département Archéologie du Service de la Culture et du Patrimoine (SCP), - Augustine Shan Sei Fan, Eliane Garganta et Christophe Brocherieux de la Direction de l'Environnement (DIREN) ainsi qu'à Hélène Fariki, DGS de la commune de Tai'arapu Ouest.

Merci également au maire de la commune de Tai'arapu Ouest Wilfred Tavaearii et à son équipe municipale pour l'organisation des réunions, à Natea Montillier du SCP, à Alexandre Amary de la division du Cadastre, au service de l'Urbanisme, aux naturalistes Ivan Ineich (MNHN), Trevor Coote, Jean-Yves Meyer (DREC) et Walter Teamotuitau, à Thierry & Manon (Canyoning), à Fabrice Théret (randonnée), à la linguiste Mary Walworth, à l'étudiante en archéologie Vahine Rurua (UPF) et encore à l'archéologue Andrew McAlister (Université d'Auckland).

Contexte

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet INTEGRE et de l'appui de la Polynésie française à ce projet validé par le comité local INTEGRE.

Plus précisément, *"la commune de To'ahotu souhaite partager l'histoire, la connaissance du patrimoine naturel et culturel de la vallée de la rivière Aoma avec sa population et ses visiteurs. Dans cette perspective, elle souhaite aménager un circuit de sentiers à vocation pédagogique et éco-touristique et gérer la fréquentation sur le site de façon participative."*

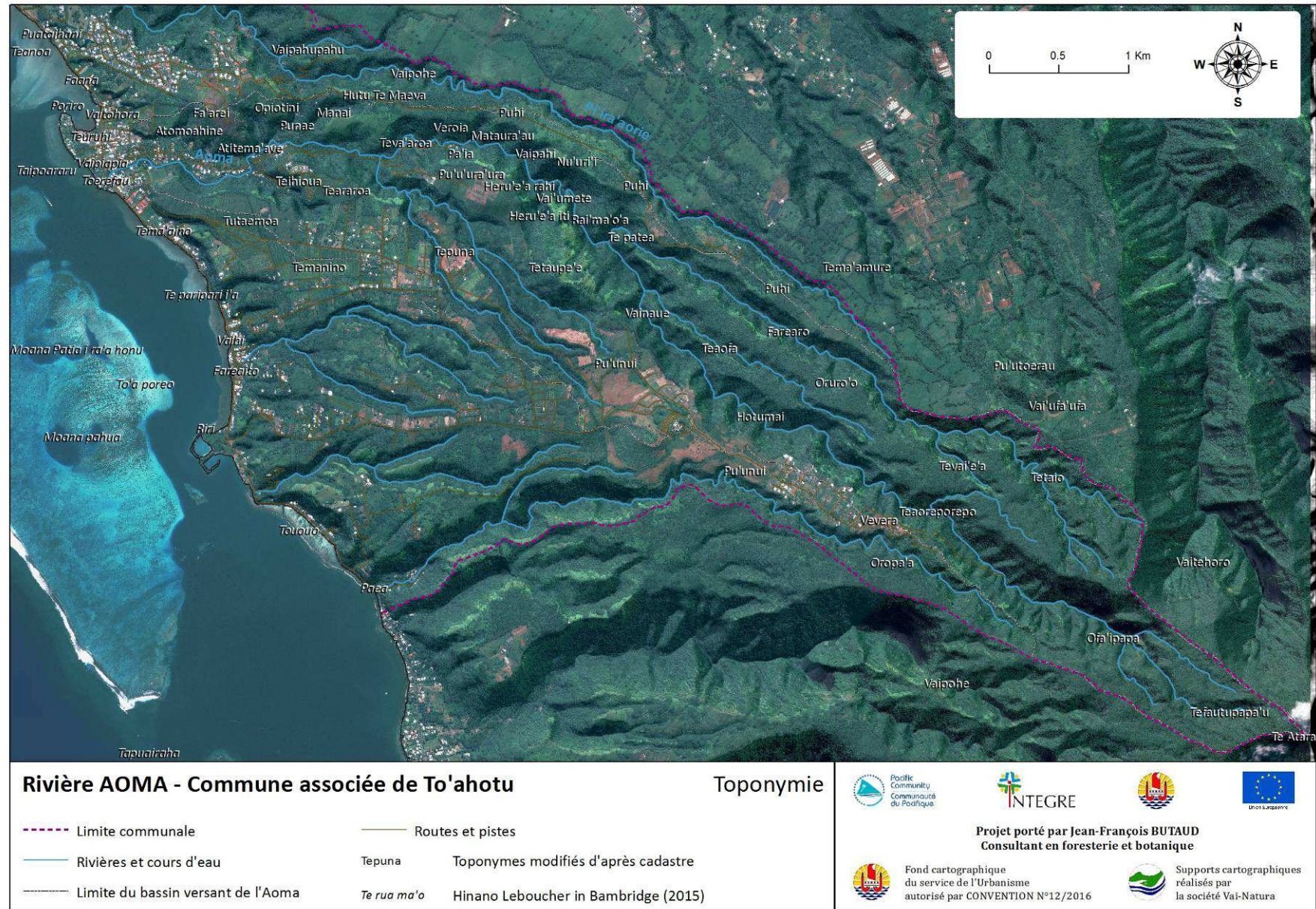
Cette étude vise ainsi à réaliser un état des lieux floristique, faunistique et archéologique de la vallée Tefa'arahi de la rivière Aoma afin de déterminer les enjeux patrimoniaux naturels et culturels et d'identifier des éléments à mettre en valeur ; ces enjeux et ce zonage permettront notamment d'orienter les aménageurs dans la mise en valeur de l'ensemble mais également dans la préservation de sites naturels et culturels d'intérêt.

Le bassin versant de la rivière Aoma occupe près de 1000 ha sur la commune associée de To'ahotu (environ 2000 ha), faisant partie de la commune de Tai'arapu Ouest, et est en grande partie cerné par les plateaux de Taravao au Nord et à l'Est et de Tutaemoa et Pu'unui au Sud (**Carte 1**). Sa basse vallée est largement habitée avec des routes y pénétrant sur plusieurs kilomètres. Plusieurs captages ont été mis en place sur son bras principal (Sud), à la fois pour alimenter les résidences du plateau de Pu'unui mais également pour fournir de l'eau aux agriculteurs et éleveurs du plateau de Taravao (notamment le lotissement agricole et les besoins propres du domaine territorial de Taravao). Des sentiers existent à l'amont des captages pour rejoindre la planèze du mont Atara mais également dans la basse et la moyenne vallées jusqu'à une cascade et une vasque (Vai'umete) bien connues et fréquentées par les riverains.

A l'issue des premières réunions avec l'équipe municipale et des personnes ressources, il est apparu que les principales attentes résidaient dans la mise en valeur de l'itinéraire menant à la cascade de Vai'umete en basse vallée, ainsi que des sentiers anciens menant à la chefferie anciennement installée dans le fond de la vallée, au lieu-dit Hotumai.

Ce rapport final fait état de la totalité des prospections et des éléments patrimoniaux recueillis lors de ces prospections ou lors d'enquêtes auprès de personnes ressources ou dans la bibliographie. La première partie détaille la méthode et le déroulement du projet tandis que la seconde partie passe en revue les intérêts patrimoniaux (flore, faune, géologie, hydrologie, paysage, traditions, archéologie, usages actuels...). La troisième partie consiste des propositions d'itinéraires de randonnée comprenant la justification des parcours ainsi que les potentiels d'interprétation et les recommandations.

Carte 1 : Géographie et toponymie de la vallée de Aoma



I. Méthodologie et déroulement du projet

I.1. Les collaborateurs

Cette étude a été pilotée par le consultant en foresterie et botanique polynésienne Jean-François Butaud, avec le soutien de l'archéologue Aymeric Hermann (consultant en archéologie, Te 'ihi papa) et du cartographe et hydrologue Matthieu Aureau de la SARL Vai-Natura.

Les tâches de chacun ont consisté plus précisément à :

- inventorer la flore, la faune et la végétation : Jean-François Butaud,
- identifier et décrire les vestiges archéologiques et répertorier les données des traditions orales associées à la vallée : Aymeric Hermann,
- produire un résumé hydrologique de la zone et établir une cartographie générale permettant de localiser l'ensemble des informations acquises : Matthieu Aureau.

La toponymie a également été abordée grâce au partenariat du programme *rahui* de Tai'arapu mené par Tamatoa Bambridge (CRIOBE) dans le cadre de INTEGRE, en plus des travaux de terrain et des enquêtes (auprès notamment de Hinano Leboucher, personne ressource principale) entrepris dans l'étude.

Deux guides locaux habitant la vallée de la rivière Aoma à To'ahotu, Maite Morohi et Augustin Pahio, ont été recrutés par Jean-François Butaud pour tout ou partie de l'étude afin de guider et accompagner sur le terrain les différents collaborateurs. Ils ont notamment réalisé le débroussaillage des sites archéologiques sous la supervision de Aymeric Hermann.

Il faut également indiquer la participation de l'étudiant en archéologie de l'UPF Moanatea Claret lors des premières réunions et prospections de terrain.

Les correspondants institutionnels des prestataires ont été les suivants :

- Caroline Vieux, INTEGRE, Communauté du Pacifique (CPS),
- Edmée Hopuu du département Traditions et Tamara Maric du département Archéologie du Service de la Culture et du Patrimoine (SCP),
- Augustine Shan Sei Fan et Christophe Brocherieux de la Direction de l'Environnement (DIREN),
- Hélène Fariki, DGS de la commune de Tai'arapu Ouest.

I.2. Méthode

Les travaux ont été divisés en trois phases successives mais se chevauchant parfois.

I.2.1. Phase préparatoire

Cette phase a consisté d'une part à réunir toute l'information disponible sur la vallée de Aoma, à la fois dans la littérature scientifique, dans la littérature grise (rapports non publiés des services administratifs, de bureaux d'études, de chercheurs...) mais aussi dans les bases de données géographiques existantes, notamment SIG des services (SAU, SDR, DIREN, SCP), des centres de recherche, du cadastre pour les toponymes et données de la carte archéologique

du Service de la Culture et du Patrimoine ; et ce afin de mieux cibler les prospections de terrain.

D'un autre coté, des réunions avec la commune, avec les chercheurs impliqués dans le projet INTEGRE (CRIOBE...), avec la CPS et avec les services administratifs du Pays (SCP, DIREN, SDR...) ont visé à recueillir leurs sensibilités quant au patrimoine naturel et culturel à valoriser mais également à identifier des personnes ressources pour guider les prospections de terrain.

Cette première phase de travail a été envisagée comme un premier bilan des connaissances disponibles sur la vallée de la rivière Aoma.

I.2.2. Phase de prospections de terrain et d'enquêtes

Les prospections ont consisté d'une part à cartographier à l'aide d'un GPS tous les sentiers, pistes et routes existants dans et à proximité de la vallée ; il s'est agit d'autre-part de recenser tous les sites patrimoniaux de la vallée : sites historiques, archéologiques et légendaires, végétation remarquable, plante remarquable, oiseaux indigènes et endémiques, autre faune (escargots, eau douce), vasques, cascades et autres sites paysagers et touristiques. Ces recensements ont été effectués grâce aux guides de terrain contactés lors de la phase préparatoire et aux données recueillies lors des enquêtes préliminaires.

Par ailleurs, les toponymes connus par les guides ont été relevés et géolocalisés. Des enquêtes auprès de personnes ressources ont permis de valider et de compléter l'information toponymique.

I.2.3. Phase de synthèse, de propositions et de tests

Cette phase a permis d'intégrer des données préalablement acquises afin de proposer un réseau d'itinéraires de promenades et de randonnées qui permette de découvrir un maximum de sites patrimoniaux au sein de la vallée. Les voies de communication actuelles sont utilisées mais des créations de sentiers ont également été proposées afin de relier efficacement les différents centres d'intérêts. Par ailleurs, et sous réserve de validation par la commune, les itinéraires de randonnée proposés permettront de désenclaver la vallée vers les plateaux limitrophes accessibles par d'autres voies que la route littorale ou la basse-vallée. Toutefois, la zone d'habitation de la basse-vallée reste l'accès le plus favorable et le point de départ principal du réseau d'itinéraires.

Les itinéraires de randonnée pourront être parcourus sur le terrain (testés) par tout ou partie du comité local INTEGRE pour une validation finale.

I.3. Réunions et prospections

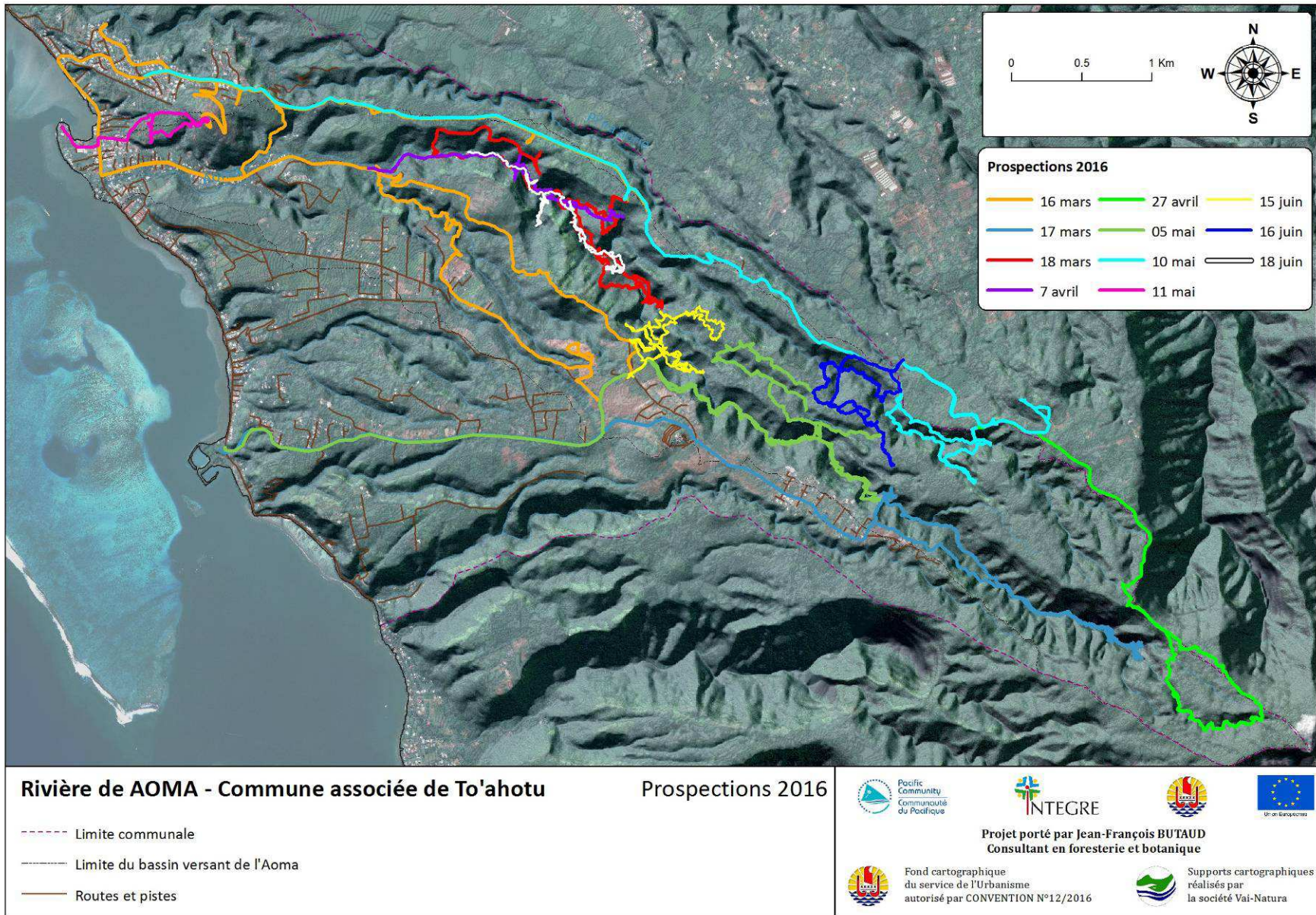
Le **Tableau 1** présente l'intégralité des réunions, enquêtes et prospections menées jusqu'à fin juin 2016 dans le cadre du projet. Les comptes-rendus des 3 réunions tenues à la mairie de To'ahotu sont présentés en **Annexes 1, 2 et 3**. Enfin, les prospections sont illustrées journée par journée sur la **Carte 2**.

D'autres réunions et probablement des randonnées tests seront organisées en juillet et août dans la vallée dans le cadre de la restitution des travaux et de la mise en œuvre de certaines actions.

Tableau 1 : Prospections, enquêtes et réunions réalisées dans le bassin versant de la vallée de l'Aoma

Date	Site ou personnes enquêtées	Equipe	Type
12 février 2016	DIREN (présentation à INTEGRE, DIREN)	J.-F. Butaud, A. Hermann	Réunion
15 février 2016	Mairie de To'ahotu (présentation aux autorités communales et services)	H. Hermann, M. Aureau, M. Claret	Réunion
11 mars 2016	Mairie de To'ahotu (présentation aux autorités communales, services, personnes ressources et guides)	J.-F. Butaud	Réunion
14 mars 2016	Basse et moyenne vallée de Aoma jusqu'aux cascades (50-250 m)	J.-F. Butaud, M. Claret, A. Pahio, M. Morohi	Prospection
16 mars 2016	Plateaux de Pu'unui & Pu'u'ura'ura et affluents secondaires (50-300 m) Plateau Puhi, Faarei (50-250 m)	J.-F. Butaud, M. Claret, A. Pahio, M. Morohi	Prospection
17 mars 2016	Pu'unui et cascades du fond de vallée (450-740 m) Hinano et Gilles Leboucher	J.-F. Butaud, M. Aureau, M. Muraton, M. Morohi J.-F. Butaud, M. Aureau	Prospection Enquête
18 mars 2016	Vallée principale : Vaiumete, flanc Nord, Puhi, captages Nordhoff (50-230 m)	J.-F. Butaud, M. Aureau, M. Claret, M. Morohi	Prospection
23 mars 2016	Mairie de To'ahotu (présentation aux propriétaires)	J.-F. Butaud	Réunion
7 avril 2016	Vallée principale : archéologie en basse vallée, Vaiumete & flanc Nord Ra'ima'o'a (50-200 m)	A. Hermann, M. Claret, M. Morohi, A. Pahio	Prospection
27 avril 2016	Mont Atara & captage récent SDR (840-1100 m)	J.-F. Butaud, M. Aureau, E. Lenoble	Prospection
5 mai 2016	Vainaue & plateaux Hotumai (300-520 m)	J.-F. Butaud, A. Hermann, M. Morohi	Prospection
10 mai 2016	Plateau Puhi (100-600 m) avec Jeff Johnson Captage ancien SDR & Vai'ufa'ufa (450-650 m) Hinano et Gilles Leboucher	J.-F. Butaud, J.-F. Butaud A. Hermann, J.-F. Butaud	Prospection & enquête Prospection Enquête
11 mai 2016	Flanc Ouest du Mont Faarei (0-160 m)	J.-F. Butaud, A. Hermann	Prospection
15 juin 2016	Amont cascade Vainaue & plateau Oruroo (230-360 m)	J.-F. Butaud, A. Pahio	Prospection
16 juin 2016	Vallon Farearo & plateau Oruroo (360-530 m)	J.-F. Butaud, A. Pahio, R. Luta	Prospection
18 juin 2016	Basse vallée, Heruea iti et flanc gauche amont Vai'umete (50-150 m)	A. Hermann, M. Walworth, M. Morohi	Prospection
30 juin 2016	Vai'umete, Vainaue et plateau Puhi (50-230 m)	J.F. Butaud, M. Morohi, E. Garganta	Itinéraire test

Carte 2 : Prospections menées dans la vallée de la rivière Aoma



II. Etudes patrimoniales du bassin versant de la vallée Aoma

II.1. Patrimoine floristique

II.1.1. Méthode

L'inventaire de la flore patrimoniale (possédant des intérêts d'interprétation) a été réalisé au cours des prospections, notamment 30 m de part et d'autre des itinéraires. Chaque espèce végétale rencontrée est décrite par sa famille, son nom scientifique, son statut biogéographique, son statut réglementaire, ses dénominations tahitiennes, sa répartition altitudinale et son abondance (**Annexe 4**). L'inventaire n'a pas été voulu exhaustif mais a été suffisamment précis afin de faire apparaître et de caractériser les espèces et les sites d'intérêt naturel. Toutes les espèces d'intérêt ont été positionnées à l'aide du GPS.

II.1.2. Connaissances antérieures

La flore et la végétation du bassin versant de la rivière Aoma étaient, préalablement aux prospections réalisées dans le cadre de l'étude, très inégalement connues. En effet, à notre connaissance, les prospections des botanistes des 50 dernières années se sont concentrées sur les zones d'altitude, généralement à plus de 700 m, à l'amont des planèzes de Pu'unui au Sud et de Taravao au Nord.

Ces zones, recouvertes par des forêts hygrophiles d'altitude et des forêts de nuages ou ombrophiles, sont ainsi relativement bien connues grâce aux prospections antérieures de Jacques Florence (JFlo - IRD), Jean-Yves Meyer (JYM - Délégation à la Recherche), Walter Teamotuitau (WT - botaniste amateur) et Jean-François Butaud (JFB - consultant indépendant). Malgré l'invasion des plantes menaçant la biodiversité comme *Miconia calvescens*, *Rubus rosifolius* et *Cinchona pubescens*, de belles reliques de forêts naturelles sont présentes à plus de 1000 m d'altitude et des populations d'espèces menacées subsistent au-delà de 700 m. Les espèces les plus remarquables connues dans ces sites sont :

- *Scaevola tahitensis* (Goodéniacées), endémique de Tahiti, protégée, CR : un unique pied dans la haute Aoma à 1000 m d'altitude,
- *Taeniophyllum elegantissimum* (Orchidacées), endémique de Tahiti et Moorea, protégée, EN : une collecte de JFlo à 720 m sur la crête séparant Pu'unui de la vallée Paho ; identifiée par WT des flancs du plateau de Taravao donnant sur la vallée Vaitehoro,
- *Microtatorchis sp. nov.* (Orchidacées), endémique de Tahiti : collectée uniquement par WT sur les hauteurs du plateau de Taravao,
- *Mussaenda raiateensis* (Rubiacees), indigène, protégée : une unique collecte de JFlo sur les hauteurs du plateau de Pu'unui ; non retrouvé récemment à Tahiti,
- *Atractocarpus sp. nov.* (Rubiacees), endémique de Tahiti : une unique population connue à Tahiti sur les hauteurs du vallon Tetaio, vers 770 m d'altitude,
- *Psychotria franchetiana* (Rubiacees), endémique de Tahiti, protégée, CR : plusieurs petites populations entre 750 et 1000 m d'altitude sur les hauteurs du plateau de Taravao ; non identifié ailleurs à Tahiti,
- *Psychotria (Uragoga) trichocalyx* (Rubiacees), endémique de Tahiti, protégée, EN : plusieurs petites populations sur la planèze du Mont Atara à plus de 900 m d'altitude ; non identifié ailleurs à Tahiti récemment,

- *Fitchia tahitensis* (Astéracées), endémique de Tahiti, EN : quelques individus dans la haute vallée de Aoma à plus de 1000 m d'altitude,
- *Lepinia taitensis* (Apocynacées), endémique de Tahiti et Moorea, protégée, EN : quelques individus observés sur les rebords du plateau de Taravao à l'amont de Vai'ufa'ufa par WT mais station apparemment détruite par un défrichement,
- *Sclerotheca oreades* (Campanulacées), endémique de Tahiti, protégée, CR : quelques pieds de ce cousin tahitien du Tiare 'Apetahi ont été observés dans la haute vallée de Aoma à plus de 900 m d'altitude,
- *Ophyorrhiza solanderi* (Rubiacées), endémique de Tahiti, protégée, CR : quelques pieds de cet arbrisseau très localisé à Tahiti (lavatubes notamment) ont été observés par W. Teamotuaitau dans la haute vallée de Aoma au niveau des cascades d'altitude.

Par contre, la flore et la végétation sous 700 m d'altitude étaient très largement méconnues voire inconnues, en raison de la rareté ou de l'absence des prospections et rapports, mais également du fait de la complète transformation des planèzes de Pu'unui et Taravao en pâturages et en landes à fougères ou herbacées régulièrement victimes des incendies. Les prospections des petites planèzes situées entre Taravao et Pu'unui ont donc été très utiles pour compléter la connaissance floristique de cette région de la Presqu'île.

II.1.3. Flore identifiée lors des prospections

Les prospections n'avaient pas vocation à être exhaustives dans le recensement de la flore puisque la priorité consistait en une reconnaissance d'itinéraires de randonnées et en l'identification de sites naturels ou culturels, de plantes ou d'animaux d'intérêt pour le randonneur.

La flore de la zone prospectée, essentiellement comprise entre 100 et 1100 m d'altitude, se compose donc d'un minimum de 354 plantes vasculaires (**Tableau 2 & Annexe 4**) dont 190 (54%) sont indigènes et 164 (46%) ont été introduites par l'homme. Il faut ainsi remarquer le relatif grand nombre d'espèces introduites (un peu moins de la moitié), alors que n'ont pas été inventoriées les plantes ornementales et les adventices des zones habitées de la basse vallée ou de la planèze de Pu'unui ; cette secondarisation est liée à la fragilité des milieux naturels polynésiens et à la grande compétitivité des espèces introduites.

Parmi les plantes indigènes (Ind.) ou natives, qui consistent des espèces disséminées par la mer, les vents ou les oiseaux, il faut distinguer les indigènes au sens strict, qui sont retrouvées également en dehors de la Polynésie orientale (Polynésie française, îles Cook et îles Pitcairn), et les endémiques qui se déclinent en plusieurs niveaux et sont propres aux régions géographiques citées. Ainsi, sur les 190 indigènes au sens large, 21 espèces sont endémiques de l'île de Tahiti, 34 de l'archipel de la Société, 5 de Polynésie française (PF) et 12 de Polynésie orientale (PO) (**Annexe 4**). Le taux d'endémisme de Polynésie française atteint donc 31% (59 espèces sur 190), ce qui est relativement élevé pour une vallée polynésienne et qui s'explique par la prise en compte de la plus grande partie de la flore d'altitude (qui concentre l'endémisme) et de la tenue de l'étude sur l'île de Tahiti (la plus riche de Polynésie française).

Tableau 2 : Flore vasculaire de la zone d'étude (bassin versant de la rivière Aoma)

Statuts		Taxons
Indigènes au sens large	Endémiques de Tahiti	21
	Endémiques de la Société	34
	Endémiques de Polynésie française	4
	Endémiques de Polynésie orientale	13
	Indigènes au sens strict	118
Total indigènes		190
Introduites	Cultivées	26
	Subspontanées	25
	Adventices	39
	Naturalisées	74
Total introduites		164
<i>dont introductions polynésiennes</i>		<i>40</i>
<i>dont introductions modernes</i>		<i>124</i>
Total		354

Parmi les plantes introduites, il faut distinguer les espèces introduites lors des migrations polynésiennes effectuées il y a plus de 1000 ans et dénommées introductions polynésiennes, des introductions modernes issues des apports effectués depuis l'arrivée des premiers navigateurs européens à la fin du 18^{ème} siècle. Ainsi, 40 plantes de la zone d'étude sont considérées comme des introductions polynésiennes (abréviation "Pol." au sein de l'**Annexe 4**). Il s'agit en grande partie de plantes utiles, alimentaires ou médicinales comme l'arbre à pain, le taro, les ignames, le châtaigner d'Océanie, le plantain de montagne, le bancoulier, le cocotier, le *tamanu*, le bois de fer... Ces espèces font partie, comme les plantes indigènes et endémiques, des plantes patrimoniales polynésiennes puisqu'elles représentent à la fois la flore et l'histoire humaine ancienne des lieux. Les introductions modernes (abréviation "Mod." au sein de l'**Annexe 4**) comptent alors 124 plantes dont des espèces alimentaires bien connues comme le manguier, les goyaviers, le ramboutan, l'ananas, de nombreuses espèces ornementales et la plupart des plantes envahissantes comme le miconia, la sensitive, le tulipier du Gabon, le framboisier...

Les 164 plantes introduites ont également été caractérisées selon leur degré de naturalisation, selon qu'elles soient cultivées (comme les plantes alimentaires dans les *fa'a'apu* ou les plantes ornementales dans les jardins), subspontanées (plantes subsistant au sein ou à proximité des zones dans lesquelles elles ont été implantées comme l'arbre à pain ou le plantain de montagne), adventices (mauvaises herbes des bords de pistes, des zones cultivées ou des zones habitées) ou naturalisées (plantes se développant indépendamment de l'homme dans le milieu naturel peu ou pas perturbé, comme les plantes dites envahissantes). Ainsi, 46% des plantes introduites sont naturalisées ; chiffre assez haut résultant des prospections ciblant les milieux naturels et évitant autant que possible les milieux anthropisés comme les zones cultivées et habitées où les plantes cultivées et adventices sont les plus nombreuses.

II.1.4. Plantes patrimoniales menacées

Les espèces indigènes et endémiques protégées, rares ou menacées ont été plus particulièrement recherchées et localisées lors des prospections. Leur mise en avant permettra

une prise en compte dans les politiques publiques (plan général d'aménagement, espèces menacées selon l'UICN, espèces protégées dans le Code de l'Environnement). Les espèces menacées observées lors des présentes prospections et reportées sur la **Carte 3** du patrimoine naturel sont également présentées dans le **Tableau 3**. Certaines espèces patrimoniales citées précédemment comme *Microtatorchis sp. nov.*, *Mussaenda raiateensis*, *Taeniophyllum elegantissimum*, *Ophiorrhiza solanderi* ou *Fitchia tahitensis* n'ont pas été retrouvées lors des prospections récentes.

Carte 3 : Patrimoine naturel remarquable

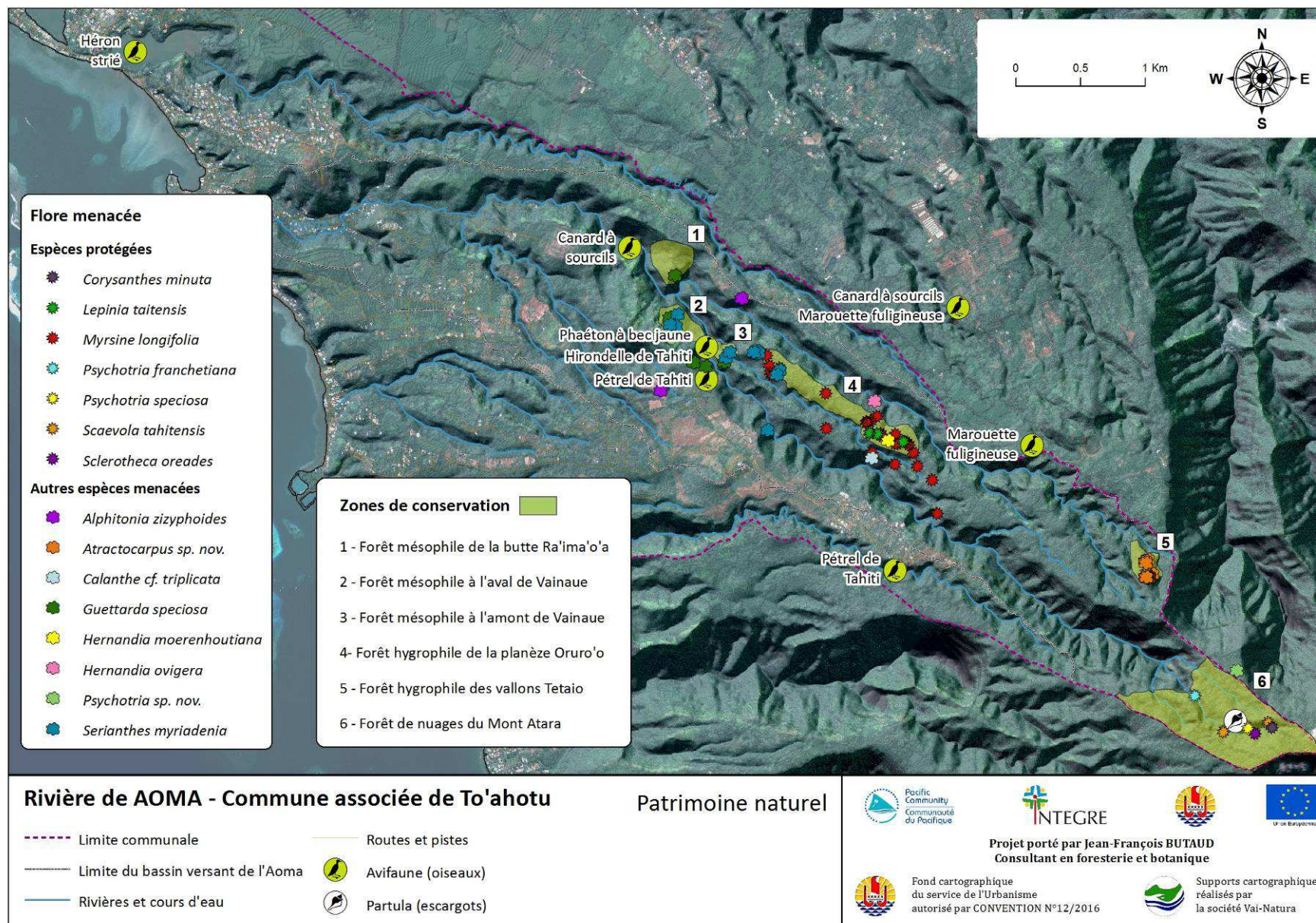


Tableau 3 : Flore patrimoniale menacée

Taxon	Famille	Biogéographie	Réglementation	UICN	Observations
<i>Alphitonia zizyphoides</i>	Rhamnacées	Indigène			Seuls deux pieds observés sur les plateaux ; régénération quasi absente et en voie de raréfaction dans la Société
<i>Atractocarpus sp. nov.</i>	Rubiacées	Tahiti			Quelques dizaines de pieds dans la seule station connue sur Tahiti
<i>Calanthe cf. triplicata</i>	Orchidacées	Indigène			Vu stérile ; confusion possible avec l'endémique protégée <i>C. tahitensis</i>
<i>Corysanthes minuta</i>	Orchidacées	Société	Protégée	NT	Plusieurs stations observées en forêt ombrophile ; très discrète
<i>Guettarda speciosa</i>	Rubiacées	Indigène			Une vingtaine de pieds marquant 3 à 4 zones de forêt mésophile sur pente ; rarissime loin du littoral dans la Société
<i>Hernandia moerenhoutiana</i> subsp. <i>moerenhoutiana</i>	Hernandiacees	Polynésie orientale			Un unique pied localisé sur le plateau Oruro'o avec quelques plantules ; possible seul pied connu sur Tahiti
<i>Hernandia ovigera</i> subsp. <i>stokesii</i>	Hernandiacees	Polynésie orientale			Un unique pied mort localisé sur le flanc nord du plateau Oruro'o avec quelques plantules
<i>Lepinia taitensis</i>	Apocynacées	Tahiti & Moorea	Protégée	EN	Moins d'une dizaine de pieds sur le plateau Oruro'o entre 450 et 500 m
<i>Myrsine longifolia</i>	Primulacées	Tahiti	Protégée	EN	Plusieurs dizaines entre 330 et 900 m, encore relativement présent sous miconia
<i>Psychotria franchetiana</i>	Rubiacées	Tahiti	Protégée	CR	Quelques pieds localisés sous forêt de miconia entre 750 et 950 m d'altitude ; seules stations connues à Tahiti
<i>Psychotria speciosa</i>	Rubiacées	Tahiti	Protégée	EN	Plusieurs pieds sous miconia de cette espèce présente un peu partout à Tahiti
<i>Psychotria sp. nov.</i>	Rubiacées	Tahiti			Plusieurs pieds sous miconia de cette espèce présente un peu partout à Tahiti
<i>Scaevola tahitensis</i>	Goodéniacées	Tahiti	Protégée	CR	Deux pieds identifiés à plus de 1000 m dans la haute Aoma ; seul un troisième pied est connu à Tahiti, au Mont Marau
<i>Sclerotheca oreades</i>	Campanulacées	Tahiti	Protégée	EN	Plusieurs pieds dans la haute Aoma à plus de 900 m sous miconia
<i>Serianthes myriadenia</i>	Mimosacées	Polynésie française		VU	Plusieurs dizaines de pieds en basse vallée et sur une planèze marquant la forêt mésophile

II.1.5. Plantes patrimoniales polynésiennes

Par plantes patrimoniales polynésiennes, il faut entendre les plantes introduites lors des migrations polynésiennes citées précédemment, à savoir 38 espèces identifiées dans la zone d'étude, auxquelles il est possible d'ajouter d'autres plantes témoignant de la présence humaine plus ou moins ancienne dans les parties reculées de la vallée, comme le manguier qui est d'introduction moderne mais qui a été très vite intégré à la culture polynésienne, le banian (*Ficus prolixa*) indigène mais qui a pu avoir été planté à proximité de zones habitées, et le bonnet de prêtre ou *hotu* (*Barringtonia asiatica*), indigène sur le littoral mais généralement planté en montagne.

Ce sont ainsi 14 espèces patrimoniales, à cheval entre culture et nature, qui ont été plus précisément cartographiées dans la zone d'étude (**Carte 6**) afin de mettre en avant des sites fréquentés plus ou moins anciennement par l'homme et qui n'auraient pas été décelés en raison de l'absence ou de la non observation de structures lithiques. Des précisions pour ces espèces figurent dans le **Tableau 4**. Les autres introductions polynésiennes n'ont pas été cartographiées car il s'agit d'espèces largement répandues et généralement naturalisées, leur présence n'indiquant alors pas des structures ou des lieux de vie très circonscrits.

Tableau 4 : Flore patrimoniale polynésienne

Taxon	Famille	Biogéographie	Noms locaux	Observations
<i>Artocarpus altilis</i>	Moracées	Polynésienne	'Uru, arbre à pain	Peu représenté dans la vallée avec néanmoins plusieurs pieds situés à proximité des <i>paepae</i> de Ra'ima'o'a
<i>Barringtonia asiatica</i>	Barringtoniacées	Indigène	Hotu, bonnet d'évêque	Plus d'une dizaine de pieds en basse et moyenne vallée, notamment près des <i>paepae</i> de Ra'ima'o'a mais aussi sur le flanc en contrebas de Pu'unui (non cartographié)
<i>Calophyllum inophyllum</i>	Calophyllacées	Polynésienne	Tamanu, 'Ati, laurier d'Alexandrie	Une population sur la rive droite de la cascade Vainaue, en bas de falaise, sans structure apparente aux alentours ; idem pour la population située à l'Ouest du Mont Fa'arei
<i>Cocos nucifera</i>	Arécacées	Polynésienne	Ha'ari, cocotier	Présent sur plusieurs sites et particulièrement à proximité des <i>paepae</i> de Ra'ima'o'a et d'autres zones concentrant plusieurs plantes polynésiennes
<i>Cordyline fruticosa</i>	Asparagacées	Polynésienne	Ti, 'Auti, cordyline	Nombreux pieds isolés sur la zone d'étude avec au moins 2 cultivars polynésiens ; un unique gros bosquet cartographié sur le plateau Puhī
<i>Cyrtosperma chamissonis</i>	Aracées	Polynésienne	Ma'ota, taro géant des marais	Deux stations en basse et moyenne vallées en bord de rivière de ce tubercule rare à Tahiti
<i>Ficus prolixa</i>	Moracées	Indigène	'Ora, banian	Quelques grands pieds sur le plateau Oruroo à 350 m
<i>Ficus tinctoria</i>	Moracées	Polynésienne	Mati, figuier des teinturiers	Plusieurs dizaines de pieds de ce ficus ne produisant pas de fruit et subsistant près de ses sites de plantation, en bord de rivière en basse et moyenne vallée jusqu'à 500 m
<i>Hibiscus tiliaceus</i> 'Sterilis'	Malvacées	Polynésienne	Hauptapa, hibiscus stérile	Un unique bosquet de ce cultivar polynésien du exceptionnel en montagne, sur le plateau Puhī à 310 m
<i>Inocarpus fagifer</i>	Fabacées	Polynésienne	Mape, châtaignier d'Océanie	Présent en bord de rivière jusqu'à 400 m d'altitude mais aussi sur de petits plateaux de la basse vallée
<i>Mangifera indica</i>	Anacardiacees	Moderne	Vi popa'a, manguier	Plusieurs bosquets en bordure des plateaux Taravao, Pu'unui et Puhī mais aussi sur Oruro'o avec des gros pieds
<i>Musa troglodytarum</i>	Musacées	Polynésienne	Fe'i, plantain de montagne	Plusieurs reliques de culture plus ou moins anciennes en bord de rivière jusqu'à 1000 m (variété <i>Rureva</i>)
<i>Schizostachyum glaucifolium</i>	Poacées	Polynésienne	'Ofē, 'ohe, bambou	Plusieurs bosquets de bambous jusqu'à 500 m d'altitude, en bord de rivière ou bas de versant
<i>Spondias dulcis</i>	Anacardiacees	Polynésienne	Vi tahiti, pomme-cythère	Plusieurs pieds isolés sur les flancs de la basse et de la moyenne vallée, sans structure apparente à proximité

II.1.6. Plantes menaçant la biodiversité

35 plantes menaçant la biodiversité figurent dans le Code de l'Environnement. Il s'agit d'espèces introduites jugées comme envahissantes et pouvant causer des dommages aux milieux naturels polynésiens. 4 nouvelles espèces sont en cours de classement. Sur ce total de 39 plantes officiellement (ou presque) envahissantes, 23 sont présentes dans la zone d'étude (**Tableau 5**), ce qui peut être considéré comme très conséquent et symptomatique de l'état de dégradation de la végétation.

En effet, les planètes de Puunui, de Taravao et de Puhi ont été transformées en pâturages, en lotissement ou en cultures tandis que les forêts des flancs des vallées sont très largement dominées par les arbres envahissants *Spathodea*, *Cecropia*, *Falcataria* à basse et moyenne altitude et à *Miconia*, *Psidium*, *Cinchona*, *Cecropia* à moyenne et haute altitude. Ainsi, en raison de la présence de plantes envahissantes sur la plus grande partie de la zone d'étude, certaines couvrant de façon plus ou moins continue plusieurs centaines d'hectares, il n'a pas été possible de dresser une carte des espèces envahissantes. A contrario, il a été jugé pertinent de proposer une carte de la flore patrimoniale (**Carte 3**) comprenant également les lambeaux de végétation naturelle remarquable, encore relativement peu dégradés.

Outre ces espèces classées ou bientôt classées comme menaçant la biodiversité, d'autres espèces peu connues et néanmoins en cours de naturalisation sont présentes. Il s'agit essentiellement de *Clitoria laurifolia* (Fabacées) sur la planète de Tepuna, de *Tibouchina longifolia* (Mélastomatacées) sur les hauteurs de Taravao et Pu'unui à plus de 600 m et de *Scleria* sp. (Cypéracées) sur les hauteurs de Taravao à plus de 500 m. Quelques pieds de *Passiflora laurifolia* (Passifloracées) sont également à signaler mais l'espèce ne semble pas encore très agressive.

Tableau 5 : Flore introduite envahissante

Taxon	Famille	Noms communs	Réglementation	Observations
<i>Anodendron paniculatum</i>	Apocynacées	Liane parachute	En cours de classement	En cours d'installation en basse et moyenne vallée ; 7 pieds observés entre 50 et 530 m d'altitude
<i>Ardisia elliptica</i>	Primulacées	'Ati popa'a	Menaçant	En progression très rapide en basse vallée jusque vers 200 m d'altitude ; peut constituer des sous-bois très dense où il est difficile de se déplacer
<i>Brassaia actinophylla</i>	Araliacées	Arbre pieuvre	Menaçant	Quelques jeunes pieds en contrebas du Mont Faarei ; 2 pieds observés vers 100 m d'altitude
<i>Cecropia peltata</i>	Cannabacées	'Oroi mohina, parasolier	Menaçant	Présent dans la plus grande partie de la zone d'étude, jusqu'à plus de 800 m d'altitude, sous la forme de pieds isolés principalement
<i>Cestrum nocturnum</i>	Solanacées	Jasmin de nuit	En cours de classement	En progression très rapide, tout spécialement sur les pentes et les bords de cours d'eau entre 400 et 1000 m d'altitude
<i>Chrysobalanus icaco</i>	Chrysobalanacées	Prune coton	Menaçant	Concentré sur le Mont Fa'arei et les zones ouvertes attenantes entre 50 et 150 m d'altitude
<i>Cinchona pubescens</i>	Rubiacées	Quinquina	Menaçant	En progression très rapide sur les planèzes (et dans une moindre mesure leurs flancs) entre 350 et 1000 m d'altitude
<i>Diplazium proliferum</i>	Dryoptéridacées	Nehu	En cours de classement	Essentiellement présent sur les bords de cours d'eau de la basse vallée
<i>Falcataria moluccana</i>	Mimosacées	Falcata, farakata	Menaçant	Pieds isolés et quelques bosquets sur toute la zone d'étude, mais beaucoup plus rare à partir de 500 m ; indicateur de zones dégradées et de glissements de terrain
<i>Lantana camara</i>	Verbénacées	Lantana, Tataramoa	Menaçant	Présent çà et là dans toute la zone d'étude, en sous-bois ouvert ou à proximité de zones rocheuses ensoleillées
<i>Melinis minutiflora</i>	Poacées	Mélinis	Menaçant	Présent essentiellement sur les planèzes dans les zones défrichées et/ou victimes d'incendies
<i>Merremia peltata</i>	Convolvulacées	Pohue	Menaçant	Concentré en basse vallée à proximité des habitations et des cultures
<i>Miconia calvescens</i>	Mélastomatacées	Miconia, honu pa'a	Menaçant	Omniprésent dans les vallées et vallons humides de la zone d'étude, entre 50 et 1100 m d'altitude, le plus souvent sous la forme de peuplements purs et denses

Taxon	Famille	Noms communs	Réglementation	Observations
<i>Mikania micrantha</i>	Astéracées	Mikania	Menaçant	D'arrivée récente à Tahiti (début des années 2000) mais déjà bien répandu dans la zone d'étude
<i>Mimosa diplotricha</i>	Mimosacées	Sensitive géante	Menaçant	Présent essentiellement en bord de piste et sur les planèzes dans les zones défrichées et/ou victimes d'incendies
<i>Passiflora suberosa</i>	Passifloracées	Grain d'encre	Menaçant	Quelques stations dans les zones ouvertes de basse altitude mais aussi sur les plateaux à plus de 300 m
<i>Psidium cattleianum</i>	Myrtacées	Tuava tinito, goyavier de Chine	Menaçant	Présent et parfois très abondant sur les planèzes et leurs versants entre 300 m et 700 m d'altitude ; peut former des sous-bois très denses et inextricables
<i>Rubus rosifolius</i>	Rosacées	Framboisier	Menaçant	Relativement commun dans les sous-bois humides depuis 200 m d'altitude
<i>Spathodea campanulata</i>	Bignoniacées	Tulipier du Gabon, pisse-pisse	Menaçant	Présent dans la plus grande partie de la zone d'étude, jusqu'à plus de 800 m d'altitude, sous la forme de pieds isolés, de bosquets et de forêts
<i>Sphagneticola trilobata</i>	Astéracées	Wedelia	En cours de classement	Plutôt présent sur les bords de cours d'eau en basse vallée mais également en contrebas des lotissements de Pu'unui jusqu'à plus de 600 m d'altitude
<i>Syzygium cumini</i>	Myrtacées	Pisse-tache, jamelonguier	Menaçant	Présent plutôt en basse vallée mais également planté sur le point de vue de Pu'utoerau à près de 650 m d'altitude
<i>Syzygium jambos</i>	Myrtacées	'Ahi'a popa'a, jambosier	Menaçant	Plusieurs dizaines de plantules sans pied mère localisé à 460 m d'altitude dans la zone de Hotumai - Teaofa
<i>Tecoma stans</i>	Bignoniacées	Piti	Menaçant	Plusieurs populations sur les pentes fortes peu végétalisées entre 200 et 600 m ; mais discret par rapport à la côte Ouest de l'île principale

II.1.7. Formations végétales remarquables et sites patrimoniaux floristiques

Comme indiqué précédemment, la végétation de la zone d'étude est très secondarisée suite aux activités humaines mais également marquée par les plantes envahissantes. Ne demeurent ainsi que des lambeaux de formations végétales naturelles plus ou moins remarquables. Les prospections ont permis de localiser certains d'entre eux. Il s'agit ainsi de trois sites de forêts mésophiles de basse altitude, d'une forêt hygrophile de planèze de moyenne altitude, d'une forêt hygrophile d'altitude et d'une forêt ombrophile qui sont représentés sur la **Carte 3** du patrimoine naturel et détaillés au sein du **Tableau 6**.

Il faut remarquer que le site de la planèze du Mont Atara avait déjà été identifié comme un site naturel d'intérêt écologique à priorité haute de conservation par un collège d'experts pluridisciplinaire (Meyer *et al.*, 2006). Néanmoins, il n'a pas été retenu dans le profil d'écosystème récent.

Tableau 6 : Sites patrimoniaux floristiques

Site	Formation végétale	Altitudes	Espèces caractéristiques	Menaces
Butte Ra'ima'o'a	Forêt mésophile de basse altitude	150 à 250 m	<i>Guettarda speciosa</i> , <i>Metrosideros collina</i> , <i>Commersonia tahitensis</i> , <i>Alyxia scandens</i> , <i>Ixora cf. umbellata</i> , <i>Rhus taitensis</i> , <i>Fagraea berteroana</i> , <i>Pandanus tectorius</i>	Plantes envahissantes (<i>Miconia</i> , <i>Spathodea</i> , <i>Cecropia</i> , <i>Anodendron</i>)
Flanc gauche à l'aval de Vainaue	Forêt mésophile de basse altitude	150 à 250 m	<i>Guettarda speciosa</i> , <i>Serianthes myriadenia</i> , <i>Alyxia scandens</i> , <i>Eugenia reinwardtiana</i> , <i>Ixora cf. umbellata</i> , <i>Rhus taitensis</i> , <i>Fagraea berteroana</i> , <i>Pandanus tectorius</i>	Plantes envahissantes (<i>Miconia</i> , <i>Spathodea</i> , <i>Cecropia</i>)
Haut de falaise de Vainaue	Forêt mésophile de basse altitude	230 à 300 m	<i>Guettarda speciosa</i> , <i>Serianthes myriadenia</i> , <i>Alyxia scandens</i> , <i>Ixora cf. umbellata</i> , <i>Rhus taitensis</i> , <i>Fagraea berteroana</i> , <i>Pandanus tectorius</i> , <i>Pittosporum taitense</i> , <i>Cyclophyllum barbatum</i> , <i>Glochidion manono</i> , <i>Tarenna sambucina</i>	Plantes envahissantes (<i>Miconia</i> , <i>Spathodea</i> , <i>Cecropia</i>)
Plateau Oruro'o	Forêt hygrophile de planèze	330 à 550 m	<i>Metrosideros collina</i> , <i>Hernandia moerenhoutiana</i> , <i>Lepinia taitensis</i> , <i>Fagraea berteroana</i> , <i>Pandanus papenooensis</i> , <i>Crossostylis biflora</i> , <i>Myrsine longifolia</i> , <i>Glochidion taitense</i> , <i>Rhus taitensis</i> , <i>Macaranga tahitensis</i> , <i>Macaranga venosa</i> , <i>Ixora cf. umbellata</i> , <i>Weinmannia parviflora</i> , <i>Pisonia tahitensis</i>	Plantes envahissantes (<i>Miconia</i> , <i>Cinchona</i> , <i>Psidium...</i>), plantation de <i>Cannabis</i>
Hauts vallons Tetaio	Forêt hygrophile d'altitude	700 à 800 m	<i>Atractocarpus sp. nov.</i> , <i>Psychotria franchetiana</i> , <i>Myrsine longifolia</i> , <i>Alyxia stellata</i> , <i>Metrosideros collina</i> , <i>Weinmannia parviflora</i>	Plantes envahissantes (<i>Miconia</i> , <i>Cecropia</i> , <i>Rubus</i> , <i>Spathodea</i> , <i>Lantana</i> , <i>Cinchona...</i>)
Planèze du Mont Atara	Forêt ombrophile / forêt de nuages	Plus de 900 m	<i>Metrosideros collina</i> , <i>Weinmannia parviflora</i> , <i>Ilex anomala</i> , <i>Streblus anthropophagorum</i> , <i>Cyathea spp.</i> , <i>Melicope lucida</i> , <i>Astelia nadeaudii</i>	Plantes envahissantes (<i>Miconia</i> , <i>Rubus</i> , <i>Cinchona</i> , <i>Cestrum...</i>)

II.1.8. Potentiel d'interprétation floristique

L'étude de la flore et de la végétation de la vallée de la rivière Aoma permet d'envisager plusieurs thématiques pédagogiques ou de vulgarisation/sensibilisation. Nous listons ci-dessous les possibilités les plus pertinentes, dont certaines seront développées dans la partie relative aux itinéraires de randonnée du rapport final.

Les possibilités d'interprétation pourront consister en :

- **la flore utile polynésienne** : présenter les différentes espèces d'introduction polynésienne implantées dans la vallée, leurs usages et ce que leur présence nous donne comme informations sur l'habitat ancien de la vallée,
- **les plantes envahissantes** : présenter la totalité des plantes envahissantes, le pourquoi de leur dynamisme, leurs conséquences et ce qu'il est possible de faire,
- **les arbres de la vallée** : introduction à la botanique par les arbres qui sont relativement peu nombreux et faciles à reconnaître (les indigènes *Neonauclea forsteri*, *Rhus taitensis*, *Hibiscus tiliaceus*, *Fagraea berteroana*, *Ficus prolixa*, *Metrosideros collina*, *Alphitonia zizyphoides*, *Pandanus tectorius*, *Pandanus papenooensis*, *Tarenna sambucina*, *Morinda citrifolia*, *Glochidion manono*, *Guettarda speciosa*, *Hernandia moerenhoutiana*, *Commersonia tahitensis*, *Macaranga taitensis*, *Serianthes myriadenia*, *Xylosma suaveolens* ; les polynésiens *Barringtonia asiatica*, *Calophyllum inophyllum*, *Aleurites moluccana*, *Spondias dulcis*, *Syzygium malaccense*, *Artocarpus altilis*, *Inocarpus fagifer*, *Cocos nucifera*, *Casuarina equisetifolia*, *Ficus tinctoria* ; les modernes *Mangifera indica*, *Persea americana*, *Syzygium cumini*, *Cecropia peltata*, *Falcataria moluccana*, *Spathodea campanulata*, *Miconia calvescens*, *Cinchona pubescens*, *Pinus caribaea*, *Peltophorum pterocarpum*, *Pterocarpus indicus*),
- **les fougères communes de la vallée** : se concentrer sur un type biologique relativement méconnu mais possédant des plantes phares comme les *'o'aha*, *metuapua'a*, *maire*, *nahe*, *mama'u...*,
- **les orchidées de la vallée** : 12 espèces à présenter dont 1 introduite, les autres étant indigènes ou endémiques ; famille phare des horticulteurs,
- **les sites prioritaires pour la conservation de la flore** : présenter les lambeaux de forêt naturelle, leur composition floristique, leurs formations végétales, les menaces...

Des fiches de description pour chaque site ou espèce d'intérêt touristique ou pédagogique pourront être rédigées pour une intégration éventuelle au sein de documents de vulgarisation dans le cas de l'aménagement de certains itinéraires.

II.2. Patrimoine faunistique

L'avifaune remarquable et les sites à escargots *Partula* protégés sont localisés sur la **Carte 3**.

II.2.1. Avifaune

L'avifaune de la vallée de l'Aoma était très mal connue préalablement aux présentes prospections. Nous présentons ainsi sous forme de texte puis dans le **Tableau 7** l'ensemble de l'avifaune observée ou soupçonnée au sein de la zone prospectée (bassin versant et débordement sur le plateau de Taravao jusqu'au lac Vai'u'fa'u'fa). La zone littorale a, par ailleurs, été peu prospectée car moins concernée par la problématique des itinéraires de randonnée. Les principaux oiseaux patrimoniaux sont illustrés sur une page dédiée à la suite du texte.

Espèces observées lors des prospections

Ptilope de Tahiti

Le pigeon vert est commun dans toute la vallée, essentiellement au sein des formations arborescentes et arbustives, jusqu'à près de 700 m d'altitude. Il y consomme des fruits de plantes indigènes et introduites et participe ainsi à leur dissémination. Il faut notamment l'abondance des pieds de Ylang-ylang jusqu'à près de 600 m d'altitude, preuve de ses capacités de disséminateurs.

Martin-chasseur vénéré

Le martin-chasseur de Tahiti est apparemment absent de la plus grande partie de la vallée puisque aucun individu n'a été observé dans la basse vallée, dans la moyenne vallée coté Pu'unui ou sur les plateaux entre Pu'unui et Taravao. Seul un individu a été entendu sur le flanc Nord de la branche Nord de l'Aoma, au niveau du vallon Farearo vers 450 m d'altitude. Par ailleurs, cet oiseau est plus commun au niveau du belvédère de Taravao et du mont Pu'utoerau entre 550 et 600 m d'altitude.

Hirondelle de Tahiti

Plusieurs individus ont été observés en cours de nidification au niveau des falaises de la cascade Vainaue mais également en vol sur les crêtes jusqu'à 450 m d'altitude.

Marouette fuligineuse

Des études récentes ont démontré la présence régulière de la marouette fuligineuse sur le plateau de Taravao et notamment à proximité des zones humides au sein d'une végétation herbacée basse ou à fougères comme autour de la retenue d'eau de Temaaroa (Butaud, 2015 ; Joergensen et al., 2013). Sa présence est donc très probable à la fois sur le plateau de Pu'unui et ses dépendances où les zones herbacées sont très communes, sur le plateau Puhi encore couvert partiellement de landes ainsi que sur le plateau de Taravao, notamment à proximité du lac Vai'u'fa'u'fa. Des affuts en fin d'après-midi dans les sites favorables devraient permettre de la déceler grâce à ses chants. Des observations récentes ont permis ainsi de déceler sa présence autour de la petite mare du belvédère à 600 m d'altitude sur le plateau de Taravao.

Canard à sourcils

Le canard à sourcils a été observé au sein de la retenue d'eau de Temaaroa sur le plateau de Taravao (Butaud, 2015) ; il est donc très probable qu'il puisse fréquenter occasionnellement le lac Vai'u'fa'u'fa sans que ce dernier ne constitue un habitat sensible de l'espèce en raison de

l'absence de végétation au bord de l'eau (liner noir). Il a été observé dans la basse vallée à moins de 100 m d'altitude le 18 juin 2016 par M. Morohi et A. Hermann, un peu à l'aval de Vai'umete. Par ailleurs, le 30 juin 2016, un individu mort et probablement victime d'un chat a été observé à 100 m d'altitude à proximité du réservoir d'eau du lotissement Nordhoff sur le plateau Puhī.

Pétrel de Tahiti

Des chants de pétrel de Tahiti nous ont été signalés en fin d'après-midi et durant la nuit par un habitant du lotissement de Pu'unui (M. Muraton, com. pers. 2015) vers 500 m d'altitude sur les flancs de la vallée Oropa'a située au Sud du plateau. La nidification de cet oiseau emblématique sur les flancs de la vallée Aoma est donc très probable et là encore, un affût en début de nuit dans des sites favorables à plus de 500 m d'altitude (belvédère de Taravao, piste du captage de Pu'unui) devrait permettre de définitivement valider sa présence. Un pétrel de Tahiti mort a, par ailleurs, été observé à 280 m d'altitude sur le flanc entre le plateau de Pu'unui et la cascade Vainaue.

Phaéton à bec jaune

Le paille-en-queue à brins blancs se rencontre assez communément en vol au niveau des zones falaises sur la plus grande partie de la vallée, notamment à la cascade Vainaue où il doit probablement nicher et où 6 individus ont été observés en vol ; il a été observé jusqu'à 550 m d'altitude.

Gygis blanche

La sterne blanche a été observée en vol en basse vallée ; elle ne semble pas fréquenter l'intérieure de la vallée et pourrait se reproduire dans les grands arbres de la plaine littorale ou de la partie inférieure de la basse vallée.

Coq bankhiva

Coqs et poules sont rencontrés jusqu'à plus de 550 m d'altitude et sont fréquents dans les zones habitées de la basse vallée.

Zostérops à dos gris

Le zostérops est présent relativement communément dans les formations forestières et arbustives de la vallée sans être très abondant ni très facile à voir. Il fréquente les sous-bois des forêts de pentes ou de plateaux où il a été observé au moins à 250 et 500 m d'altitude.

Capucin donacole

Ce *vini* est commun dans les zones habitées et cultivées jusqu'à plus de 500 m d'altitude. Il affectionne les zones ouvertes à graminées.

Tangara cramoisi

Le tangara, de plus en plus commun sur le littoral de l'île de Tahiti, est régulièrement observé dans le lotissement Nordhoff (T. Ghestemme, com. pers. 2015) et a été identifié à plus de 100 m d'altitude à l'Est du Mont Fa'arei lors de cette étude. Des individus ont également été observés au sein de l'arboretum du SDR à 550 m d'altitude sur le plateau de Taravao.

Martin-triste

Le merle est commun dans les zones habitées et cultivées, à la végétation secondaire ouverte. Il s'avance peu dans les milieux arborescents et arbustifs naturels ou secondaires.

Bulbul à ventre rouge

Le bulbul est omniprésent dans la vallée et sur les hauteurs jusqu'à plus de 700 d'altitude ; à l'instar du pigeon vert, il se nourrit en grande partie de fruits dont il dissémine les graines.

Géopélie zébrée

La géopélie est commune dans tous les milieux ouverts où elle cherche sa nourriture au sol. Elle est ainsi particulièrement abondante, sur les pistes, dans les zones enherbées, au sein des cultures et près des habitations.

Busard de Gould

Le busard est présent du littoral jusqu'à plus de 800 m d'altitude. Il n'est observé qu'en vol mais des informateurs notaient sa présence au sol au sommet du Mont Fa'arei, probablement car la végétation y est rase ou inexistante et alors très propice à la chasse aux rats.

Espèces non observées mais probables

Parmi les espèces non observées mais très certainement présentes, se trouve :

Aigrette sacrée

L'aigrette sacrée fréquente majoritairement le littoral de la commune mais peut pénétrer dans les zones ouvertes de la rivière où elle peut pêcher les poissons de rivière.

Espèces absentes

Il faut noter l'absence du rarissime Héron strié dans la vallée de la rivière Aoma alors qu'il est connu à Mitirapa (Demay, 2009). Cela semble logique tant la basse vallée et l'embouchure de la rivière sont secondarisées sans possibilité de nidification dans des *purau* (*Hibiscus tiliaceus*) bordant la rivière.



Ptilope de Tahiti



Martin-chasseur vénéré



Hirondelle de Tahiti



Pétrel de Tahiti

Tableau 7 : Avifaune de la vallée de la rivière Aoma

Nom latin	Nom français	Nom tahitien	Statut	Réglementation	Statut UICN	Observations
<i>Ptilinopus purpuratus purpuratus</i>	Ptilope de Tahiti	'u'upa	End. Tahiti	Protégé	LC	Observé communément dans toute la vallée jusqu'à près de 700 m d'altitude
<i>Todiramphus veneratus</i>	Martin-chasseur vénéré	ruro	End. Tahiti	Protégé	LC	Observé aux alentours du lac Vai'ufa'ufa et sur le flanc Nord de la vallée de Farearo
<i>Hirundo tahitica tahitica</i>	Hirondelle de Tahiti	'ope'a	End. Société	Protégé	NT	En vol dans la basse et la moyenne vallée et en cours de nidification à Vainae
<i>Zapornia tabuensis</i>	Marouette fuligineuse	meho	Ind.	Protégé	VU	Entendu vers la mare du belvédère de Taravao à 600 m mais probablement plus commun en raison de sa discrétion
<i>Anas superciliosa</i>	Canard à sourcils	mo'ora	Ind.	Protégé	VU	Non observé mais visiteur probable au lac Vai'ufa'ufa
<i>Egretta sacra</i>	Aigrette sacrée	'otu'u	Ind.		LC	Sur le littoral mais observé dans la vallée
<i>Phaeton lepturus</i>	Phaéton à bec jaune	petea, mau'roa	Ind.		LC	En vol mais également probablement nicheur dans les falaises (Vainae)
<i>Gygis alba</i>	Gygis blanche	pita'eta'e, 'ita'eta'e	Ind.		LC	Observé en vol dans la basse vallée
<i>Pseudobulweria rostrata rostrata</i>	Pétrel de Tahiti	noha	Ind.	Protégé	NT	Un individu mort à 280 m d'altitude à l'amont de la cascade Vainae et connu de la vallée Oropaa au Sud de Pu'unui
<i>Gallus gallus</i>	Coq bankhiva	moa	Pol.		Introduit	Observé dans les zones habitées mais également en milieu naturel jusqu'à 550 m
<i>Zosterops lateralis</i>	Zostérops à dos gris	vini	Mod.		Introduit	Présent mais discret dans toute la vallée, même en altitude à plus de 500 m
<i>Lonchura castaneothorax</i>	Capucin donacole	vini	Mod.		Introduit	Observé dans les zones anthropisées mais également sur les plateaux et crêtes herbacées ou à fougères.
<i>Ramphocelus dimidiatus</i>	Tangara à dos rouge	tangara	Mod.		Introduit	Observé à l'amont du lotissement Nordhoff à moins de 150 m d'altitude mais également au sein de l'arboretum du SDR à 550 m
<i>Acridotheres tristis</i>	Martin-triste	merle	Mod.	Nuisible	Introduit	Présent dans les zones habitées et ouvertes
<i>Pycnonotus cafer</i>	Bulbul à ventre rouge	bulbul	Mod.	Nuisible	Introduit	Omniprésent
<i>Geopelia striata</i>	Géopélie zébrée	Tourterelle, 'u'u	Mod.		Introduit	Observé au sol dans les zones habitées ou cultivées ainsi que sur les pistes
<i>Circus approximans</i>	Busard de Gould	épervier	Mod.	Nuisible	Introduit	Observé en vol partout et réputé pour fréquenter assidument le mont Faarei

II.2.2. Mammifères

La totalité des mammifères observés consistent en des espèces introduites. Certains sont exclusivement domestiques comme le chien cantonné aux zones habitées de la basse vallée ou les bovins élevés sur les pâturages du plateau de Taravao. Un autre est domestique mais présente des populations ensauvagées, il s'agit du chat dont des fèces ont été observées jusqu'à 550 m dans les vallons de la haute vallée coté Taravao. Ces chats sauvages constituent une menace pour les oiseaux locaux comme les ptilopes et les pétrels. Enfin, parmi les rongeurs, la souris, le rat polynésien et le rat noir sont présents dans tout le bassin versant. Ces 3 dernières espèces sont classées comme menaçant la biodiversité dans le Code de l'Environnement ; en effet, elles occasionnent des dommages aux oiseaux, insectes, escargots et plantes indigènes et endémiques.

II.2.3. Malacofaune

Plusieurs espèces d'escargots ont été observées dont les espèces introduites classiques comme l'herbivore *Achatina fulica* (achatine ou escargot africain) et le carnivore *Euglandina rosea* (glandine), ce dernier ayant été introduit pour contrôler le premier qui est une peste agricole. Si l'achatine ne semble être présente qu'au niveau des zones habitées de la basse vallée, la glandine a été observée partout jusqu'à plus de 700 m d'altitude.

La glandine, espèce classée comme menaçant la biodiversité, est responsable de la disparition de nombreux escargots endémiques dont les plus gros et les plus connus sont les Partulidés (genres *Partula* et *Samoana*) protégés. Lors des prospections, aucun *Partula* vivant n'a été observé même si ils n'ont pas été recherchés spécifiquement. Apparemment, des *Partula* étaient présents par le passé, au moins jusqu'en 2003, au niveau des grandes cascades du fond de vallée (W. Teamotuitau, com. pers. 2016) ; il s'agissait d'une forme de *P. otaheitana* selon T. Coote (com. pers. 2016).



Partula observés en 2003 par Walter Teamotuitau en haute vallée de Aoma

II.2.4. Entomofaune

Aucune observation pertinente n'a été réalisée quant aux insectes même si plusieurs espèces de demoiselles ont été observées dont certaines sont probablement endémiques de Tahiti. Néanmoins, des criquets endémiques appartenant au genre *Hydrotetrix* ont été observés sur les rochers suintants de la cascade principale de Hotumai un peu à l'amont des captages de Pu'unui.

II.2.5. Herpétofaune

Plusieurs espèces de lézards (scinques et geckos) ont été observés, généralement à basse altitude en basse et moyenne vallée. Ces espèces sont généralement très communes et bien réparties à Tahiti et dans toute la Polynésie.



Gecko (subadulte de *Gehyra oceanica* ; com. pers. I. Ineich 2016) observé en moyenne vallée de Aoma

II.2.6. Faune d'eau douce

La rivière Aoma figure en position centrale du projet de définition d'itinéraires de randonnée. Aussi, la faune d'eau douce a été plus particulièrement recherchée avec l'aide des guides locaux qui fréquentent et connaissent bien ce milieu pour la pêche aux chevrettes. Au cours des prospections, plusieurs animaux d'eau douce ont été identifiés :

- des anguilles (dont *puhi vari* ou *Anguilla obscura* et probablement *puhi mau'a* ou *Anguilla megastoma*),
- d'autres poissons appartenant aux Gobidés (*Sicyopterus pugnans*, 'o'opu ou 'apiri) et des nato (*Kuhlia marginata*),

- plusieurs espèces de chevrettes (dont *Macrobrachium latimanus* ou 'oura mato = 'onana et *Macrobrachium lar* ou 'oiha'a),
- une espèce de crabe d'eau douce (*Labuanium trapezoideum*) jusqu'à plus de 400 m d'altitude,
- plusieurs mollusques d'eau douce et notamment une néritine *Neritina canalis* et *Septaria porcellana*.

Nous présentons ci-dessous quelques éléments de connaissance de cette faune d'eau douce.

La plupart des poissons d'eau douce vivant dans les rivières en Polynésie sont des espèces amphidromes, c'est-à-dire ayant une phase marine obligatoire. Ainsi les gobidés (*ina'a*, 'apiri ou 'o'opu) et les chevrettes vont se reproduire dans les rivières, les oeufs ou les larves vont dévaler avec les courants, se développer en pleine mer avant de recoloniser les cours d'eau. De plus, la Polynésie héberge 3 espèces d'anguilles, *Anguilla marmorata* qui est une espèce abondante et qui a une répartition géographique Indo-Pacifique, *Anguilla obscura* et *Anguilla megastoma* qui sont des espèces plus rares et présentes uniquement dans le Pacifique. Leur cycle de vie comporte plusieurs métamorphoses et deux migrations transocéaniques, une par les adultes matures pour rejoindre leur zone de ponte dans l'océan (site encore inconnu des biologistes) et une par les larves leptocéphales pour recoloniser les rivières dans l'ensemble de l'aire de répartition des espèces. Si pour les anguilles la survie de l'espèce au sens biologique du terme, n'est pas menacée du fait d'une distribution Indo-Pacifique (pour *A. marmorata*) ou Pacifique sud (pour *A. obscura* et *A. megastoma*), en ce qui concerne les espèces endémiques de poissons (15 espèces) ou de crustacés d'eau douce (2 espèces) de Polynésie, il est important de maintenir leur cycle biologique intact. Cela passe par la préservation de leur milieu de vie, d'une qualité de l'eau dans laquelle ces espèces vont vivre et d'une libre circulation le long de la rivière depuis l'estuaire jusqu'aux zones les plus hautes dans les vallées (refuge de certaines espèces). Au-delà de ces considérations biologiques, les anguilles possèdent en Polynésie un caractère sacré conféré par un ensemble de légendes et de représentations traditionnelles. Leur importance touristique est soulignée aussi avec les anguilles de Huahine ou celles du lac Vaihiria, mais aussi dans bien nombre d'autres endroits où la population locale les nourrit et les protège (Pierre Sasal (CRIOBE), comm. pers. 2015).

Les mollusques dulcicoles (d'eau douce) sont relativement peu nombreux avec un peu plus d'une demi-douzaine d'espèces indigènes (Néritines des genres *Septaria*, *Clithon*, *Neritina*, *Neritilia*) et une demi-douzaine d'espèces introduites (genres *Melanoides*, *Physa*, *Helisoma*, *Lymnaea*). Ces espèces sont de bons indicateurs de la qualité des écosystèmes insulaires polynésiens car ils peuvent fournir une vision du niveau de perturbation ou de dégradation des milieux naturels. Ils peuvent donc être considérés comme de bons sujets de vulgarisation et sensibilisation lors des opérations de communication relatives à la préservation de l'environnement.

Les crustacés décapodes d'eau douce comprennent 14 espèces indigènes dans les îles de la Société et se subdivisent en crevettes (3), en chevrettes (7) et en crabes (4). Aucune de ces espèces trouvées dans les îles de la Société n'est endémique à l'archipel et plusieurs d'entre-elles, essentiellement les chevrettes, sont bien connues de la population car pêchées et consommées plus ou moins régulièrement, notamment dans la rivière Aoma.



Mollusque (*Septaria porcellana*) et crabe (*Labuanium trapezoideum*) d'eau douce de la rivière Aoma

II.2.7. Potentiel d'interprétation faunistique

L'étude de la faune de la vallée de la rivière Aoma permet d'envisager plusieurs thématiques pédagogiques ou de vulgarisation/sensibilisation. Nous listons ci-dessous les possibilités les plus pertinentes, dont certaines seront développées dans la partie relative aux itinéraires de randonnée du rapport final.

Les possibilités d'interprétation pourront principalement consister en :

- **l'avifaune**,
- **la vie d'eau douce** (chevrettes, anguilles, crabes, mollusques, poissons...).

Des fiches de description pour chaque site ou espèce d'intérêt touristique ou pédagogique pourront être rédigées pour une intégration éventuelle au sein de documents de vulgarisation dans le cas de l'aménagement de certains itinéraires de randonnée.

II.3. Patrimoine hydrologique et géologique

La rivière Aoma s'écoulant dans la vallée de Tefa'arahi est le principal cours d'eau de la commune associée de To'ahotu (**Carte 1**).

II.3.1. Hydrologie

La basse vallée mesure environ 3,6 km et s'étend de l'embouchure jusqu'à la première cascade de Vai'umete où la vallée se réduit en largeur et où le cours d'eau devient plus tumultueux. La moyenne vallée débute donc à Vai'umete et se poursuit sur 5,2 km le long du versant de Pu'unui jusqu'aux cascades principales dites de Hotumai et visibles depuis la côte. Sur les contreforts de Taravao, la moyenne vallée s'étend sur 3,3 km jusqu'à la jonction des vallons de Tetaio et Tevai'e'a, à peu près à l'aplomb du belvédère. Cette moyenne vallée est entrecoupée de nombreuses cascades dont les plus importantes sont situées coté Pu'unui à Vainae (60 m de haut, vasque de la base vers 230 m d'altitude), plus à l'amont et à l'aplomb du haut du lotissement (possiblement Teaofa, 50 m de haut, rebord supérieur à 450 m d'altitude) puis bien à l'amont du lotissement un peu après le captage au niveau des cascades de Hotumai (Ofa'ipapa, 2 cascades en de multiples sections de plusieurs dizaines de mètres dans un cirque rocheux situé à plus de 700 m d'altitude) ; coté Taravao, les cascades sont moins hautes (de 5 à 20 m) mais plus nombreuses (plus d'une dizaine ont été comptabilisées). Enfin, la haute vallée s'étend sur 1,6 km jusque sur la planèze sommitale de Tefautupapa'u (1200 m) coté Pu'unui et sur 1,9 km coté Taravao où elle démarre plus tôt sans monter à très haute altitude (860 m). Cette haute vallée, très étroite, est entrecoupée de nombreuses petites cascades pouvant parfois atteindre 40 m de hauteur.

Le plateau de Taravao et la vallée de Tefa'arahi font partie des zones instrumentées par la Cellule Hydrologie appartenant au service du GEGDP sous la tutelle de la Direction de l'Équipement. Ce réseau de mesure fut installé au milieu des années 1970 par l'ORSTOM. Deux pluviomètres sont toujours en activité sur le plateau de Taravao aux altitudes 630 et 750 m. Un pluviomètre est également présent dans la vallée de l'Aoma sur la côte 300. Deux anciennes stations hydrométriques (mesure du débit en continu) ont également été retrouvées, l'une dans la basse vallée à 53 m d'altitude un peu à l'amont des dernières habitations, la seconde dans un vallon secondaire à 977 m d'altitude, à l'amont d'un captage du SDR. Depuis plusieurs années, aucune mesure de débit n'est plus effectuée dans la rivière Aoma.

Le niveau des précipitations est important dans cette partie de l'île de Tahiti. Les cumuls annuels sont élevés dans la moyenne et haute vallée, l'altitude accentuant le phénomène avec un effet de seuil où les formations nuageuses restent accrochées aux sommets. La moyenne sur 25 années de mesure est comprise entre 4000 à 5500 mm d'eau/an (**Figure 0**). Certaines années, des cumuls supérieurs à 6000 mm sont renseignés (altitude 630 m). La basse vallée à l'approche de la zone côtière enregistre des cumuls d'eau un peu plus réduits proches de 3000 mm/an. Pour saisir un autre ordre de grandeur, le bassin versant autour de la rivière Aoma reçoit en moyenne annuelle plus de 34 millions de m³ d'eau d'origine atmosphérique.

La faible largeur de la vallée et sa géomorphologie très encaissée, avec de fortes pentes, favorisent le ruissellement de surface et l'alimentation des cours d'eau. En parcourant la moyenne et basse vallée, il apparaît que le socle basaltique est affleurant à plusieurs endroits, le substrat pédologique semble peu épais. Globalement, on peut considérer dans cette zone que le ruissellement est largement prédominant par rapport au phénomène d'infiltration.

Par contre, les vallons d'altitude, au-dessus des cascades de Hotumai, hébergent une végétation dense favorisant la rétention de l'eau. Ces « forêts de nuage » jouent un rôle tampon essentiel en retenant l'eau précipitée qui sera drainée sur plusieurs jours et plusieurs semaines. C'est le réservoir naturel de la rivière Aoma et de ses affluents. Cet équilibre se dégrade aujourd'hui avec le développement de plus en plus étouffant des *Miconia calvenscens* au détriment du couvert végétal indigène, en raison de son ombrage important et de la disparition des plantes (fougères et mousses) couvrant le sol. Cet arbuste envahissant a également le défaut de déstabiliser fortement les sols et d'accroître une érosion déjà importante naturellement.

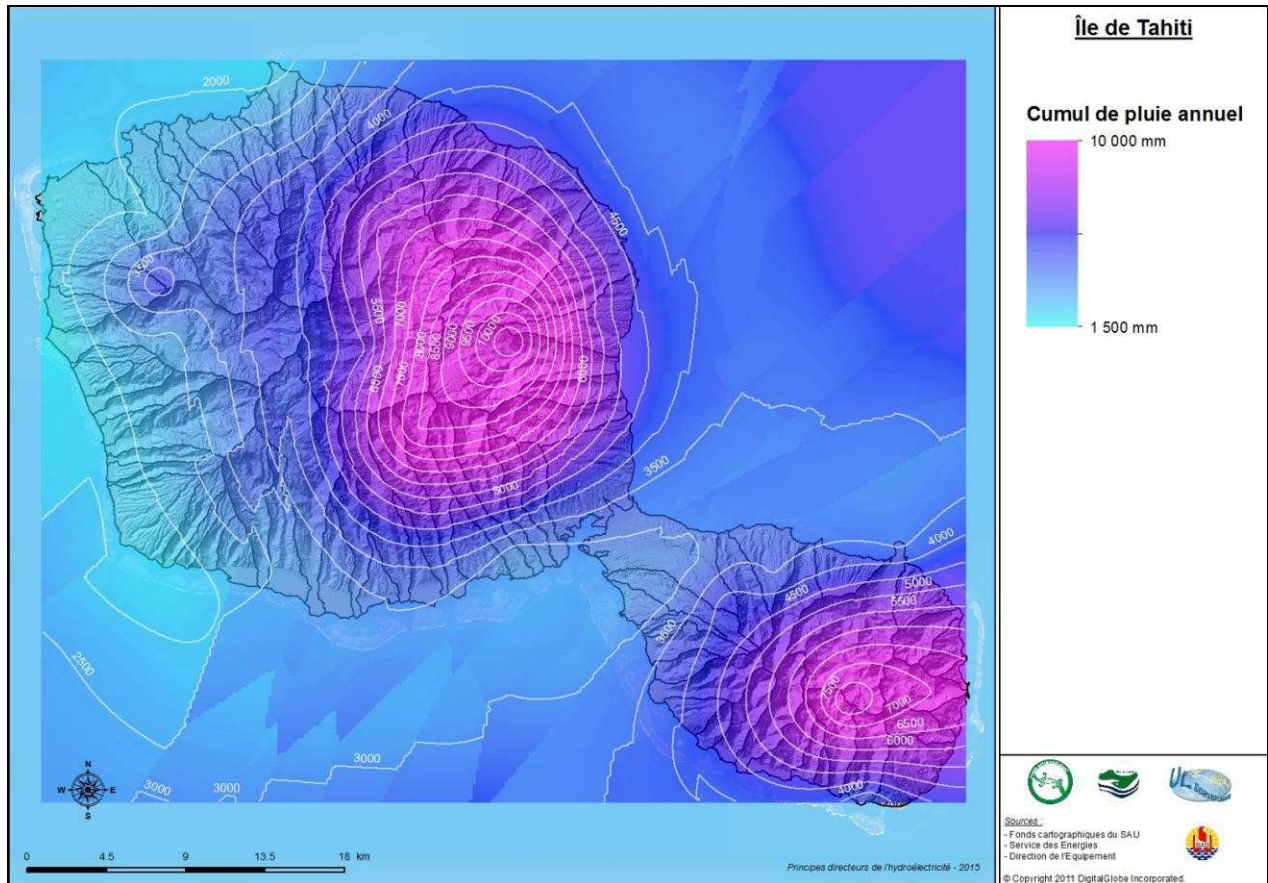


Figure 0 : Carte des isohyètes de l'île de Tahiti. Cumuls des précipitations annuelles actualisés en 2015 (Aureau, 2016)

Le débit moyen journalier de la rivière Aoma est estimé entre 550 et 600 l/s. Rapporté à sa superficie, son débit moyen spécifique est de 56 l/s/m² (Aureau, 2016). Cette valeur classe la vallée vers le 30^{ème} rang des 90 vallées tahitiennes recensées (Fen-Yin, 2012). Les volumes d'eau drainés par la rivière sont importants. La vallée abrite également plusieurs sources ou résurgences qui apparaissent plutôt sur les flancs Nord. Ces dernières, comme les affluents supérieurs de la rivière Aoma, font l'objet de nombreux points de captations d'eau pour alimenter la population ou les terres agricoles.

II.3.2. Captages

Le bassin versant de la rivière Aoma est vital pour l'approvisionnement en eau des habitants de la commune associée de To'ahotu mais également des agriculteurs de tous les plateaux

limitrophes, notamment celui du plateau de Taravao sur la commune de Afa'ahiti. En effet, lors des prospections, de nombreux captages en activité ou non ont été localisés (**Carte 4**), ainsi que deux limnimètres, le premier à 53 m d'altitude dans la basse vallée et le second à 977 m d'altitude dans la haute vallée. Nous présentons ci-dessous les captages de l'amont vers l'aval :

Captage récent du Service du Développement Rural (SDR)

Ce captage alimente la retenue d'eau de Vai'ufa'ufa qui sert de réservoir (avec d'autres retenues d'eaux artificielles plus en contrebas) pour alimenter en eau les parcelles agricoles du lotissement du plateau de Taravao géré par le SDR. Il capte 3 cours d'eau de la haute vallée coté Pu'unui à l'amont des grandes cascades, à 960 m (captage principal le plus éloigné) et 910 m d'altitude (un captage secondaire avec un renvoi d'un cours d'eau sur un autre). Ce captage est régulièrement entretenu ainsi que sa piste carrossable et son sentier d'accès. Il constitue la ressource en eau la plus substantielle pour les terres agricoles de la zone.

Captage ancien du Service du Développement Rural

Il s'agit d'un captage réalisé dans les années 1960 et alimentant la plus grande partie des pâturages sous 500 m d'altitude (altitude du réservoir principal). Le captage est situé à 555 m d'altitude dans un vallon secondaire (probablement Tevai'e'a), au-delà du vallon principal Tetaio qui est situé sous le belvédère et est accessible par un sentier partant de 580 m d'altitude. Ce captage est moins régulièrement entretenu mais est toujours en activité.

Captage actuel du lotissement Pu'unui

Ce captage alimente l'ensemble du lotissement Pu'unui avec un réservoir principal situé à 555 m d'altitude au niveau des maisons les plus hautes. Une piste carrossable tracée sur le flanc Sud de la vallée permet de relier le lotissement à la rivière principale puis un sentier (anciennement carrossable) mène à un ancien barrage de plusieurs centaines ou milliers de m³ aujourd'hui détruit : il s'agissait d'une structure empierrée aux dimensions conséquentes, 15 m de haut, avec une emprise sur toute la largeur du vallon ; la spécificité fortement torrentielle du cours d'eau, et les crues qui la caractérise, a certainement eu raison de l'ouvrage il y a plusieurs décennies. Le sentier poursuit et dessert ensuite deux petits captages (à 620 et 655 m d'altitude) à flanc de rive gauche et qui correspondent à des cours d'eau secondaires indépendant des grandes cascades de Hotumai situées un peu plus à l'amont dans la vallée principale. Ces captages sont très régulièrement entretenus tout comme le chemin d'accès.

Ancien captage du lotissement Pu'unui

Ce captage qui alimentait le lotissement Pu'unui à ses débuts est aujourd'hui abandonné. Il consistait en un bassin cimenté avec des pierres de rivière et des blocs de coraux situé dans le cours d'eau principal à 460 m d'altitude, juste à l'amont de la cascade de Teaofa et juste en contrebas du réservoir actuel cité précédemment à 555 m d'altitude. Il s'agissait ainsi d'un pompage sur 100 m de dénivelée depuis la rivière jusqu'au réservoir par l'intermédiaire d'un tuyau métallique fixé au sol par des plots cimentés. Actuellement, le bassin est partiellement détruit et la conduite est complètement cachée par la végétation.

Captage particulier de la partie agricole du plateau Pu'unui

Ce captage vise probablement à alimenter des parcelles agricoles situées en contrebas du lotissement Pu'unui, à moins de 345 m d'altitude, altitude correspondant au réservoir principal du captage situé au bord du plateau. Un sentier d'accès a été vraisemblablement creusé à la main sur le flanc Sud de la vallée principale à l'amont de Vainaue, et rejoint presque en courbe de niveau la rivière à 330 m d'altitude et le captage en pleine rivière à 360 m d'altitude.

Ce captage est situé à faible distance de la base de la cascade de Teaofa citée précédemment. Il est aujourd'hui ponctuellement inactif en raison de la casse du tuyau principal à plusieurs endroits sur l'itinéraire. Mais il est probable qu'il soit réparé dans un proche avenir.

Captage possiblement communal pour alimenter les agriculteurs des plateaux aux ananas

Ce captage alimente en premier lieu le plateau Pu'u'ura'ura et ses zones agricoles et a été réalisé possiblement par la commune ou par les agriculteurs eux-mêmes. Il capte la rivière principale à l'amont de la cascade Vainaue et est notamment accessible au moyen d'une piste aujourd'hui non carrossable située sur le flanc Nord du Mont Tetaupe'e dominant la vallée de Aoma. Cette piste à flanc de montagne rejoint à 260 m d'altitude la crête descendant sur le plateau Pu'u'ura'ura. Le captage consiste en bassin cimenté à l'entrée d'un petit canyon et sous une cascade de moins de 10 m de hauteur, à la côte 280 m.

Captages alimentant le lotissement Nordhoff

Ces captages consistent en plusieurs prises d'eau au niveau de sources s'écoulant dans les contreforts Nord de la vallée de la rivière Aoma, sur la terre Vaipahi qui porte ainsi bien son nom. Ces 5 sources captées sont situées à 130 m d'altitude et sur une longueur d'une centaine de mètres. Elles sont accessibles par un sentier bien entretenu longeant les courbes de niveau et démarrant au niveau du réservoir situé sur le plateau Puhī à 100 m d'altitude. Il est à noter que les prises d'eau sont bien réalisées et que la ressource est protégée d'une éventuelle contamination de surface.

Les habitants de la basse vallée sont quant à eux alimentés en eau par un autre captage situé en contrebas des plateaux non prospectés dans le cadre de la présente étude.

II.3.3. Cascades

Les parcours de la rivière Aoma et de ses affluents sont émaillés de nombreuses cascades qui interdisent un parcours de randonnée complet le long des cours d'eau. Ces chutes d'eau peuvent être des points de repères pour délimiter les différentes sections de la vallée. La basse vallée s'étend donc de l'embouchure jusqu'aux cascades de Vai'umete ou Vainaue. La moyenne vallée correspond au vallon de Hotumai. La transition avec la haute vallée peut être positionnée au niveau des grandes cascades de Hotumai vers les captages du lotissement Pu'unui.

Deux chutes d'eau attirent particulièrement l'attention du randonneur dont celle de Vainaue qui mesure près de 40 mètres et s'écoule dans un souffle impressionnant, où des lumières arc en ciel traversent les fines gouttelettes d'eau tirées de la bruine constante lorsque les rayons du soleil percent le ciel et se frayent un passage entre les flancs escarpés de la vallée.

Tout au fond de la vallée au terme de la randonnée partant du lotissement Pu'unui, le marcheur découvre les cascades de Hotumai qui prennent leurs sources sur les flancs du Mont Atara ou de la planèze de Tefautupapa'u. En arrivant à l'embranchement des cours d'eau Ofa'ipapa, le voie de droite mène à une chute initiale de 40 mètres. Le bassin est situé au sommet d'un petit pierrier. Le panorama vers la mer récompense les efforts de l'excursion. Le vallon voisin propose une seconde cascade haute initialement d'une trentaine de mètre. La spécificité de ce lieu est la présence de plantes vivrières importées lors des migrations polynésiennes (taro du cultivar *Apura* dont les feuilles sont mangées en *fafa* et plantains de montagne ou *fe'i*).

II.3.4. Géologie

La géologie de la Presqu'île de Tahiti est très mal connue comme en témoignent les informations contradictoires et relativement anciennes apportées par les cartes géologiques existantes (Deneufbourg, 1965 ; Dupon, 1993). En effet, le nombre de volcans principaux ou adventifs varie entre ces publications. Il semble néanmoins aujourd'hui que de nouvelles recherches, malheureusement non vulgarisées ou facilement accessibles, fassent état d'un unique volcan principal sur la Presqu'île et de plusieurs cônes volcaniques adventifs sur ses flancs.

Dans la zone d'étude, il nous paraît ainsi pertinent de mettre en avant plusieurs structures géologiques et géomorphologiques témoignant du caractère volcanique de Tahiti et valorisables dans le cadre de la mise en place d'itinéraires de randonnée (**Carte 4**) :

- le volcan adventif de Fa'arei, culminant à 145 m d'altitude,
- le volcan adventif de Pu'utoerau, culminant à 662 m d'altitude,
- l'ancien lac de cratère de Vai'ufa'ufa, associé au volcan Pu'utoerau, à 630 m d'altitude ; le lac originel a été initialement remblayé puis recreusé pour servir de retenue d'eau agricole notamment,
- les principales planèzes (appelées aussi plateaux à Tahiti) qui consistent des pentes originelle non disséquée par l'érosion du volcan principal,
- un dyke remarquable à l'amont de la cascade Vainaue, au bord de la piste non carrossable menant au captage ; au milieu d'une grande zone relativement plane et sous des bosquets de bambou, il s'agit d'une étroite crête rocheuse s'élevant à près d'une quinzaine de mètres de hauteur.

Par ailleurs, certains auteurs voient un troisième cône volcanique adventif à l'emplacement de l'ancien hôtel de Pu'unui ; nous ne l'avons pas matérialisé sur la carte car il ne paraît pas évident dans le paysage.

Enfin, notamment au niveau de la cascade Vainaue, apparaissent des laves d'épanchement du type trachy-andésitique qui suivent une période de calme postérieure à l'édification du volcan principal. Ces laves marquent bien la séparation entre la basse et la moyenne vallée de Aoma et ont pu conditionner la zone refuge de Hotumai grâce aux nombreuses cascades et falaises qui en résultent.

II.3.5. Potentiel d'interprétation

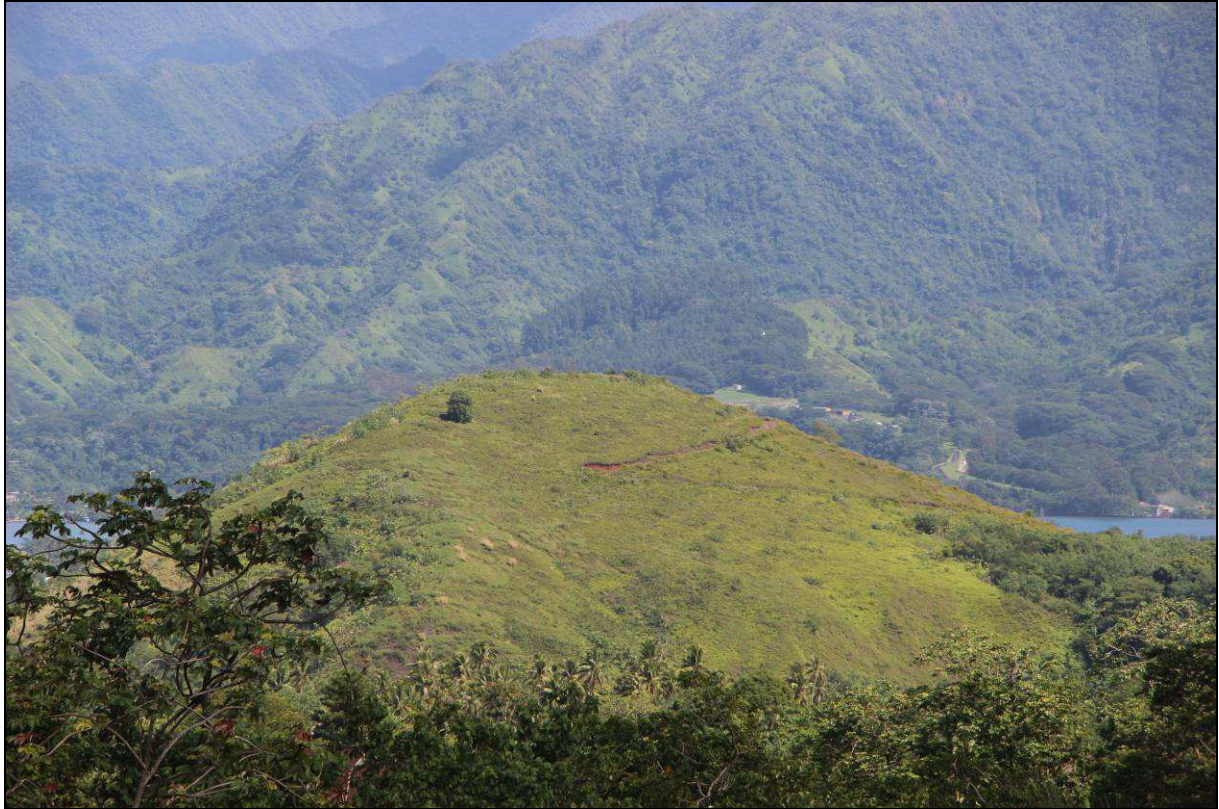
L'étude de l'hydrologie et de la géologie de la vallée de la rivière Aoma permet d'envisager plusieurs thématiques pédagogiques ou de vulgarisation/sensibilisation. Nous listons ci-dessous les possibilités les plus pertinentes, dont certaines seront développées dans la partie relative aux itinéraires de randonnée du rapport final.

Les possibilités d'interprétation pourront consister en :

- **l'hydrologie et les captages de la vallée** : pluviométrie, découpage d'une vallée, potentiel hydraulique, exploitation par l'homme, cascades

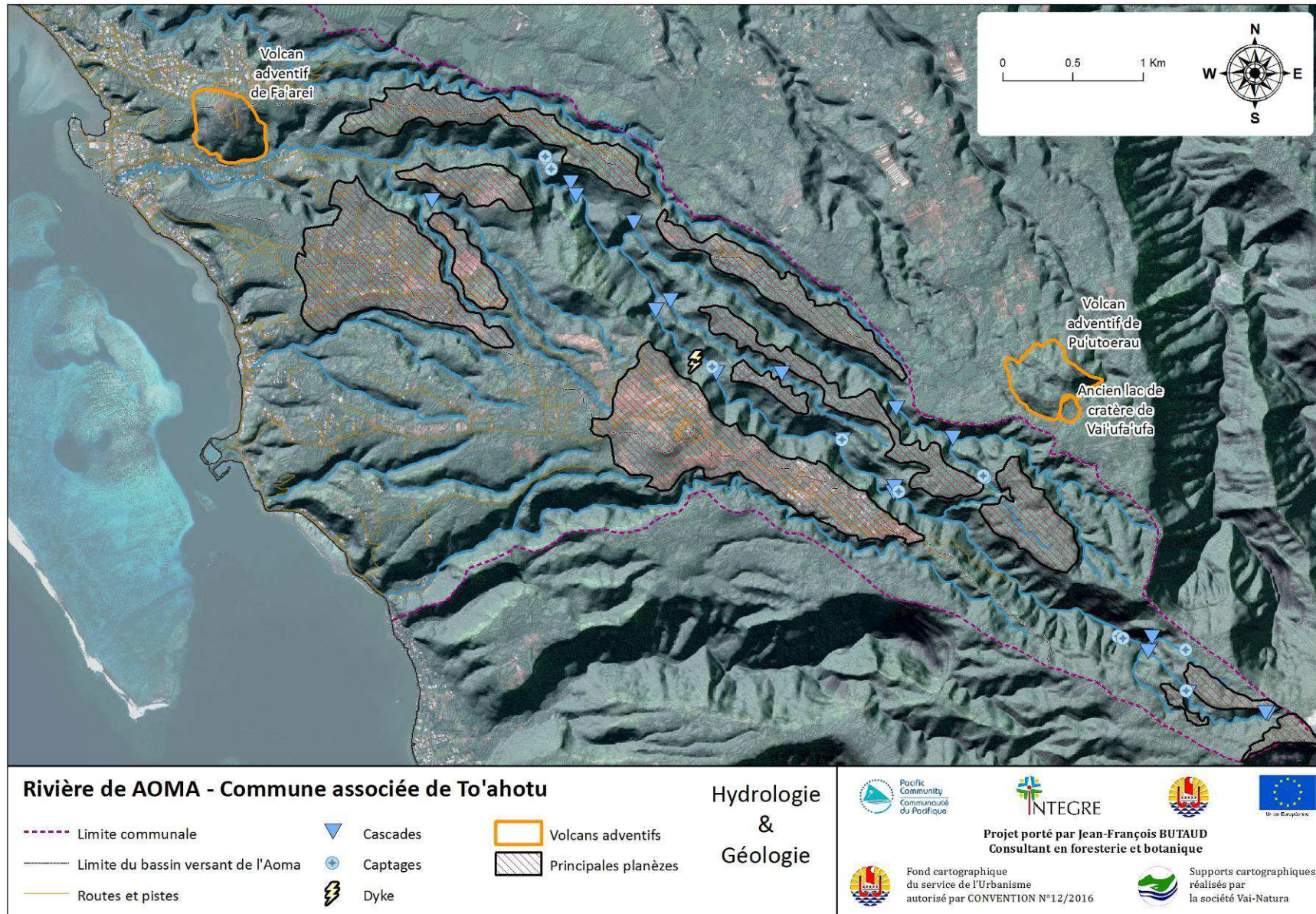
- **la géologie de la vallée et des planèzes associés** : présentation du volcanisme, de l'édification du volcan principal de la Presqu'île et de celle des volcans adventifs ; origine des falaises et des cascades...

Des fiches de description pour chaque site ou thématique d'intérêt touristique ou pédagogique pourront être rédigées pour une intégration éventuelle au sein de documents de vulgarisation dans le cas de l'aménagement des itinéraires de randonnée correspondants.



Vue sur le volcan adventif du mont Fa'arei

Carte 4 : Hydrologie et géologie de la vallée de Aoma



II.4. Patrimoine archéologique, culturel et historique

Deux types de travaux ont été menés afin de répertorier les éléments disponibles concernant le patrimoine matériel et immatériel sur la commune de To'ahotu, et plus spécifiquement sur la vallée Aoma. D'une part, nous avons effectué une recherche bibliographique et interrogé les personnes-ressources afin d'obtenir des éléments sur les traditions orales existantes sur le district de To'ahotu et sur les toponymes répertoriés pour la vallée de Aoma. D'autre part, nous avons effectué une série de prospections afin d'identifier les sites archéologiques et légendaires de surface au sein de la vallée Aoma.

II.4.1. Les éléments de traditions orales

Les sources ethno-historiques sont très discrètes concernant To'ahotu. Les traditions orales relatives à ce petit district sont surtout documentées dans le célèbre ouvrage "Tahiti aux temps anciens" publié par Teuira Henry à partir des notes prises par son grand-père le révérend Orsmond.

II.4.1.1. Territoire et lieux de pouvoir

T. Henry (2004: 77) donne les limites géographiques du district: **Te-ihī-pā**¹ au nord (traduit par "mur régulier") et **Fare-'aito** au sud ("maison des 'aito", i.e. des guerriers ou *Casuarina equisetifolia*). Ces lieux semblent correspondre peu ou prou aux limites de la commune associée actuelle de To'ahotu. Plusieurs lieux situés sur la bande littorale sont ensuite mentionnés (**Figure 1**) :

- le mont **Fa'a-rei** ;
- la rivière **Aoma** (ou '**Aao-ma'a**) ;
- la baie et la passe **Te-puta** ;
- un "terrain de réunion" nommé **To-ere-fau** ;
- la pointe **Pou-riro** où était implanté le *marae* du même nom.

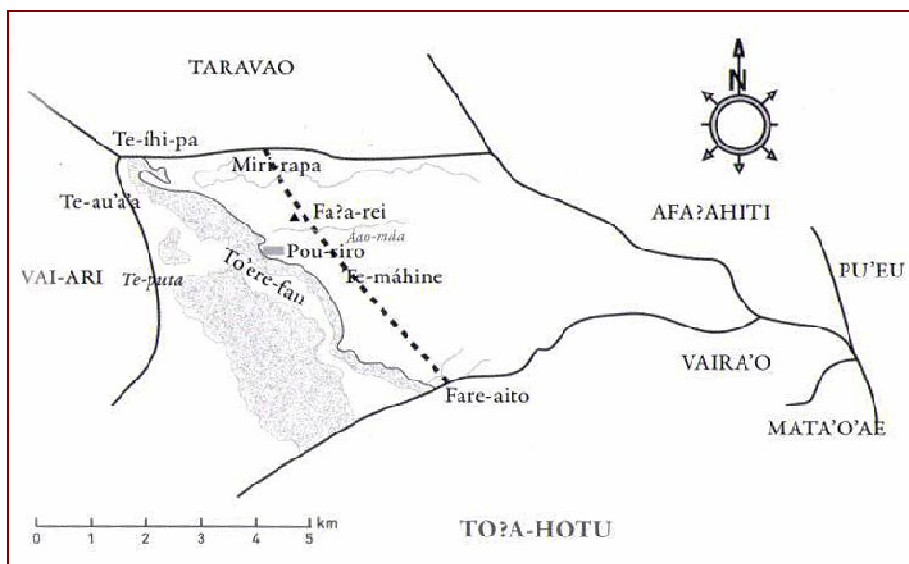


Figure 1 : Carte de To'ahotu présentant les toponymes mentionnés par T. Henry pour la bande littorale (Bodin, 2006: 299). A noter: aucun toponyme n'est livré sur la vallée Te-fa'a-rahi.

¹ Josiane Di Giorgio-Teamotuaitau (2016: 37) annonce que ce toponyme est présent dans plusieurs *mata'eina'a*, et qu'il pourrait également désigner le *mata'eina'a* originel de Tai'arapu.

Nous traiterons des toponymes géographiques de la vallée de la rivière Aoma dans la section "toponymie" (cf : II.4.1.3.), mais tout d'abord observons deux de ceux connus sur le littoral, To-ere-fau et Pou-riro, qui font référence à des lieux importants de la vie sociale.

- To-ere-fau

A l'instar de Bodin (2006: 300), nous transcrivons le nom du site communautaire de To-ere-fau mentionné par Henry de la manière suivante: Tō'ere-fau. Aux îles de la Société, le *tō'ere* est un instrument de musique utilisé en percussion. Quant à *fau*, ou *hau*, c'est un terme qui désigne un chef principal (Davies, 1851). Précisons que le son "f" en tahitien a longtemps été interchangeable avec le son "h", et bien que dans l'usage moderne la forme *hau* est la plus courante, il n'est pas étonnant que les informateurs du révérend Orsmond (présent à Tahiti dans la première moitié du XIX^e siècle) aient utilisé la forme *fau*. Les deux termes sont d'ailleurs acceptés par l'académie tahitienne.

Le fait que ce nom soit associé à un lieu important de la vie socio-politique du district de To'ahotu est frappant, car il est fort possible que Tō'ere-fau se rapporte ici à une entité politique évoquée par Robillard (1951) et Saura (2005): le *Hau tō'ere*, ou "gouvernement/chef *tō'ere*". Dans le texte de Robillard, qui présente notamment un document datant de 1845 fourni par Tefa'aora ā Mai de Borabora, ce *Hau tō'ere* désigne "les rois de Tahiti", et se rapporte à une image qui désigne le chef le plus élevé dans la hiérarchie politique, par rapport au peuple et à des chefs dits "intérieurs":

"Hau pahu rahi, ou Hau pahu nui - littéralement, gouvernement du grand tambour.

Représente le gouvernement collectif de toutes les îles gouvernées par des rois de la même famille, au-dessous des rois de Tahiti, que l'on appelait "Hau toere", gouvernement du tambour élevé.

Dans les fêtes et les danses, on faisait usage de deux sortes de tambour. L'un, bas, large, le *pahu nui* ; l'autre étroit et allongé, le *toere*. Le *pahu nui* était d'abord frappé, le *toere* répondait. Par suite, dans les assemblées, les orateurs désignaient le peuple et les chefs intérieurs par le nom de *pahu nui*, et le roi par celui de *toere*, disant: le *pahu nui* a demandé telle chose, le *toere* a répondu. De là la dénomination de Hau pahu nui donné au gouvernement de toutes les îles au-dessous de Pomare, représentant le tambour supérieur, le *toere*." (Robillard, 1951: 313).

La dimension communautaire et cérémonielle évoquée dans ce texte vis-à-vis de cette institution politique qu'est le *hau tō'ere* correspond particulièrement bien à la proximité géographique entre Pou-riro, le *marae* principal du district, et ce "terrain de réunion".

- Pou-riro

Le *marae* que mentionne T. Henry sur la pointe Pou-riro n'est plus visible aujourd'hui. Seuls quelques vestiges subsistent : une pierre dressée qui aurait été déplacée il y a quelques années, et quelques vieux *tamanu* (*Calophyllum inophyllum*) plantés au sein de la propriété adjacente à celle des Leboucher.

Le nom de cette pointe et du *marae* associé est traduit par T. Henry comme "pilier pris". Néanmoins, il est important de rappeler que le réflexe *pou* (POC *bou, PPN *pou), qui se rapporte généralement au poteau (central) d'une maison, pouvait aussi désigner des poteaux sculptés ou des dalles de pierre dressées (*po[u]fatu*) qui pouvaient marquer l'emplacement des dieux ancestraux lors des cérémonies (Emory, 1947:13). Le verbe *riro* est un réflexe du terme proto-polynésien qui renvoie à l'action de prendre ou d'emporter, mais aussi à l'idée de perte et de disparition, notamment à Tahiti (Davies, 1851).

L'idée qui ressort de ce toponyme semble donc liée à un élément fondateur et particulièrement sacré (probablement une représentation d'ancêtre), autrefois conservé sur le *marae* et qui aurait été emporté suite à un évènement particulier.

Cette interprétation est cruciale pour comprendre ce qui est ensuite rapporté par T. Henry sur le statut de To'ahotu et à son rapport vis-à-vis des autres districts de Tai'arapu. En effet, suite à la présentation succincte des différents sites de la frange littorale de To'ahotu, Henry fournit également un *Paripari fenua*, chant ou discours de louange de la terre qui attribue une origine mythique aux lieux qu'ils évoquent (Lemaître, 1973) recueilli par Orsmond en langue vernaculaire, qui relaterait la mauvaise réputation du district de To'ahotu.

Ce texte est accompagné d'une traduction, dont Bodin (1977, 2006) a proposé une réinterprétation :

Version originale	Traduction de Henry (2004)	Traduction de Bodin (1977, 2006)
<i>O Toa-hotu ti'ira'a tapu !</i>	C'est Toa-hotu auquel on a recours pour les sacrifices !	C'est à Toa-hotu que l'on va chercher les sacrifices humains à offrir au dieu Oro!
<i>E fenua 'ino, Fenua fao, e fenua tapu,</i>	Un mauvais pays, Pays de magie noire, pays de sacrifices,	C'est un mauvais pays, un pays d'esclave, un pays de sacrifice humain.
<i>E'ita e fa'aherehere i te arii</i>	Il n'épargne pas les princes	Il ne prend pas garde aux <i>ari'i</i> .
<i>Ua rave, ua rave roa, Opapa, Opapa Vairao !</i>	Quand il prend, il prend pour garder, Triomphant de Vairao !	Quand il prend, il prend pour garder. Vaira'o est son voisin.

Dans l'interprétation fournie par Henry et Bodin, le territoire de To'ahotu apparaît donc comme une sorte de réserve où des individus étaient fréquemment prélevés pour être sacrifiés au dieu 'Oro², mais également comme un pays victorieux. Ceci constitue une première incohérence, qui est suivie d'une deuxième: le fait que ce territoire soit *tapu* et en même temps irrévérencieux envers les *ari'i*, qui sont néanmoins les détenteurs de cette capacité. Notons que prendre des *ari'i* comme sacrifice humain, comme le suggère notamment Bodin, n'aurait aucun sens du point de vue du système symbolique traditionnel, puisque ce sont ces élites politico-religieuses qui forment la clé de voute du système d'interdit religieux.

Malgré la nouvelle traduction effectuée par Bodin, cette interprétation ne semble donc pas satisfaisante, car rien dans le texte original ne fait référence au culte de 'Oro ni à des sacrifices humains. En effet, le terme *tapu* transcrit par le révérend Orsmond ne semble pas désigner spécifiquement le sacrifice humain, mais bien le fameux concept typiquement polynésien qui implique à la fois une dimension sacrée et un interdit de nature religieuse. Ce concept est intrinsèquement lié à celui du *mana*, qui désigne une essence vitale, une efficacité à la fois magique et concrète qui est héritée des ancêtres et constitue un attribut spécifique des élites.

² Ce culte émergerait au XVI ou au XVII^{ème} siècle aux Iles-sous-le-vent avec la lignée des chefs Tamatoa et se serait étendu avec l'influence grandissante des Tamatoa sur les chefferies des îles de la Société en général (Babadzan, 1993 ; Kahn, 2010 ; Marić, 2012).

Examinons le texte publié par Henry à partir de notre propre traduction³ :

1. *O* | *To'a-hotu* | *ti'ira'a* | *tapu*

prédicat nominal | *To'a-hotu* | aller chercher / (faire) venir - NOM | *tapu*

To'a-hotu, l'arrivée / la venue du *tapu*

2. *e* | *fenua* | *'ino*

marqueur verbal (action incomplète) | territoire, pays | mal, mauvais

c'est un mauvais pays

3. *fenua* | *fao* | *e* | *fenua* | *tapu*

territoire, pays | à terre, vaincu⁴ | marqueur verbal (action incomplète) | territoire, pays | *tapu*

un pays vaincu / défait, un pays *tapu*

4. *e'ita* | *e* | *fa'aherehere* | *i te* | *ari'i*

négation | marqueur verbal (action incomplète) | prendre soin | de/des | *ari'i*

(où) on ne prend pas soin des *ari'i*

5. *ua* | *rave* | *ua* | *rave* | *roa*

marqueur verbal (action accomplie) | prendre | m. v. (action accomplie) | prendre | beaucoup

a pris beaucoup / a tout pris

6. *opapa* | *opapa* | *Vaira'o*

triomphe | triomphe | *Vaira'o*

le triomphe de/sur (?) *Vaira'o*

Ce texte publié par Henry témoigne donc plutôt d'un conflit guerrier ravageur, impliquant le district voisin de *Vaira'o*, plutôt que d'une pratique sacrificielle récurrente.

A l'instar d'autres lieux en Polynésie⁵, le *tapu* qui semble toucher l'ensemble du district de *To'ahotu*, serait donc directement liée à cet évènement guerrier particulièrement violent qui aurait amené à la défaite de l'un des deux camps, sur le territoire de *To'ahotu*. En effet, on sait que des cérémonies dites de reconsécration étaient organisées pour "laver" les lieux profanés par un conflit destructeur et rendre à nouveau accessible un territoire devenu *tapu* à cause du sang des guerriers tombés, et ce afin de permettre la réoccupation des lieux par les habitants.

T. Henry elle-même mentionne ces cérémonies à Tahiti :

"Lorsqu'un pays avait été dévasté par l'ennemi, et que les Dieux et les temples avaient été profanés, au moment de l'établissement de la paix et avant de faire rentrer les personnes réfugiées au *fare-hua* et autres lieux, plusieurs cérémonies religieuses appelées *raumatavehi* (enveloppement dans la consécration), avaient lieu sous la direction des prêtres. Ces cérémonies avaient pour but de rendre de nouveau le pays habitable et pour que les maladies et les calamités de toutes sortes n'affligent pas les femmes, les enfants et les impotents du fait de la profanation. Les cadavres étaient soigneusement rassemblés et enterrés. Le *marae* national et local ainsi que leurs dépendances étaient remis en place et purifiés par des prières

³ Cette proposition de traduction a été effectuée avec l'aide de Mary Walworth, docteur en linguistique.

⁴ Henry et Bodin traduisent le terme *fao* par "esclave". Or la connexion sémantique avec la protoforme PPN **fao* est surtout présente en Polynésie occidentale, où les réflexes *fao* et *fo'o* désignent une position "à terre (face ou dos)" ou "courbé" (Dougherty, 1983; Ray, 1921; Rensch, 1984), et à Mangaia où *'ao* désigne individus "les vaincus" (Shibata, 1999).

⁵ C'est notamment le cas du *pā* (village fortifié) *Otatara*, situé dans la région de Hawke's bay en Nouvelle-Zélande, devenu *wāhi tapu* (territoire sacré) suite au sang versé par les guerriers qui l'ont défendu lors des guerres menées par le Ngāti Kahungunu pour dominer la région (Allen, 1994).

et des aspersions d'eau de mer, et les Dieux étaient réintégrés dans leurs demeures. Les canaux d'irrigation détruits étaient remis en état.

Toutes ces opérations s'appelaient *pofatumatooneone* ou *tapurehu*, signifiant purification du territoire." Henry (2004: 304).

La fin du *Paripari fenua* n'est certes pas plus claire dans notre traduction que dans celles proposées par Henry et Bodin, notamment à cause de l'absence de marqueur logique entre les deux dernières propositions (*ua rave, ua rave roa / opapa, opapa Vaira'o*), mais aussi entre les termes *opapa*⁶ et *Vaira'o*. Il est donc difficile de trancher lequel des deux districts a été vainqueur et lequel a été vaincu. Henry et Bodin interprètent ce passage comme un triomphe de To'ahotu sur Vaira'o. Or la formulation stylisée du *Paripari fenua* n'est pas si explicite. Une autre interprétation pourrait être "le triomphe de Vaira'o prend beaucoup (à To'ahotu)", ce qui paraîtrait plus logique étant donné le qualificatif *fao* (défait, vaincu) associé plus haut à la chefferie de To'ahotu. L'interprétation de Bodin selon laquelle se sont les territoires sous l'autorité de Moe-te-rā-uri (To'ahotu et Mata'o'ae) qui conquièrent le territoire de Vaira'o est néanmoins soutenue par un autre chant recueilli par Orsmond et publié par Henry (2004: 79) qui qualifie Mata'o'ae de '*ai fenua* ("mangeur de terre"), un qualificatif habituel dans les traditions orales de la région qui désigne les conquérants.

Quoiqu'il en soit, le district de Vaira'o se trouve clairement entre deux districts dirigés par une même chefferie (celle de Moe-te-rā-uri). Comme nous le verrons plus bas, ceci implique que des conflits ont dû avoir lieu pour unifier cette partie de Tai'arapu à une époque plus ou moins ancienne.

II.4.1.2. Les élites politiques du district de To'ahotu

Henry (2004: 77) fournit plusieurs noms de chefs à la tête du district : Moe-te-rā-uri, qui en serait le chef principal, et Tane-ra'i et Tū-tea, qui en seraient les chefs secondaires. Les deux orateurs sont Tavi et Tirahate.

Les mêmes noms sont mentionnés à propos du district de Mata'o'ae⁷, qui partage le même groupe *arioi*⁸ que To'ahotu, et est explicitement présenté comme un territoire sous l'autorité de Moe-te-rā-uri (Henry, 2004: 79). Ceci laisse penser que ces deux ensembles territoriaux fonctionnaient de concert à un moment donné.

Aucune précision n'est donnée quant à la contemporanéité ou la succession de ces individus, mais il semblerait que les informations fournies par Henry correspondent à un moment donné de l'histoire du district.

Or, selon V. Bodin (2006: 299), la partie littorale et la partie intérieure de la vallée Tefa'arahi étaient sous l'autorité de différents chefs, les deux parties étant séparées par le mont Fa'a-rei⁹. Notre informatrice H. Leboucher soutient la même idée, et nous a donné deux noms différents pour les deux *mata'eina'a* (communautés) : celle du bord de mer portait le nom de Tema'ino, tandis que celle de l'intérieur était nommée Hotumai. D'après les recherches effectuées dans

⁶ *Opapa*: "trionpher (d'un opposant)" (Davies, 1851).

⁷ Pour Mata'o'ae, Henry mentionne un troisième chef secondaire, Tane-tu-renua (en plus de Tane-ra'i et Tū-tea), et l'orateur Tavi est présenté comme Tavi-hau-roa (Henry, 2004: 79).

⁸ La mention d'un groupe de *arioi* témoigne bien d'un contexte cérémoniel lié au culte de 'Oro. Cependant leur présence, fortement liée au culte de fertilité et aux festivités communautaires, n'apparaît pas cohérente avec l'image mortifère livrée par Henry et Bodin.

⁹ Une analyse similaire est fournie pour la vallée de Papeno'o, où Bodin suppose que les espaces de la basse, moyenne, et haute vallée constituent différents territoires, séparés par les cours d'eau et les montagnes, notamment le mont Puraha (Bodin, 2006: 173).

les registres du cadastre, ce dernier toponyme correspond en effet à une partie importante du bassin versant de la rivière Aoma, située en moyenne vallée (cf : II.4.1.3.).

De manière générale, l'étude toponymique de Bodin semble mettre en évidence l'existence, jusqu'au début du 19^e siècle, de "clans à l'intérieur de l'île et très certainement de la Presqu'île qui ne faisaient pas partie de l'organisation des districts tels qu'ils sont [habituellement] conçus, c'est-à-dire à partir du bord de mer" (Bodin, 2006: 366). Cela serait notamment le cas pour les districts de Hiti'ā, Papeno'o, Punaau'iā, Papara, Mataia, Vaiari, To'ahotu et Vaira'o.

Si l'on se base sur cette interprétation, il est possible que seule la partie littorale du district de To'ahotu ait été sous l'autorité directe de Moe-te-rā-uri. Dans ce cas, faut-il interpréter le statut secondaire de Tane-ra'i et Tū-tea du point de vue de l'occupation de l'intérieur des terres ? Il est difficile de l'affirmer, même si cela correspondrait bien à notre interprétation du terme *tō'ere-fau* qui désignerait ici le chef principal (ou "grand chef" chez Henry), et qui serait à mettre en perspective avec des chefs intérieurs, dans une organisation comparable à celle décrite par Tefa'aora ā Mai de Borabora (Robillard, 1951: 313, cf: II.4.1.1).

Concernant Moe-te-rā-uri, il est généralement connu pour être le père du héros Hiro (Cadousteau, 2009: 43-44; Henry, 2004: 226; Lavaud, 1979: 550; Ropiteau, 1930: 73; Salmon, 1904).

La plupart des généalogies des Tamatoa de Ra'iātea le placent effectivement à l'origine de la célèbre lignée de chefs, ce qui en fait l'un des ancêtres les plus importants pour les Îles-sous-le-Vent :

"Moeterauri (Moe-te-rā-uri) was also called Teriinaitera (Te-ri'i-na-i-te-ra); he was a noted warrior, as well as a navigator; he built large canoes which enabled him to go to the Marquesas, all through the Tuamotu, and even to Oahu - Sandwich Islands. [...]

Faimano (Fai-mano) being a high chieftainess herself [...]. He (Moeterauri) stayed for three days, and during this time lived as man and wife with Faimano. [...] The time of birth arrived, and happened on the second night of the new moon, a night known as Hirohiti (Hiro-hiti). [...] The old man (Ana, père de Te-pou-arua, mari de Fai-mano) then predicted that he would a fearless boy and would become noted; and gave him the name of Hiro."

(Salmon, 1904: 6, cité par Bodin, 2006: 326)

Selon certains récits, Moe-te-rā-uri aurait été tué à Tahiti par l'un des chefs de la Presqu'île de la lignée des Vehiatua et Bodin (2006) interprète sa présence dans les deux districts de To'ahotu et Mata'o'ae comme une conséquence de la vengeance de Hiro contre Vehiatua, notamment à partir du texte suivant :

"Hiro only met his father once, for he was killed in Tahiti by Vehiatua (Vehi-atua), chief of Taiarapu (Tai-arapu) a death for which a deep revenge was taken later on".

(Salmon, 1904: 2-6, cité par Bodin, 2006: 327)

Un autre récit d'auteur inconnu intitulé "*Parau tupuna nō Hiro Ari'i nō Ra'iātea*" ("Généalogie de Hiro-Ari'i, chef de Ra'iātea") mentionne Moe-te-rā-uri. Ce texte a été trouvé au Service Territorial des Archives de la Polynésie française, traduit et publié par B. Saura en 2003. Cette version de la généalogie de Hiro, apparemment rédigée à Vaira'o par un membre de la famille Tamatoa, est suivie d'un texte qui fait grand cas du personnage de Moe-te-rā-uri, dans une forme romancée et approximative d'un récit historique (Saura, 2003: 4).

Ce *parau tupuna* mentionne Moe-te-rā-uri I¹⁰ comme étant le fils de Hiro et de Fa'i-mano (habituellement mère de Hiro), et demi-frère du chef Tautu, qui apparaît d'habitude dans les généalogies publiées par Lavaud (1979) et Henry (2004) comme un lointain descendant de Hiro, situé douze générations après lui (Saura, 2003: 9).

Dans ce récit, le chef Vēhi-atua-i-te-mata'i [apparemment le même Vehi-atua, chef de Tai'arapu mentionné par Henry et Salmon] est associé à l'attribut *hā'iri'iri* (laid, ou repoussant), et se trouve confronté à un chef étranger qui aurait pris de force le territoire de Mata-hīhae, ou Mata'ō'ae-nui-ō-'Aifenua. Suite à cette attaque, un guerrier du nom de Tū-tua, à la fois associé au chef Vēhi-atua et à Moe-te-rā-uri, décide de prévenir ce dernier (présenté comme une autorité supérieure du pays) afin qu'il sauve la population de la vallée de Vavi réduite en esclavage par Vēhi-atua.

A son arrivée, Moe-te-rā-uri convoque Tū-tua afin qu'il lui indique où se trouve Vēhi-atua :

"C'est alors que Moe-te-rā-uri saisit la tête de Vēhi-atua, la brisa et y planta sa lance nommée Turi-mata'i-i-'Ohototā. Vēhi-atua mort, Moe-te-rā-uri emporta sa tête pour en faire un récipient à nourriture, destiné à Tū-tua. [...]

Lorsque Fa'i-mano ari'i mourut, Hiro ari'i e tū i Matahira-i-te-ra'i dort avec Nā-mata-ari'i i 'Ōpoa qui lui donna Tautu ari'i 'Ōpoa, c'est à dire Tama-toa I." (Saura, 2003: 49).

Dans cette version, Fa'i-mano et Hiro sont présentés comme les parents de Moe-te-rā-uri. Tamatoa I est donc ici son demi-frère, né du deuxième lit de Hiro.

Bien que ce récit présente des événements originaux et contradictoires avec les autres sources ethno-historiques disponibles qui ne mettent pas en scène un Moe-te-rā-uri victorieux face à Vēhi-atua, il est intéressant de remarquer la hiérarchie entre différents chefs, le guerrier Tū-tua étant à fois sous les ordres d'un chef local (en l'occurrence Vēhi-atua) et d'un chef *paramount*, ou supérieur (en l'occurrence Moe-te-rā-uri). Vēhi-atua semble ici outrepasser son autorité en prenant en otage une population qui est d'abord sous l'autorité de Moe-te-rā-uri, ce qui fait écho avec l'interprétation fournie plus haut à propos des chefs principaux et secondaires respectivement associés au *tō'ere* et au *pahu* dans la symbolique politique des Iles-sous-le-Vent.

A la période historique, les noms de Moe (probablement une réduction de Moe-te-ra-uri) et de Vehiatua sont également cités par les premiers visiteurs européens. Etant donné les légendes et les généalogies disponibles et mentionnées plus haut, J. Cook et J. Banks n'ont certainement pas rencontré en 1769 les chefs dont parlent les traditions orales, qui évoquent vraisemblablement des faits plus anciens. Par contre, plusieurs chefs de Tai'arapu issus de la même lignée ont pu prendre ces mêmes noms, comme le mentionne J. Di Giorgio-Teamotuaitau (2012, 2016).

II.4.1.3. Toponymie de la vallée de la rivière Aoma : synthèse et propositions d'interprétation

L'interprétation des toponymes est une entreprise qui ne doit pas être prise à la légère. Dans l'idéal, elle ne devrait pas être menée sans une contextualisation systématique des toponymes par rapport à l'environnement naturel et culturel des sites considérés, d'autant plus que les langues polynésiennes contiennent beaucoup de termes polysémiques et utilisent régulièrement des formes symboliques, métaphoriques ou métonymiques pour décrire des actions, des phénomènes naturels ou des lieux.

¹⁰ D'autres descendants de Hiro portent également le nom de Moe-te-rā-uri dans ce texte.

Nous avons tenu compte de ces difficultés dans notre interprétation des noms de terre recensés dans le cadastre. Nous proposons ainsi une normalisation graphique de ces toponymes en suivant les normes de l'Académie Tahitienne, et à partir d'une analyse syntaxique qui nous a amené à retrouver les découpages en morphèmes, et donc également les longueurs des voyelles, ou la présence des glottales ; autant d'éléments qui ne sont pas présents dans les transcriptions simplifiées, sinon fausses, du cadastre.

Nos propositions d'interprétation de la signification des toponymes du cadastre ont été menées en collaboration étroite avec nos informateurs Gilles et Hinano Leboucher, mais également en consultant le dictionnaire de Lemaître (1973), ceux de l'Académie Tahitienne (1999, 2008) aussi disponibles en ligne, et la base de donnée du POLLEX (Greenhill & Clark, 2011) également disponible en ligne.

Ces toponymes de la vallée et des planèzes proches sont positionnés, avec ceux donnés par Hinano Leboucher à l'équipe dirigée par Tamatoa Bambridge, sur les **Cartes 1** et **5**. Il faut par ailleurs bien garder en tête que certaines positions sont douteuses, les parcelles cadastrales actuelles regroupant parfois plusieurs terres englobant 4 à 5 noms distincts. Un travail plus approfondi à partir des *Tomite* serait très pertinent pour préciser tant les emplacements que la véritable transcription de ces toponymes.

- To'ahotu

Se diviserait en To'a-hotu, que T. Henry (2004: 91) propose de traduire "roc qui se précipite"; V. Bodin (2006: 299) propose l'interprétation suivante "qui a beaucoup de guerriers", "lieu où les guerriers se multiplient par naissance" (*toa*=guerrier; *hotu*=qui pousse, qui a des fruits).

Suite aux indications de Gilles et Hinano Leboucher, nous proposons une autre étymologie qui nous semble intéressante d'interroger: *to'a* correspond bien à "rocher" ou "patate de corail", mais *hōtu* correspondrait plutôt à l'action de "jaillir". Il s'agirait donc de rappeler les deux courants qui s'entrechoquent au niveau du récif barrière au niveau duquel jaillit l'écume des vagues, ou encore des gerbes d'eau qui jaillissent au niveau d'une certaine patate de corail. Certaines personnes affirment que le nom du district renvoie au récif, *to'a*, et que ces patates de corail symbolisent elles-mêmes les guerriers, *toa* (Di Giorgio-Teamotuaitau, 2016: 100). Notons d'ailleurs que cette identification de parties du récif à des guerriers est aussi présente dans plusieurs traditions orales, et notamment dans la légende du mont Rotui et les *paripari fenua* de Pihā'e'ina (Mo'orea), où Toatane se transforme en corail au lever du soleil après avoir défendu la montagne (Vahine Ahuura Rurua, comm. pers. 2016).

- Aoma

V. Bodin (2006: 299) propose deux transcriptions pour le nom de cette rivière : Áao-máa et Áao-ma, qu'elle traduit respectivement par "ciel propre" et par "ensemble des cieus ou des grands prêtres des *marae ari'i*".

Nous conserverons la première version en précisant que *ao* peut être également traduit par "monde" (monde des vivants par opposition au *pō*, celui des esprits et des dieux). Ainsi, il semblerait que la rivière Aoma corresponde à la partie propre du district. Cela fait sens si l'on se réfère à ce que nous apprend T. Henry sur la zone littorale, marquée par un important *tapu*.

- Fa'arei

Se diviserait en Fa'a-rei, que T. Henry (2004: 91) propose de traduire "(se) soulève" et V. Bodin (2006) ne propose pas d'autre interprétation.

G. Leboucher nous affirme que le mont Fa'a-rei constitue un amer pour la navigation qui fonctionne avec les sommets de Tahiti et de la Presqu'île : le mont est visible de loin et permettrait d'indiquer la direction du sud lorsqu'il est visible entre les masses montagneuses exactement au centre.

Le terme *marei*, qui signifie littéralement "attraper au lasso", est également utilisé pour désigner l'action de "prendre un cap". Divisé en Fa'a-rei, le nom de cette montagne pourrait effectivement être traduit par "faire-cap", le mot *rei* traduisant à la fois la proue ou la poupe de la pirogue. T. Henry fait d'ailleurs référence à la Presqu'île de Tai'arapu comme "la proue d'un navire" / "*rei pahi*" (Henry, 2004: 409).

L'expression "*marei te mou'a*" signifie littéralement "attraper la montagne", mais fait aussi référence au fait de se diriger et d'atteindre une île en suivant un cap, qui depuis le large est généralement l'un des sommets, comme par exemple à Tikopia avec le mont Reani (Firth, 1936), ou dans les légendes de Maui, lorsque celui-ci "pêche les îles".

- *Vai'umete*

Ce toponyme est relativement courant aux îles de la Société et aux Marquises, et correspond souvent aux vasques formées en fond de vallée (T. Maric, comm. pers. 2016), *vai* désignant l'eau et *'umete*, un récipient creux, généralement en bois, utilisé en contexte domestique. A l'emplacement de ce toponyme se trouve une vasque située sous la petite cascade et encadrée par de la roche en place en constitue une représentation naturelle typique.

- *Tefautupapau*

Se diviserait en Te-fau-tupapa'u, "le lieu des morts", ou "des esprits". Cette zone d'altitude située dans la partie sommitale de To'ahotu (à plus de 1000 m) pourrait en effet avoir été un lieu de sépulture dans les temps anciens, comme c'est parfois le cas à Tahiti ou dans l'archipel des Marquises.

- *Oropa'a/oropao*

Plutôt 'Oropa'a, qui serait le nom d'un vallon situé en haute vallée de Vaipohe et longeant Pu'unui. Il pourrait s'agir d'une référence à la chefferie située dans la vallée de Taharu'u¹¹ (Marić, 2012). Ce toponyme pourrait également être une référence au chef 'Olopana¹², connu à la fois à Hawaï'i et à Tahiti (Henry, 2004; Johnson, 1975).

Par ailleurs, Johnson discute l'origine des frères 'Olopana/'Oropa'a et Mo'ikeha (chefs de Kaua'i qui viennent de Kahiki/Tahiti), et que Henry situe dans les districts Nord de Tahiti à cause de leur lien avec la famille de Tafa'i (Hina sa grand-mère vivant à Mahina).

Johnson contredit Henry à propos de l'origine de cette lignée de chefs et affirme que Mo'ikeha viendrait de Teahupo'o ou Tautira (Johnson, 1975: 58). Par ailleurs, Henry mentionne le nom du clan 'Oropa'a à propos d'un territoire situé à Papara ou à Vaitoru dans l'isthme de Taravao (Henry, 2004: 73-74). Enfin, il est également intéressant de mentionner l'existence d'un abri funéraire du nom de la lignée des 'Oropa'a dans les traditions orales hawaïennes (Johnson, 1975: 62-63). Cet abri aurait accueilli les ossements de Mo'ikeha rapportés à Tahiti, son lieu de naissance. Johnson envisage que cet abri serait situé à Papara ou Tautira (où plusieurs sites funéraires de montagne sont connus), ou bien à Teahupo'o. Nous pouvons maintenant rajouter la vallée Vaipohe juste au Sud de Aoma à cette liste potentielle, d'autant plus que le toponyme 'Oropa'a correspond à une zone de fortes pentes ou de falaises (**Carte 5**), qui étaient typiquement favorisées pour les dépôts funéraires par les anciens polynésiens.

¹¹ " Cette zone était devenue un centre religieux important sans doute assez récemment, lorsque le *maro 'ura* fut introduit à Papara, au tout début du XVIII^{ème} siècle, après le mariage de Tamatoa II (Ari'ima'o) avec Te'e'eva de Papara" (Marić, 2012: 193).

¹² Les sons n et ng du proto-polynésien se transforment régulièrement en n à Hawaï'i, et deviennent n ou glottale en tahitien (M. Walworth, comm. pers. 2016).

- Teaofa

Se diviserait en Te-ao-fa, ce qui pourrait désigner "la lumière qui émerge", ou "le jour qui pointe". Une cascade est située à ce niveau de la vallée, et ce toponyme pourrait faire référence à une zone plus lumineuse dans un endroit globalement sombre.

- Teoreporepo

Il semble que le toponyme ait été écorché dans le cadastre, et que le nom original de cette terre soit Teareporepo, qui se diviserait en Te-ao-reporepo, que l'on peut traduire par "la lumière/monde troublée/opaque", ce qui contraste avec le nom de la rivière Aoma, "le monde propre".

- Hotumai

Se diviserait en Hotu-mai, "ce qui pousse", ou "ce qui jaillit", ou "jaillit". Hinano Leboucher se rappelle des itinéraires de son enfance avec des pieds de Hotu et Tamanu ainsi que des structures archéologiques en pierres sèches, dont certaines seraient des *marae* dallés et enclos par des murs d'environ un mètre de hauteur. H. Leboucher se souvient d'anciens sentiers parfois très étroits, à peine marqués, et de cascades à franchir. Pour elle, Hotumai est le nom du *mata'eina'a* intérieur, au niveau de la zone de plateau située au-delà des premières cascades (et plus particulièrement la zone des cascades principales dominant Pu'unui, qui comprenait autrefois nombre d'orangers).

- Ofaipapa

Se diviserait en Ōfa'i-papa, ce qui veut dire "dalle/s de pierre horizontale(s)" (substrat de roches volcaniques, ou "faux prismes"). L'environnement de ce lieu est un cirque rocheux situé en haute vallée de Aoma et constitué de falaises et de cascades visibles depuis le littoral.

- Vaiufaua

Se diviserait en Vai-'ufa'ufa (*vai* = eau ; *'ufa'ufa* = mousse végétale), et désigne le lac de cratère situé près du belvédère de Taravao ; ce toponyme pourrait également désigner l'auvent de la baleine ou le cloaque du requin en relation avec une autre légende sur la création de Tahiti (Frédéric Torrente, comm. pers. 2016) ; cette seconde hypothèse pourrait être mise en relation avec la légende des baleineaux qui auraient été un temps cachés dans ce lac.

- Puutoerau

Se diviserait en Pu'u-to'erau, "la colline (en direction des vents) du nord" ou "la colline où souffle le vent du Nord", et désigne le rebord du cratère situé près du belvédère.

- Tepatea

Se diviserait en Te-pa-tea, "le mur clair" > fait probablement référence à deux falaises dos-à-dos qui forment un mur à deux pans relativement clairs. Il se pourrait que ce toponyme désigne un site refuge situé à l'amont de falaises claires.

> Patea = cultivar de *Artocarpus altilis* ? Mentionné comme l'un des arbres sacrés choisi par Hiro pour construire sa pirogue nommée Fa'atahuri-ra'i (Henry, 2004: 501).

- Farearo

Se diviserait en Fare-'aro, c'est-à-dire "la maison des combats".

- Tevaiea

Se diviserait en Te-vai-'ē'a, "le chemin de l'eau", " le chemin creusé par l'eau ", ou "l'eau qui montre la voie". Ce toponyme pourrait correspondre au vallon où est situé l'un des captages du Service du Développement Rural (SDR) alimentant la zone des pâturages.

- Tetaio

Se diviserait en Te-tai-ō, "l'ouverture vers le large/la mer", et pourrait correspondre à une zone de crêtes à partir desquelles il était possible d'observer le large.

- Oruroo/Oruro

Se diviserait en Oru-ro'o, "la colline (bosse) glorieuse". Le nom Ro'o fait référence à Rongo, l'une des divinités primordiales du panthéon polynésien généralement associée aux plantes cultivées et à l'horticulture.

- Puunui

Se diviserait en Pu'u-nui, "la grande colline". Cette colline est effectivement visible du large. Les noms des deux dorsales qui la composent sont célèbres et continuent d'être cités dans des chants.

- Vevera

Se diviserait en Veve-ra ("qui s'appauvrit"), ou ve-vera ("quelque peu chaud"). Le redoublement de vera [ve(ra)-vera] pourrait indiquer une grande chaleur, voire un incendie.

- Vainaue

Se diviserait en Vai-na-ue, "là où l'eau se précipite", ce qui correspond très probablement au nom donné à l'une des cascades de la vallée. Il s'agit probablement de celle qui est visible depuis le plateau Puhi et qui marque la fin de la basse vallée de Aoma. Ce toponyme est connu par Jeff Johnson et Temo Teriitaumihau (sous le nom de Vainaue ou de Veenaue) à propos du vallon situé en contrebas de Pu'unui.

- Tetaute ou tetaupe

Se diviserait en Te-taupe'e, "le balcon". Jeff Johnson mentionne le toponyme Tetaupe qui constitue le sommet de la crête où est installé le pluviomètre en contrebas de Pu'unui.

- Puhi (plateau)

Puhi désigne l'anguille. Ce toponyme pourrait faire référence à la forme sinueuse de cette planèze toute en longueur.

- Nuuri

Se diviserait en Nu'u-rī, "une avancée perchée/pendue" ou Nu'u-ri'i, "petite avancée". Jeff Johnson connaît le toponyme Nu'uri pour une petite portion du plateau Puhi se détachant du plateau principal.

- Raimaoa

Se diviserait en Ra'i-mā-'ō'o'a. 'ō'o'a signifie "ce qui tourne", et peut désigner un "petit tournant dans une vallée entre deux collines" (Académie Tahitienne, 1999).

Un autre division possible est Ra'i-mā-'o'a, 'o'a signifiant "étroit". Cela pourrait être lié à la butte avançant dans la vallée depuis le plateau Puhi et imprimant plusieurs virages à la rivière principale.

- Vaipahi

Se diviserait en Vai-pahī, ce qui signifie "l'eau qui jaillit". En effet, à ce niveau de la vallée nous avons pu identifier plusieurs sources qui jaillissent de la montagne et qui sont actuellement captées pour alimenter le lotissement Nordhoff. Notons qu'il existe également une cascade du même nom dans le district de Mataiea (T. Maric, comm. pers. 2016).

- Heruea iti/rahi

Se diviserait en Heru-'ē'a, ce qui désigne le "chemin creusé (par l'eau?)". Les suffixes *iti* et *rahi* désignent apparemment deux vallons de différentes tailles. Jeff Johnson connaît bien ce toponyme.

- Puuururaura

Se diviserait en Pu'u-ruraureva, et désignerait une "colline où se trouve une variété particulière de *fe'i* (*Musa troglodytarum*)". Cependant, il s'agit probablement d'une erreur, car la variété de *fe'i* en question est nommée *rureva*. Jeff Johnson connaît plutôt le toponyme pu'u-ura'ura, qui fait visiblement référence à la couleur rouge du plateau.

- Matauraau

Se diviserait en Mata'u-ra'au, "la crainte du bois" ou "la forêt qui fait peur". Une division en Mātau-ra'au désignerait plutôt "l'habitude du bois".

- Hututemaeva

Se diviserait en Hutu-te-maeva, "le *hutu* (*Barringtonia asiatica*) de bienvenue" (*maeva* étant un terme *tapu* réservé aux élites).

Il faut également préciser que le nom Te-Atara que nous faisons correspondre à la planète sommitale appelée Tefautupapa'u désigne probablement le sommet détaché de toute planète situé un peu plus à l'Est de la zone d'étude, entre les vallées Ahaavini, Vavi et Aivaro.

II.4.1.4. Les récits légendaires (fournis par H. Leboucher)

Na-tohora no Vai'ufa'ufa (les deux baleineaux de Vai'ufa'ufa)

Il y avait autrefois à To'ahotu un couple qui souhaitait avoir des enfants, mais en vain. Un jour, la femme tomba néanmoins enceinte et au bout du terme, elle mis au monde deux baleineaux (*na-tohora*). Le couple, soucieux de ne pas répandre la nouvelle, de peur des moqueries du voisinage, garde secrètement les deux baleineaux dans un bassin en bord de mer¹³, nommé Taipo'araru¹⁴. Lorsque certains voisins commencent à s'apercevoir de la nature des deux bébés, le couple décide de les emmener au lac de Vai'ufa'ufa et les nourrissent de ce qu'ils peuvent, notamment le *taro*, *Colocasia esculenta*, le 'ape, *Alocasia macrorrhizos*, le *fe'i*, *Musa troglodytarum*., etc.

Mais le couple se rend progressivement compte du décalage qui existe entre eux et leur progéniture et se lamente : "si nous avons élevé des êtres humains, quelqu'un aurait pu s'occuper de nous quand nous serons vieux!"¹⁵ Au bout d'un certain temps, et à force d'entendre ces lamentations, les baleineaux décident de quitter leur bassin à Vai'ufa'ufa et descendent la rivière Aoma. Mais une fois arrivés à l'embouchure de la vallée, ils n'arrivent pas à sortir et périssent sur la plaine. Leur présence est aujourd'hui matérialisée par deux monticules de terre et de pierres (*na-tohora*) sur la terre Vaitohora où existait une source du même nom¹⁶.

Ce récit reste à compléter à partir des données du SCP (Edmée Hopuu, comm. pers. 2016) et des possibles interprétations de Frédéric Torrente (comm. pers. 2016).

Vahine-o-maha-mata

Vahine-o-maha-mata (littéralement "la femme aux quatre yeux" ou "la femme aux quatre regards"¹⁷, une image pour dire qu'elle voit tout) est la gardienne de To'ahotu dans le sens où elle observe l'horizon et prévient les occupants de la vallée lorsque des ennemis s'approchent. Pour protéger le district, cette femme postée au sommet du mont Fa'arei communiquait avec deux gardiens chargés de repousser les ennemis :

- D'un côté, Te-'ara-ta'ata ("celui qui veille") s'occupait de protéger la partie nord du district, depuis le littoral de Vaitarua (pointe nord de To'ahotu à la limite entre Papeari et Afa'ahiti) jusqu'au lac Vai'ufa'ufa.
- De l'autre côté du district, au niveau de Vairaō, c'est le héros Maui qui protège le district¹⁸.

¹³ Selon G. et H. Leboucher, ce bassin fut détruit lors du cyclone dévastateur de 1983.

¹⁴ Tai-pō'ara-rū, "le claquement rapide du littoral". Désignerait aussi le son qui annonce un décès.

¹⁵ Ce type de phraser est présent dans de nombreux contextes polynésiens, notamment à Maiao où un couple a mis au monde un lézard (légende relevée par Carole Atem et publiée dans le Bulletin 337 à paraître de la Société des Etudes Océaniques).

¹⁶ Cette terre située à l'Ouest de la pointe Pou-riro, correspondrait selon Gilles Leboucher à l'ancienne embouchure de la rivière Aoma en raison des fonds importants qui bordent la partie Ouest de la pointe.

¹⁷ G. Leboucher suggère qu'il s'agit là de désigner les quatre points cardinaux, ce qui ne correspondrait pas à une signification ancestrale, pré-européenne.

¹⁸ Une suite à la légende de la capture du soleil par Maui présentée par T. Henry (2004: 406-408) a été communiquée à Honolulu en 1901 par Mme Nu'u Hills, originaire de Vata'oe à Tahiti, et mentionne également la présence de Maui au sud de To'ahotu:

"La caverne de Mā-ū-i est sur la limite qui sépare To'a-hotu de Vai-ra-ō. Sur le rivage rocheux du côté de Vai-ra-ō se trouve l'empreinte de pied alors qu'il se dirigeait vers le récif, et sur le récif se trouve une autre empreinte qu'il fit lorsqu'il captura le soleil." (Henry, 2004: 408).

Vahine-o-maha-mata est donc la troisième gardienne du district, située au centre, au niveau du mont Fa'arei. Un jour, deux guerriers jumeaux de Mo'orea décident de se mesurer à ceux de To'ahotu. Ils rament alors jusqu'au lieu-dit Punatea¹⁹ sur l'île de Tahiti et décident ensuite de lancer leur attaque séparément, de manière à prendre leur adversaire à revers: l'un arrivera par les terres, l'autre par la mer.

Vahine-o-maha-mata voit celui qui s'approche par les terres et prévient Te'arata'ata, qui va se poster sur la plage de Mitirapa. Ils se confrontent, Te'arata'ata en vient à tuer le guerrier avec sa propre lance. Il laisse sa dépouille sur la plage avec sa lance enfoncée verticalement dans son torse. Lorsque le deuxième guerrier découvre le corps de son frère mort, il se précipite sur sa dépouille. Et avant de ramener le corps de son frère à Moorea, il lèche la pointe de la lance (pour la nettoyer) et dit "Je lèche la pointe de ta lance" (*Te miti nei e au te rapa o ta'oe 'omore*). C'est de cette phrase que provient le nom de la plage de *Mitirapa* (littéralement "lécher la pointe").

Ce récit sous-entend sûrement quelque chose en rapport avec l'aspect sacré (*tapu*) du sang et de la lance du guerrier, un objet à haute valeur qui constitue aussi un objet de prestige : en l'occurrence, il importe de nettoyer la lance souillée par le sang, avant de la remporter car elle est devenue *tapu*.

En dehors de cet aspect symbolique, ce récit montre à quel point les noms de lieu fonctionnent comme des points d'ancrage de la mémoire collective. En l'occurrence, le nom de la plage de Mitirapa rappelle une victoire des guerriers du district sur leurs voisins de Mo'orea.

Ces deux guerriers venus de Mo'orea pour combattre sont vraisemblablement Tapuote et Fetunania de la lignée des Marama de Ha'apiti (Lee Rurua, comm. pers. 2016). En effet, la légende rapportée par H. Leboucher fait écho au récit des guerres entre la lignée des Marama et celle des 'Atiro'o ('Āti Ro'o, "le clan de Ro'o) publié dans les mémoires d'Arii Taimai²⁰ (2013: 119-122). Le récit met en scène la défaite des guerriers 'Atiro'o face aux Marama suite à leur occupation de plusieurs districts de Mo'orea. Suite à cela, Tapuote et Fetunania, les deux guerriers jumeaux qui ont mené plusieurs batailles décisives contre les Atiro'o à Mo'orea, auraient débarqué à Puna'auia pour les attaquer dans leurs retranchements. Encore victorieux, ils se seraient ensuite rendus, selon Arii Taimai, jusqu'à Tai'arapu par l'isthme de Taravao, où ils auraient encore décimé les 'Atiro'o et auraient construit le *marae* avec leurs crânes, ce qui serait à l'origine du nom du district de Teahupo'o²¹, Te-ahu-upo'o signifiant "le mur, ou *ahu*, fait de crânes" (Arii Taimai, 2013:122). En se basant sur les différentes versions des généalogies des Marama de Mo'orea publiées par C. Robineau (1985: 46-47), il est possible de donner une date relative pour ces événements : ils seraient contemporains du chef Tetupuaiura-o-te-rai qui a vécu quatre générations avant Arii Taimai, c'est-à-dire dans la première moitié du 18^{ème} siècle.

¹⁹ Nos informateurs nous ont appris que Puna-tea était l'ancien nom d'une plage de Punaauia, à hauteur de l'actuel hôtel Intercontinental. Mentionnons aussi que ce nom pourrait aussi faire référence à une terre située sur le littoral oriental du district d'Afa'ahiti.

²⁰ Arii Taimai (1821-1897) était membre de l'aristocratie de Mo'orea et descendante des Teva, l'un des clans les plus puissants à Tahiti avant l'hégémonie des Pomaré qui occupait la côte sud de Tahiti ainsi que toute la Presqu'île.

²¹ Selon T. Henry (1962, 2004), qui publie essentiellement des traditions orales recueillies à Tahiti: "Le district de Te-ahu-'poo [Te-ahu-po'o] tire son nom d'un mur de têtes, fait de toutes les victimes d'une bataille entre les districts Nord et Sud de Taia-apu [Tai-arapu]. Cette bataille fut provoquée par une discussion au sujet de la frontière séparant Tautira de Matahihae. L'affaire une fois réglée dans le sang, les guerriers du district Sud, victorieux, décapitèrent leurs victimes et firent un mur de leurs têtes à Rapa'e sur la frontière [entre Teahupo'o et Tautira]" (Henry, 2004: 80).

Cette version fait écho à la légende rapportée par H. Leboucher, notamment à propos du chemin parcouru par les deux frères guerriers, également arrivés à la Presqu'île en suivant le même parcours: de Mo'orea, jusqu'à Puna'auia puis à Tai'arapu par l'isthme de Taravao. Bien sûr, l'issue de la confrontation et la signification du nom de Teahupo'o n'est pas la même selon que l'on se place du point de vue des traditions orales de Mo'orea ou de la Presqu'île. Mais ces différences apparaissent contradictoires seulement si on les considère comme des récits factuels plutôt que comme des récits légendaires adaptés dans chaque district.

Ahume'e-te-pairu

H. Leboucher nous a conté deux récits différents autour de ce personnage.

- Récit n° 1 :

Le premier est celui qui se rapporte à Ahume'e-te-pairu ("Ahume'e la belle") et sa flûte magique, un *vivo* (flûte nasale) qui porterait le nom de Tutu'a. Elle jouait de sa flûte sur la pointe Pou-riro²² (parfois notée Poriro), et le son qu'elle produisait s'entendait jusqu'à l'île de Huahine, car la flûte était magique grâce à la perle (*poe*) qui était à l'intérieur.

Tous les soirs, Ahume'e-te-pairu laissait sa flûte sur cette pointe "où personne n'osait venir", et dont l'accès était protégé par un *varua ino* (un "esprit-gardien") appelé Te-'auaha-pito²³.

Une nuit, un groupe de guerriers venus de Huahine s'emparent de la perle et la ramènent dans leur île²⁴. Après cette nuit, plus personne n'entendit le son de la flûte, car elle ne pouvait en produire sans la perle. Après avoir appris qu'elle avait été volée, Ahume'e envoya son chien jusqu'à Huahine afin qu'il récupère sa perle.

G. et H. Leboucher ont évoqué un gros rocher au sein d'un éboulis situé au Sud de Fare et au niveau de Fiti'i et de la route traversière, qu'un habitant de Huahine leur a indiqué comme étant l'endroit où avait été caché la perle en question.

Selon l'étude de la toponymie de Huahine effectuée par Bruno Saura (2005), une parcelle située dans la commune de Fiti'i porte effectivement le nom de Hunara'a-poe ("le lieu où est cachée la perle") et se situe en bord de route, en arrière de la baie de Fiti'i (Saura, 2005: 238-239). Au sein de cette parcelle se trouve un gros bloc de basalte qui, selon les traditions orales de la vallée, aurait été déplacé par un certain Utapō de Ha'apū, le district du sud-est de Huahine (**Figure 2** ; Saura, 2005: 239-240).

²² Pou-riro, que H. Leboucher nomme aussi Poe-riro ("la perle emportée"), justement à cause de cette légende.

²³ Selon nos informateurs *'auaha* désignerait un tourbillon de vent, selon le Fare vana'a, le synonyme *'auvaha* = 1. goulot ou orifice, 2. orateur ou interprète du chef, "celui qui transmet la parole".

²⁴ D'où les noms alternatifs de la pointe Pou-riro : Po-riro (volé la nuit) ou Poe-riro (perle volée) ; par ailleurs, sur cette pointe venaient également des sirènes, Meherio, et des chansons ont été écrites à ce sujet.



Figure 2 : Rocher dit avoir été porté par Utapō sur la terre Hunara'a-poe (Saura, 2005)

A proximité immédiate de ce rocher, de l'autre côté de l'actuelle route, un autre rocher porterait l'empreinte de la patte d'un chien nommé Pi'i-horo, et qui est associé au rocher de la perle, ce qui vient corroborer la version tahitienne de la légende de la perle fournie par Hinano (**Figure 3**) :

"Quelques mètres avant la bifurcation qui mène à la vallée de Te-vai-rahi, en venant du village de Fiti'i, se trouve un caillou dit 'āvae 'ūrī (patte de chien), dont la forme rappelle en effet une énorme empreinte animale. Cet animal légendaire, Pi'i-horo, est dit être venu en ces lieux pour y récupérer une perle volée et dissimulée là (d'où le nom de cette terre, Hunara'a poe: lieu où est cachée une/la perle). Il existe de multiples variantes de cette légende, dans lesquelles Pi'i-horo peut venir de Tahiti, ou bien des Tuamotu."

(Saura, 2005: 235-23)



Figure 3 : Rocher portant l'empreinte du chien Pi'ihoro (Saura, 2005)

Plusieurs récits relatifs à cette histoire sont recensés à Huahine. Celui rapporté par Namata Mare (1987: 37-39) met en scène un chien venant de Manihi et poursuivant une jeune femme de Huahine qui aurait dérobé la perle à un jeune homme qui l'avait séduite (le propriétaire du

chien) avant de revenir dans son île. Un autre récit provenant d'Hubert Brémond, et recueilli par Natea Montillier (SCP) en 2001, met en scène le chien d'une femme *ari'i* de Paea²⁵.

- Récit n° 2 :

Ahume'e occupe une grotte au pied du mont Fa'arei²⁶. Elle aime manger la chair humaine, notamment les enfants. Tahuatira, le fils de Ahume'e et d'un personnage lié à l'île de Ra'iatea²⁷, habitait à hauteur de l'actuelle pharmacie de Mitirapa. Un jour qu'il s'aperçoit de la disparition des enfants de la région et du vice de sa mère pour la chair humaine, il décide de protéger ses propres enfants et prend la mer afin de les emmener à Ra'iatea chez son père. Mais Ahume'e les poursuit dans le lagon et arrive à leur niveau à proximité de la passe *Matu'u*. Tahuatira fait alors un feu et chauffe des pierres pour faire bouillir de l'eau. Finalement, il renverse l'eau bouillante et les pierres chaudes dans la bouche de Ahume'e alors qu'elle se rapprochait de la pirogue. Ahume'e ne meurt pas mais se transforme alors en esprit marin et depuis elle est nommée Nina-here. Depuis lors, cet esprit protecteur serait matérialisé par une lumière claire circulant le long du récif Te-mā'ino ("se laver du mal"), et accompagnerait les marins qui ne trouvent pas la passe *Matu'u* au niveau de To'ahotu. Hinano Leboucher précise que Nina-here émet une odeur qui attire les hommes, et qui serait celle de la drupe rouge du *fara* (*Pandanus tectorius* var. *tectorius*). De son côté, Tahuatira retourne vivre chez son père à Ra'iatea, en empruntant la passe nommée To'ahotu qui se trouve au sud-est du lagon de Taha'a.

Comparaisons régionales et mise en perspective du personnage de Ahume'e/Nina vis-à-vis du répertoire mythologique polynésien

Dans un effort de comparaison régionale, nous avons tenté de retrouver en quoi les deux récits relatifs au personnage de Ahume'e pouvaient entretenir un lien avec le répertoire des mythes existants en Polynésie orientale. En effet, il nous semblait intéressant de valoriser ces récits légendaires en fournissant un contexte aux traditions orales de To'ahotu et, au delà, de participer à la documentation des mythes et légendes de la région.

Au sein des légendes transmises par H. Leboucher, c'est particulièrement le personnage de Ahume'e/Nina qui a attiré notre attention, car ses caractéristiques et les événements qui lui sont associés rappellent les personnages féminins associés au rôle d'"ogresse", très présents dans le folklore polynésien, mais également dans le répertoire plus classique de la mythologie de Polynésie orientale telle qu'elle est recueillie depuis le XIX^e siècle. Les correspondances logiques entre les différents répertoires régionaux ne sont pas toujours claires, et notamment pour le personnage qui nous intéresse, car les correspondances thématiques, phonétiques ou métaphoriques peuvent être problématiques.

Plusieurs noms et plusieurs caractéristiques sont d'ailleurs associés à ce personnage multifacette dans le récit fourni par H. Leboucher :

- Tout d'abord Ahume'e-te-pairu est un personnage redouté qui assure clairement un rôle d'élite puisqu'elle a accès au principal *marae* du district, puis dans un second temps, ce personnage semble archétypique de celui de la *vahine-'ai-ta'ata* (femme cannibale, "ogresse") ou plutôt du '*oromatua-nihoniho-roroa*²⁸ (Henry, 2004: 183).

²⁵ Les deux récits sont retranscrits en langue vernaculaire par Saura (2005: 236).

²⁶ Apparemment aujourd'hui sur le terrain de la famille De Schoenburg.

²⁷ H. Leboucher mentionne "le dieu de Taputapuatea", il s'agirait donc de 'Oro.

²⁸ Dans la cosmologie polynésienne, les '*oromatua* sont des esprits (protecteurs ou destructeurs) qui constituent une catégorie de divinités de seconde catégorie (Babadzan, 1982: 134). La catégorie des '*oromatua-nihoniho-roroa* correspond à ces semi-divinités qui reviendraient du *po* pour étrangler et dévorer des vivants qu'ils ont connu (Davies, 1851: 173).

- Nina-here correspond à une ultime transformation de Ahume'e qui se décompose et devient un fluide indéfini suite à l'action de son fils Tahuatira.

a. Les liens avec les traditions orales des Îles sous le Vent et avec le cycle mythologique du héros Tafa'i/Tahaki.

Le personnage de Ahume'e/Nina décrit par H. Leboucher rappelle plusieurs légendes provenant de différentes îles de Polynésie centrale et qui traitent également d'une femme cannibale connue sous différents noms :

- La légende de Hau-manava-i-tu fournie par Hiro (1985) traite d'une femme de Taha'a qui dévore les enfants jusqu'à ce que son fils nommé Tuturi-i-te-au-Tama lui verse des pierres chaudes dans la bouche, la transformant ainsi en corail, avant de s'enfuir vers Ra'iatea où il deviendra un grand guerrier.

- Un récit issu des traditions orales de Huahine et relevé par Bruno Saura (2005: 28-29) mentionne une "femme méchante" (*vahine-taehae*), qui dévore les hommes, jusqu'à ce que son mari ne prenne peur et s'enfuit sur sa pirogue après lui avoir versé des pierres chaudes dans la bouche, la brûlant ainsi de l'intérieur et faisant couler ses organes et les sécrétions de cette femme qui se seraient répandues tout autour de l'île. Cette légende est mentionnée par Saura comme une origine possible du nom de l'île de Huahine, qui ferait référence aux odeurs caractéristiques de ces sécrétions (*te āhua*). Par ailleurs, l'informatrice de Saura précise que cette femme pourrait être nommée Nona (Saura, 2005: 29, note n°24).

- De nombreux récits décrivant le personnage de Nona (ou Rona) sont connus en Polynésie centrale et notamment aux îles de la Société et aux Tuamotu, ont été retranscrits de longue date : Rona, "la femme dans la lune", à Rangiroa (Leverd & Aipi-taroi-a-nui, 1911: 172-175), Nona, aussi nommée Haumea ou Faumea, à Ana'a (Stimson, 1937) et à Tahiti (Henry, 2004: 506-508; Leverd, 1912 : 3-5; Sanford, 1936)²⁹.

Toutes les versions recueillies présentent ce personnage féminin comme relativement puissant, soit par son rang, soit par son *mana*. Bien que souvent conté comme une légende à part, le récit des événements qui se succèdent autour du personnage de Haumea constitue néanmoins la première partie du cycle mythologique du héros Tafa'i, et notamment dans les versions tahitiennes et pa'umotu (où il est nommé Tahaki). Dans ces différentes versions, ce personnage représente effectivement l'ancêtre le plus ancien de Tafa'i, puisqu'il serait la mère de Hina, elle-même à l'origine de la lignée de Tafa'i (**Figure 4**).

²⁹ Soulignons que la version tahitienne de la légende de Tafa'i publiée par A. Leverd provient notamment d'une informatrice résidant à Vairao.

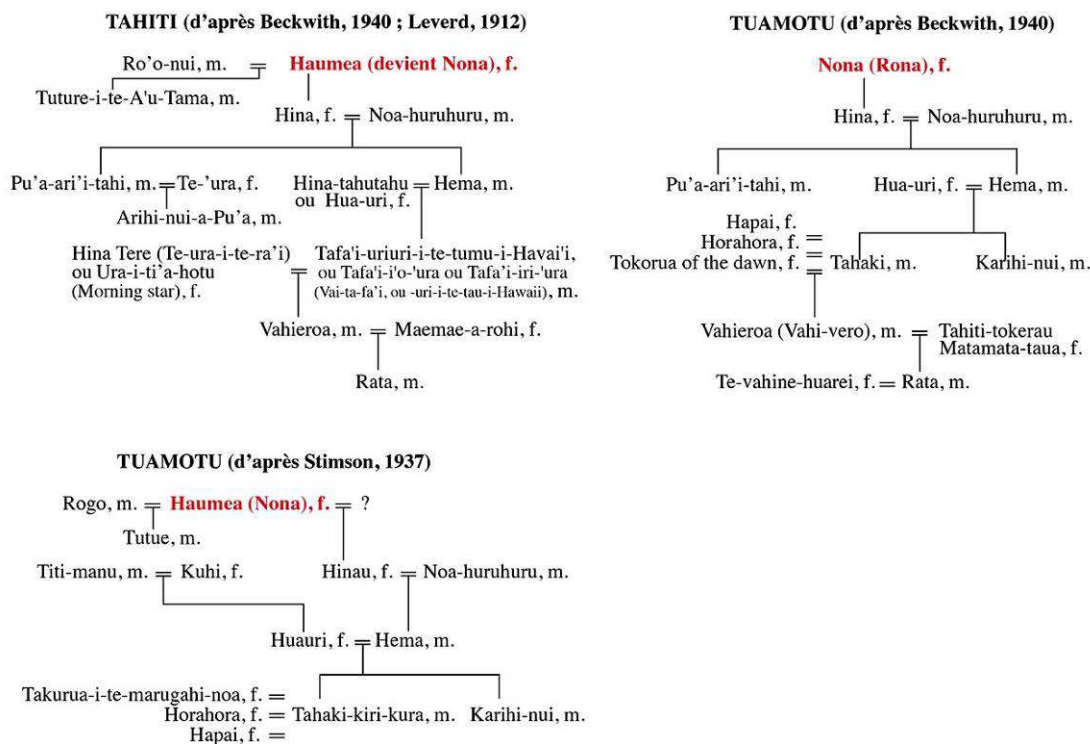


Figure 4 : Généalogies de Tafa'i / Tahaki et position relative du personnage de Haumea/Nona selon les versions recueillies en Polynésie centrale.

Cette femme de haut rang, épouse d'un chef prestigieux qui l'a abandonné, est successivement appelée Haumea et Nona, ou Nona-nihoniho-roroa ("Nona aux dents longues "). Dans un premier temps, elle est présentée comme la femme du chef Ro'o-nui (nom qui est vraisemblablement celui du dieu Ro'o, ou Rongo), qui dirigeait un district situé au nord de l'île de Tahiti³⁰, mais originaire d'un autre monde. Selon la version tahitienne de Tafa'i recueillie par Leverd (1912), ce chef viendrait en fait du *po* (le monde des esprits et des non-vivants). Après que celui-ci ait quitté Haumea (pour retourner dans le *po*), elle reste seule avec son premier fils, nommé Tuture-i-te-'Au-Tama. C'est alors que Haumea deviendra cannibale et sera nommée Nona. Il est intéressant de remarquer que le caractère violent et cannibale de ce personnage est associé avec le fait de consommer la nourriture crue. En effet, Tuture s'enfuit en voyant sa mère consommer de la viande crue car il a peur qu'elle fasse de même avec lui et le dévore suite à une saute d'humeur, et ce avant même que celle-ci n'ait effectué aucun acte de cannibalisme (Leverd, 1912: 1-2).

Dans le contexte tahitien de la légende de Tafa'i, Haumea ne devient réellement Nona-nihoniho-roroa qu'à l'issue de l'épisode des pierres chaudes versées dans sa bouche, similaire à celui décrit par H. Leboucher et également présent dans les légendes mentionnées plus haut et recueillies dans différentes îles de l'archipel de la Société (Henry, 2004 ; Hiro, 1985 ; Leverd, 1912 ; Saura, 2005). Leverd précise que plusieurs de ses informateurs à Tahiti considèrent la première partie de l'histoire comme une légende à part. Selon nous, cette division du récit a pu amener à la forme moderne et isolée de la légende de "Nona l'ogresse", encore très populaire à Tahiti aujourd'hui.

³⁰ Territoire appelé Tahiti-to'erau dans la version tahitienne publiée par Leverd (1912). Selon d'autres versions, l'action se passe dans le district de Mahina (Beckwith, 1940 ; Henry, 2004 ; Sanford, 1936) ou à 'Orofara dans le district de Haapape/Papeno'o (Leverd & Aipi-taroi-a-nui, 1911).

Les noms fournis par H. Leboucher sont certes différents de ceux mentionnés dans les récits recueillis dans la première moitié du XX^e siècle (Beckwith, 1940: 245-246 ; Henry, 2004: 506-508 ; Leverd & Aipi-taroi-a-nui, 1911; Leverd, 1912: 1-5 ; Stimson, 1937: 60), mais ils correspondent phonétiquement bien.

En effet, il y a une correspondance régulière entre le son h et le son f, entre le son l et le son r, et entre le son k et la glottale dans la plupart des langues de Polynésie orientale. Et là où toutes les langues de Polynésie orientale utilisent le son t, la langue hawaïenne utilise le son k, d'où les correspondances suivantes :

- Tafa'i aux Samoa et à Tahiti ; Taaki à Rarotonga ; Tahaki aux Tuamotu ; Kaha'i à Hawai'i ; Tawhaki en Nouvelle-Zélande. Ce héros de la mythologie polynésienne fait partie des personnages les plus célèbres du répertoire mythologique de Polynésie orientale.

- Haumea à Tahiti et Hawai'i ; Faumea aux Tuamotu. Haumea/Faumea devient ici Ahume'e. Cette transformation de *hau* en *ahu* procède d'une métathèse du son h³¹, et se produirait couramment dans les traditions orales dans la région (B. Saura, comm. pers. du 02/06/16), ce qui est sûrement dû au fait qu'il s'agit justement de traditions transmises oralement et qui n'ont été fixées par l'écrit que très récemment.

- Nona à Tahiti ; Rona aux Tuamotu et en Nouvelle-Zélande. Le changement du son n/r doit être en réalité lié à un changement sporadique n/l, relativement rare en Polynésie (M. Walworth, comm. pers. du 07/06/16).

Un personnage nommé Rona existe effectivement dans les traditions orales maories. Sans être directement connectées, les légendes maories semblent fortement reliées avec les récits relatifs au personnage de Haumea/Nona/Rona tels qu'ils sont mentionnés à Tahiti, aux Tuamotu et à Hawai'i. Des deux côtés, ce personnage est lié aux mêmes thématiques et à des éléments comparables, notamment le rapport à l'astre lunaire, un couple primordial qui se sépare, ainsi que la consommation de chair humaine (Davis, 1855 ; Tregear, 1891: 423 ; White, 1887).

Par ailleurs, Nona/Rona devient ici Nina. Il s'agit d'une transformation phonétique très irrégulière et relativement improbable qui correspond à un changement récent et ponctuel, peut-être dû au fait que le terme *nina* désigne l'état de cendre ou de suie (Henry, 2004: 320, note 162), ce qui pourrait faire directement référence à l'épisode des pierres chaudes qui mène à la transformation de Nona.

b. Au-delà de la Polynésie centrale: hypothèse diachronique sur l'évolution d'un personnage mythologique

D'autres correspondances avec le personnage de Ahume'e existent au-delà de l'archipel de la Société. Bien que narrativement plus éloignées de la légende de Tafa'i, il semble que certaines connexions thématiques puissent être établies entre différentes figures mythologiques qui seraient liées au personnage décrit par H. Leboucher.

▪ Haumei et Aumia aux Marquises

- Hau-mei (ou Ao-mei) est mentionnée pour les Marquises comme une divinité cannibale qui apprécie particulièrement les yeux (Garcia, 1843: 42-43).

³¹ La métathèse est une modification phonétique qui implique une permutation de deux phonèmes. Il s'agit d'un phénomène rare mais qui peut se produire dans toutes les langues (M. Walworth, comm. pers. du 07/06/16).

- Aumia est évoquée par Handy (1923: 244) comme l'une des divinités primordiales, sœur de Ātea, Tāne, Tū et 'Ono.

▪ Haumea à Mangareva³²

Haumea est également mentionnée à Mangareva comme la première des femmes du dieu Tagaroa (Buck, 1971: 420-423). Elle y est également associée à une cannibale lorsqu'elle porte le dieu Tu dans son ventre.

▪ Haumea à Hawai'i

Le personnage de Haumea est très présent dans la mythologie hawaïenne, où elle est directement associée à Papa, femme de Wākea³³, dans sa forme déifiée. Papa et Wākea sont des divinités primordiales, respectivement la terre-mère et le ciel-père, mais également les ancêtres de tous les hawaïens³⁴ (Beckwith, 1940: 276). Tantôt déesse de la fertilité ou divinité destructrice à Hawai'i, Papa/Haumea peut parfois être confondue avec sa fille, la déesse Pele (*idem*: 276) et est également "crainte comme ogresse" (*idem*: 289).

Le lien entre cette divinité hawaïenne et la Polynésie centrale semble particulièrement net au vu de plusieurs documents :

- Dans les traditions orales transcrites par Samuel Kamakau (1869), Haumea serait venue de Kahiki (Tahiti) avec ses frères Kane (Tane) et Kanaloa (Tangaroa).

- Dans son travail sur les mythes hawaïens, Fornander mentionne Haumea comme une femme abandonnée par son mari et qui finit sa vie à Vaiari sur l'île de Tahiti (Fornander, 1878: 205)

- A Hawai'i, il est également dit que Haumea vient de Nu'umealani, la terre sacrée des dieux (Beckwith, 1940: 276), ce qui peut être associé au mont Te-Mehani à Ra'iatea, l'une des entrées vers le *po*, le monde des esprits (Henry, 2004 ; Lewis, 1980).

▪ Haumea et Haumia en Nouvelle-Zélande

- En Nouvelle-Zélande, Haumea est identifiée sous le nom Haumia, une ancêtre du monstre marin Paikea (probablement une baleine), que l'on retrouve d'ailleurs dans les versions locales du cycle légendaire de Tawhaki (Tafa'i) car c'est lui qui tue le père de Tawhaki, Hema, et que Tawhaki tue en retour pour se venger (Tregear, 1891: 303). Haumia y est aussi connue comme une ogresse qui dévore ses propres enfants (Beckwith, 1940: 289).

- Haumia-tikitiki (ou tiketike) est une divinité masculine issue des dieux primordiaux Rangi et Papa et associée aux plantes sauvages, en particulier au rhizome (*aruhe*) de la fougère *Pteridium esculentum*, ou *rarauhe*³⁵ (Best, 1924).

De manière générale, les légendes autour de Ahume'e qui nous ont été transmises par H. Leboucher constituent donc un apport important (et inattendu !) à la connaissance du répertoire mythologique polynésien transmis depuis plusieurs siècles. Par ailleurs, ces traditions orales trouvent des échos dans les autres îles de la Société, et dans le cas de la légende de Ahume'e/Nina (Haumea/Nona), et progressivement détachées du cycle de Tafa'i, nous avons montré les équivalents

³² En réalité le son h n'existe pas à Mangareva, et devrait ici être remplacé par une glottale (M. Walworth,

³³ Autrement connu comme Ātea ou Rangi en Polynésie orientale.

³⁴ Selon les prêtres de Kane et Kanaloa de Maui, le premier homme aurait été créé par Haumea (Ellis, 1917: 324).

³⁵ L'importance de ce rhizome dans la subsistance des Maoris, qui le consommaient cuit ou bouilli, explique le fait qu'il ait été personnifié (Best, 1924: 185-186).

dans les différents archipels de Polynésie centre-orientale, depuis les îles Cook jusqu'à Mangareva, et nous avons également souligné les ramifications découvertes jusqu'à Hawai'i et en Nouvelle-Zélande.

Le récit évoquant l'attaque des deux frères guerriers de Mo'orea est bien différent de celui d'Arii Taimai (Arii Taimai, 2013), et projette une nouvelle lumière sur l'interprétation des conflits qui ont pu opposer les différentes chefferies des Îles-du-Vent pendant la période du Contact avec les premiers européens.

II.4.2. Les vestiges archéologiques

II.4.2.1. Les prospections archéologiques et la recherche de Hotumai

Les prospections archéologiques ont visé à la fois à approfondir l'inventaire archéologique de la Polynésie française conduit par le SCP mais également à tenter de démontrer l'existence ancienne de deux chefferies sur l'actuel territoire de la commune associée de To'ahotu, tout ceci sur fond de points d'intérêts pour des itinéraires de randonnée.

En effet, l'informatrice principale relativement aux traditions, Hinano Leboucher, nous a confirmé à plusieurs reprises l'existence de la chefferie de Hotumai dans le fond de la vallée. Cette chefferie de l'intérieur est par ailleurs supputée par Bodin (2006) en se basant sur les traditions indiquées par Henry (2004). H. Leboucher nous a fait part de ses multiples visites sur les hauts plateaux de Hotumai dans son enfance avec son père il y a probablement plus d'une cinquantaine d'années ; elle décrit des accès difficiles par des sentiers ne subsistant déjà à l'époque que sous forme de traces, après le franchissement de plusieurs cascades ; elle se rappelle également plusieurs sites archéologiques apparemment relativement imposants (murs de 1 m de hauteur) et marqués par des *tamanu* et *hotu*, arbres introduits plantés sciemment sur ces zones de vie ou ces sites sacrés ; elle positionne Hotumai à l'amont des cascades de la vallée visibles depuis la côte.

Ainsi, les prospections archéologiques se sont attachées à localiser le mieux possible Hotumai (cadastre, personnes ressources), à prospecter les plateaux plus ou moins perchés de la moyenne et de la haute vallées, ainsi qu'à repérer les plantes polynésiennes dont la présence témoigne de l'occupation humaine (dont les *tamanu* et *hotu*).

Le site de Hotumai correspond, pour plusieurs personnes ressources, à l'ensemble de la moyenne et de la haute vallées, plutôt coté Pu'unui, et plus particulièrement aux cascades des captages du lotissement Pu'unui à plus de 700 m de hauteur. Les données cadastrales donnent quant à elle une position située en contrebas du lotissement Pu'unui et à l'amont de la cascade Vainaue, englobant potentiellement également une planèze située entre le plateau Oruro'o et le bras Sud de la Aoma (**Carte 5**).

Relativement aux plantes polynésiennes, les prospections ont mis en évidence 14 plantes pouvant témoigner plus particulièrement d'occupation ou fréquentation humaine plus ou moins soutenues ou localisées. Les plantains de montagne ou *fe'i* (*Musa troglodytarum*) sont trouvés les plus en altitude, jusqu'à plus de 1000 m, et témoignent des vallons humides et frais qui étaient fréquentés en saison pour cette ressource se développant à l'époque quasiment sans entretien dans les *peho fe'i* aujourd'hui ravagés par le miconia et les cochons sauvages. Les bambous ou *'ofe* (*Schizostachyum glaucifolium*) utilisés comme contenants ou ustensiles divers et figuiers des teinturiers ou *mati* (*Ficus tinctoria* subsp. *tinctoria*) employés en teinture ou pour conserver le feu sont encore communs dans basse et la moyenne vallée ; ne

produisant pas de fruit et se multipliant ainsi végétativement de proche en proche, ils marquent également des sites fréquentés régulièrement sans pour autant receler nécessairement de structures lithiques. Les châtaigniers d'Océanie ou *mape* (*Inocarpus fagifer*) sont communs en basse vallée et beaucoup plus rares en moyenne vallée jusqu'à 350 m ; utilisés pour ses amandes comestibles, il s'est naturalisé le long des cours d'eau mais sa présence à l'amont des vallées et sur certains replats dans les pentes indique des plantations volontaires. Les *hotu* (*Barringtonia asiatica*) sont réguliers en bord de cours d'eau en raison des fruits entraînés par la pente et par le courant et n'indiquent ainsi pas nécessairement des structures lithiques ; néanmoins, les 2 *paepae* de la butte Raimaoa sont marqués par la plusieurs pieds de *hotu*, tout comme quelques manguiers, cocotiers, *mape* et arbres à pain. Plusieurs gros pieds de *hotu* situés sur les pentes fortes en contrebas de Pu'unui (ancien hôtel) n'ont par ailleurs pas été cartographiés. Deux bosquets de *tamanu* (*Calophyllum inophyllum*) ont été recensés, un sur le flanc Ouest du mont Fa'arei et l'autre en contrebas de la falaise située à gauche de la cascade Vainau ; si les pieds principaux ou les pieds-mère de ces bosquets ont indubitablement été plantés, aucune structure lithique n'a été observée à leur proximité. Le plateau Oruro'o consistait également en un site potentiel où trouver des structures lithiques ; malheureusement aucun vestige n'a été observé malgré la présence d'un bosquet de très gros pieds de manguiers et de quelques gros banians isolés. La vallée à l'amont de la cascade Vainau a également été prospectée de manière plus approfondie mais seul un alignement probablement d'origine récente a été localisé alors que cocotiers, arbres à pain, *hotu*, pomme-Cythère, *ma'ota* (*Cyrtosperma chamissonis*) et bambous ont été observés au niveau de sites pourtant habitables.

Les prospections pour localiser ce potentiel habitat lié à Hotumai sont donc restées globalement vaines même si les indices de fréquentation des zones supérieures à 250 m d'altitude ne sont pas rares. Les plateaux situés à plus de 550 m d'altitude n'ont pas été prospectés (ou peu comme la planèze du mont Atara) car les conditions climatiques (température, pluviométrie, humidité...) et pédologiques (sols ferrallitiques pauvres, argileux...) n'y sont pas propices à une installation humaine ancienne. D'un autre côté, certaines structures ont pu disparaître suite à l'érosion intense causée par les pluies, la pente et plus récemment par le miconia, mais également être détruites lors du défrichage des plateaux (Puhi, Taravao, Pu'unui) ou de la création de pistes d'accès aux captages.

II.4.2.2. Les vestiges architecturaux

Peu de sites archéologiques de surface ont été identifiés au cours de nos prospections dans la vallée Te-fa'a-rahi. Cette faible densité est notamment due à la morphologie de cette vallée très encaissée, où le peu d'espace disponible en fond de vallée peut être rapidement noyé sous les eaux lors des fortes pluies, et où les plateaux d'altitude sont relativement étroits.

Malgré les indications de Hinano Leboucher qui laissaient entendre que de nombreux habitats existaient autrefois en haute vallée, nous n'avons pas identifié de structure claire en surface. Cela n'est pas forcément contradictoire avec la présence ancienne d'habitats temporaires ou construits en matériaux légers, car ceux-ci ne laisseraient pas de traces visibles dans le paysage.

La **Carte 6** permet de localiser les vestiges identifiés au sein du bassin versant de la vallée de la rivière Aoma. Les plantes polynésiennes discutées dans la partie II.1.5. y sont également représentées.

- Le site de Na-Tohora (informations provenant du site internet du SCP)

Plusieurs sites de surface situés sur la plaine littorale de la Presqu'île ont été visités par la cellule Archéologie et Histoire du Service de la Culture et du Patrimoine (SCP) dans le cadre du Plan Général d'Aménagement de la commune de Tai'arapu Ouest, et notamment le site associé à la légende des deux baleineaux (cf : II.4.1.4.).

D'après les informations transmises par le SCP, les éléments monumentaux du site ne sont pas des rochers naturels ou une accumulation naturelle de blocs de basalte (comme c'est souvent le cas pour les sites légendaires), mais semblent bien être deux *paepae*³⁶ construits intentionnellement (**Figure 5**).

Ces deux structures se trouvent sur des terrains privés. L'un des deux terrains appartient à la famille de H. Leboucher, qui souhaite privilégier la conservation des structures, mais l'autre propriétaire pourrait constituer une menace à la préservation du site car il souhaite terrasser les structures situées dans son terrain pour son usage privé.



Figure 5 : Paepae ouest (à gauche) et est (à droite) conservés sous les purau (*Hibiscus tiliaceus*) (Photos du SCP)

- Les traces d'un site vraisemblablement horticole ont été identifiées au bord de la rivière Aoma, au niveau du toponyme Vaipahi (intitulé site horticole sur la **Carte 6**).

Le site est constitué d'un muret en pierres sèches aménagé au niveau de la rupture de pente et de plusieurs séries d'alignements qui correspondent aux assises de murs à double parement qui forment des enclos de 150 à 300 m² au niveau d'un espace ouvert sur la rive gauche de la rivière Aoma (**Figure 6**).

Ces différentes structures ont été extrêmement perturbées, sans doute à l'issue des importantes crues qui se produisent lors des fortes pluies et qui, selon Maite Morohi, peuvent faire monter le niveau de la rivière de plusieurs mètres à ce niveau de la vallée.

De telles structures en enclos sont relativement courantes en Polynésie et peuvent correspondre à des habitats, à des parcs à cochon, ou à des zones horticoles que l'on aurait justement souhaité protéger des cochons. Nous penchons plutôt pour cette dernière hypothèse étant donné le contexte humide du site, impropre à une implantation humaine permanente mais cependant favorable à des activités horticoles.

³⁶ *Paepae* est un terme générique pour désigner les plateformes construites en pierres sèches, que ce soit pour des raisons pratiques, notamment lors de l'installation d'un habitat permanent dans une zone humide ou en pente, ou symboliques, lorsqu'il a fallu marquer l'espace pour souligner la frontière entre un espace sacré et un espace séculaire, etc.

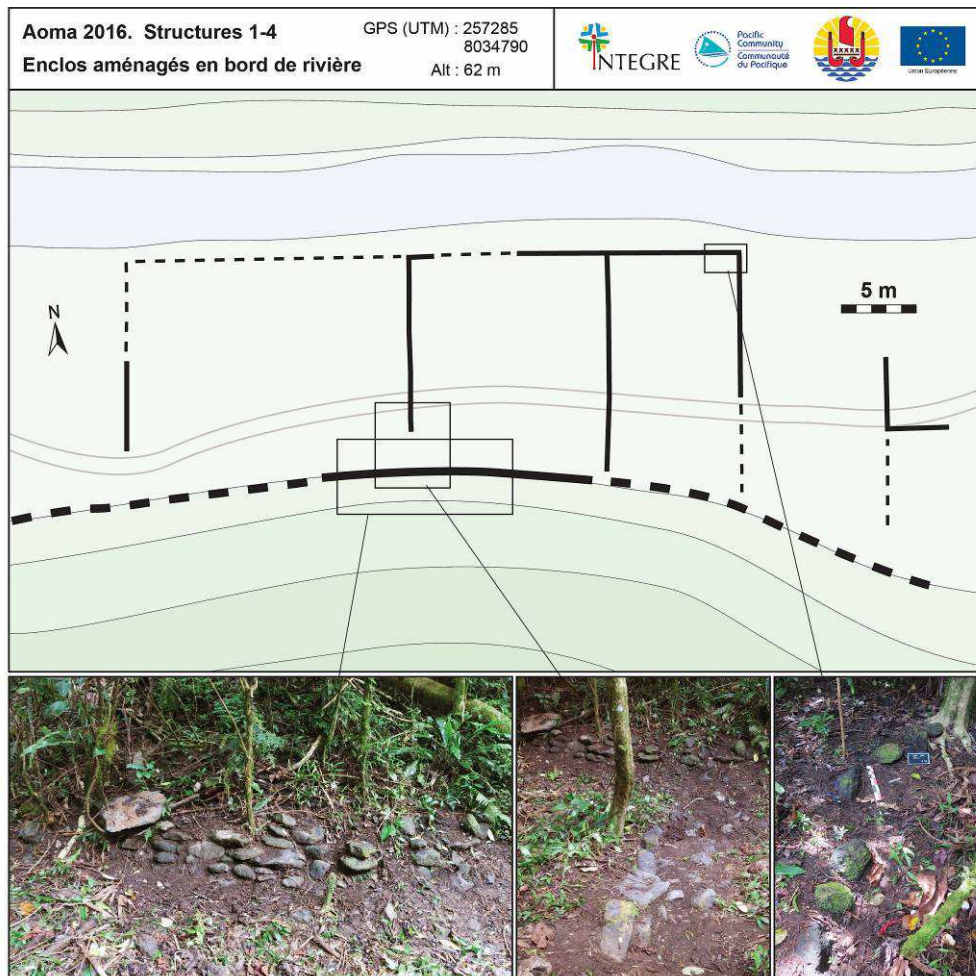


Figure 6 : Vue en plan des enclos aménagés en bord de rivière

- **Plusieurs structures d'habitat construites en pierres sèches** (intitulées *paepae* sur la **Carte 6**) ont été relevées à basse altitude, à deux points différents de la vallée :

Les vestiges d'un grand *paepae* (intitulé *Paepae 1* sur la **Carte 6**) mesurant 15 m de long pour 13 m de large ont été identifiés en moyenne vallée (au niveau du toponyme Mataura'au) au sommet de l'une des accumulations sédimentaires qui provoque l'un des nombreux petits méandres de la rivière Aoma. L'ensemble de la structure semble intact, bien que complètement invisible sous une végétation basse très dense. Aucun artefact n'a été retrouvé sur place, mais une opération de nettoyage/débroussaillage devrait permettre d'y voir plus clair. Cela permettrait également de mettre en valeur cet ouvrage semi-monumental. L'emplacement de cette structure en bordure immédiate du chemin emprunté par les randonneurs est un point fort de ce site encore mal connu. Elle pourrait faire l'objet, après nettoyage, d'une étude plus particulière permettant un relevé de surface exhaustif des vestiges immobiliers, voire également mobiliers.

Il est envisageable d'utiliser cette structure située à 1 m ou 1,5 m au-dessus du lit de la rivière et à un point encore assez bas de la vallée pour mettre en place des panneaux d'informations concernant les vestiges matériels des occupations humaines passées dans la vallées, ainsi que sur la faune et la flore visible dans cette zone.

Deux terrasses aménagées ont été identifiées légèrement en contrebas du plateau Puhī, sur une butte peu pentue de la terre Raimaoa, au dessus de la zone de Vai'umete, entre 150 et 200 m d'altitude, dans une zone qui aurait pu servir pour des implantations domestiques.

- La première structure (**Figure 7** ; intitulée *Paepae 2* sur la **Carte 6**) a été en partie perturbée par la végétation, mais surtout par un processus de solifluxion intense qui a conduit à l'enfouissement d'une partie de la structure sous des sédiments épais provenant d'une partie plus élevée du plateau. Les vestiges visibles en surface indiquent une plateforme de forme plus ou moins carrée d'environ 10 à 15 m de côté.

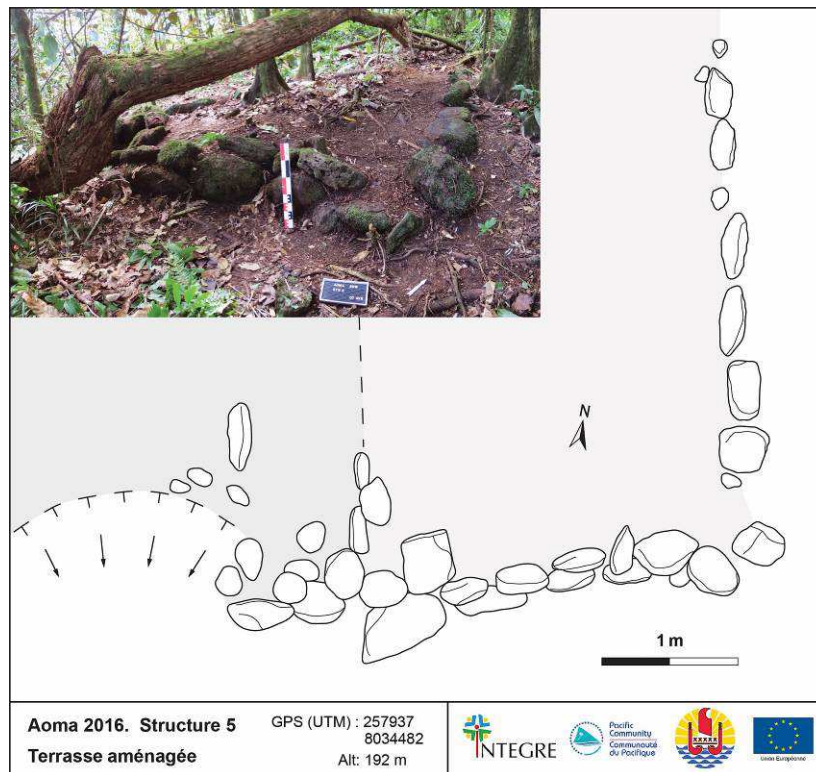


Figure 7 : Vue en plan de la terrasse aménagée au-dessus de Vai'umete.

- Une deuxième plateforme très mal conservée (intitulée *Paepae 3* sur la **Carte 6**) a été identifiée en contre-bas de la première, du côté nord de la butte. Seul un long côté aménagé par de gros blocs de basalte (**Figure 8**) est conservé sur environ 20 m.



Figure 8 : Vue cavalière de la deuxième terrasse aménagée en contrebas du plateau Puhī.

Sur la **Carte 6** figure également un rocher-siège (*parahira'a*) naturel (**Figure 9**) situé dans le lit de la rivière, quelques dizaines de mètres à l'amont de la vasque de Vai'umete.



Figure 9 : Rocher-siège naturel à l'amont de Vai'umete.

II.4.2.3. Le mobilier archéologique

Peu de mobilier subsiste en surface dans la vallée Te-fa'a-rahi. Ceci est probablement dû à l'intensité des crues qui se produisent fréquemment lors des fortes pluies et qui charrient toute sorte d'éléments.

En basse vallée, Maite Morohi nous a dit avoir trouvé plusieurs *to'i* (herminettes) emmanchées et ligaturées il y a de cela plusieurs années, au niveau d'un replat dans une forêt de *mape* (*Inocarpus fagifer*) située à l'amont de la rivière Aoma, peu avant la fin de la piste carrossable (site intitulé Herminette 2 sur la **Carte 6**). Il s'agissait vraisemblablement d'un dépôt ancien et intentionnel de plusieurs *to'i*, peut-être dans un contexte rituel. Malheureusement ces exemplaires ne sont plus accessibles aujourd'hui car ils ont été emportés par des personnes ne résidant pas dans la vallée.

Par ailleurs, Maite Morohi a également trouvé un mousquet ancien à proximité de cette zone (site intitulé Bassin artificiel sur la **Carte 6**). Selon ses indications, l'arme était décorée d'un lion, ce qui peut amener à penser qu'elle avait appartenu à un officier de la marine française au 18^{ème} siècle (Bonney, 1990). A noter que ce site comprend 5 bassins artificiels espacés sur moins de 50 m et situés le long d'un ruisseau et probablement à vocation horticole ou destinés à l'approvisionnement en eau potable ou à la baignade.

Seuls deux outils en pierre pré-européens ont été découverts dans la vallée avec une provenance exacte : l'un a été trouvé au cours de nos prospections dans la vallée de Aoma, et l'autre a été découvert par la famille Leboucher sur leur terrain familial, à l'amont des sites Na Tohora et en contrebas du mont Fa'arei.

- Le premier artefact (**Figure 10 ; Figure 11-a**) correspond à une lame d'herminette (*to'i*) retrouvée dans le lit de la rivière Aoma au niveau de Vai'umete (site intitulé Herminette 3 sur la **Carte 6**). Cet outil en pierre a été façonné de manière expéditive à partir d'un éclat massif détaché d'un prisme de basalte (dyke) et a vraisemblablement été utilisé brut, c'est-à-dire sans polissage du tranchant. Le polissage, généralement effectué sur tout ou partie de cet outil, permet généralement d'assurer la pérennité du tranchant et empêche que celui-ci ne se brise lors de l'utilisation en percussion lancée. Le façonnage sommaire de cet artefact et l'absence de polissage sur son tranchant indique donc que son utilisation a été brève et que la lame a probablement été rejetée après la première utilisation.

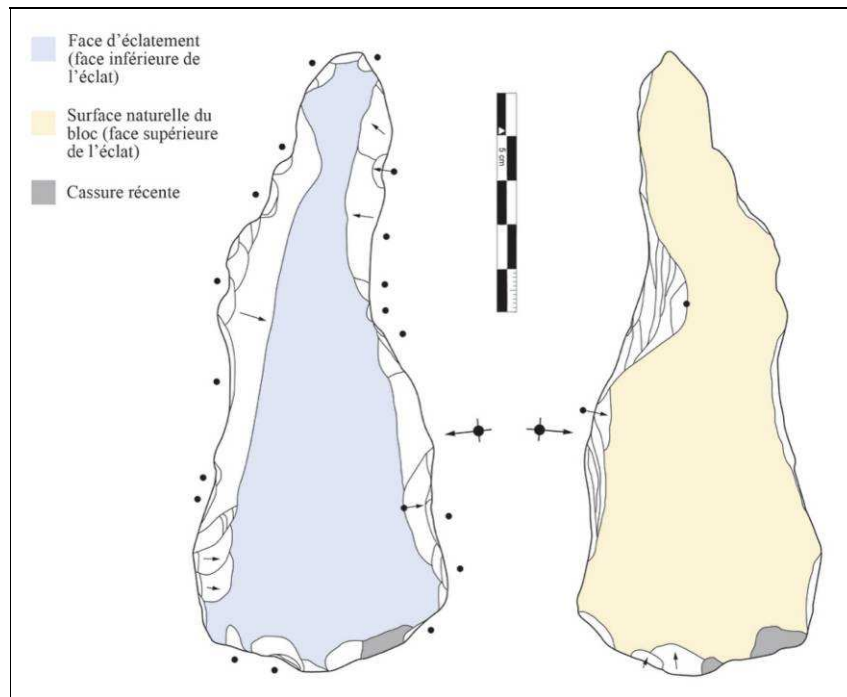


Figure 10 : Analyse diacritique de l'herminette sur éclat découverte dans le lit de la rivière au lieu-dit Vaiumete

- Le second artefact (**Figure 11-b**) est également une lame d'herminette, mais cette fois il s'agit d'une lame beaucoup plus massive et pourvue d'un épaulement proximal qui facilite l'emmanchement et le maintien des ligatures. Elle a été collectée par la famille Leboucher sur leur terrain de la terre Vaitohora en contrebas à l'Ouest du Mont Faarei (site intitulé Herminette 1 sur la **Carte 6**). Cette lame est typique du type 4 dans la typologie de Duff (1959), avec le long biseau et l'arête très prononcée qui sont des éléments caractéristiques des formes connues pour l'archipel de la Société et des îles Cook.

Etant donné son poids et sa taille, il est très probable que cette lame massive ait constitué un objet plus ostentatoire qu'utilitaire, contrairement à celle retrouvée dans la rivière Aoma.

Une analyse des compositions chimiques des roches utilisées pour confectionner ces outils a été réalisée à l'aide d'un spectromètre de masse portatif dans le cadre d'un programme de *sourcing* réalisé en collaboration avec A. McAlister (Dr., chercheur associé à l'Université d'Auckland) afin de mettre en évidence des échanges intra- et inter-insulaires à l'échelle de l'archipel de la Société.

L'analyse comparée de la composition chimique (éléments majeurs et traces) des roches exploitées par les anciens Polynésiens et de celle des différents ensembles volcaniques connus permet finalement de proposer une provenance originale pour chacun des objets. Bien sûr, ce type d'analyse est tributaire de la qualité du référentiel pétrographique et géochimique établi pour les différents ensembles géologiques de la région. Très peu d'études sur la géologie de la Presqu'île ont été publiées à ce jour, et nous ne disposons donc pas d'autre référentiel en dehors de celui que nous avons commencé à établir au cours de nos travaux dans l'Aoma. Au cours de nos prospections dans le lit de la rivière nous avons identifié deux types de roches exploitables pour la confection d'outils, toutes étant redéposées à partir d'éboulis géologiques caractéristiques. Il s'agit en grande majorité de roche de type phonolitique, de texture porphyrique à grain moyens et gros cristaux ou de texture aphyrique plus fine. Ces dernières ont visiblement été choisies en priorité pour confectionner les outils. Nous avons également échantillonné des dykes de basanites à grain fin.

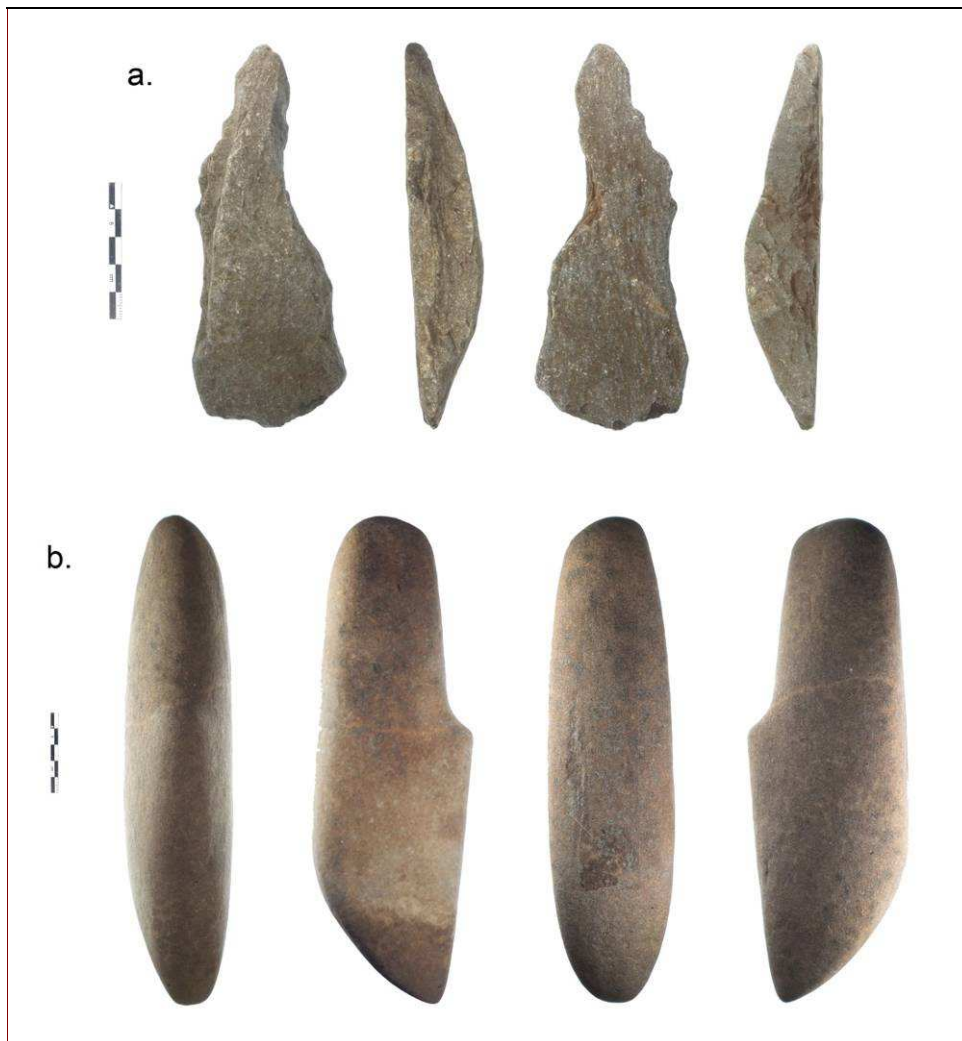


Figure 11 : Deux lames d'herminette en pierre récoltées dans la vallée Te-fa'a-rahi

Les graphiques suivants (**Figures 12, 13 & 14**) montrent les principaux rapports en éléments incompatibles qui permettent de distinguer différentes signatures géochimiques pour l'archipel de la Société.

Les analyses révèlent que :

- la lame d'herminette sur éclat retrouvée au niveau de la vasque de Vai'umete (Artefact-1) correspond en tout point aux prismes de phonolite aphyrique retrouvés plus haut dans la vallée.
- la grande lame d'herminette retrouvée sous le mont Fa'arei par la famille Leboucher (Artefact-2) a été confectionnée à partir d'un prisme basaltique, probablement une basanite ou un basalte alcalin. Sa composition géochimique se rapproche de celle des basanites prélevées dans le lit de la rivière Aoma, mais elle est légèrement plus alcaline (proportion en oxyde de potassium légèrement supérieure aux basanites observées dans la vallée) et plus riche en oxyde de calcium (CaO). Cependant ces analyses spectrométriques, qui n'ont pas été menées sur la roche totale mais sur les surfaces des artefacts, peuvent en l'occurrence fournir des résultats biaisés à cause de l'intense érosion que l'artefact a subi suite à son enfouissement sur le mont Fa'arei. En effet, les pans du mont Fa'arei sont essentiellement composés d'altérite argileuse de couleur rouge (*mamu*) caractéristique de nombreux massifs volcaniques

polynésiens et produite par l'altération physico-chimique du substrat basaltique ancien. Le contact prolongé entre l'artefact et ce substrat géologique a fortement altéré les surfaces d'origine qui se sont émoussées, et a produit une patine importante qui peut biaiser les analyses élémentaires effectuées. Il est donc difficile d'assigner une provenance pour cette roche, bien que les provenances les plus plausibles soient Tahiti ou Ra'iatea. Il serait possible de distinguer les deux domaines géologiques en menant d'autres analyses (analyses des isotopes radiogéniques, ou sur l'âge des roches), mais il s'agirait d'analyses destructives, ce qui n'est pas actuellement envisageable sur cet artefact.

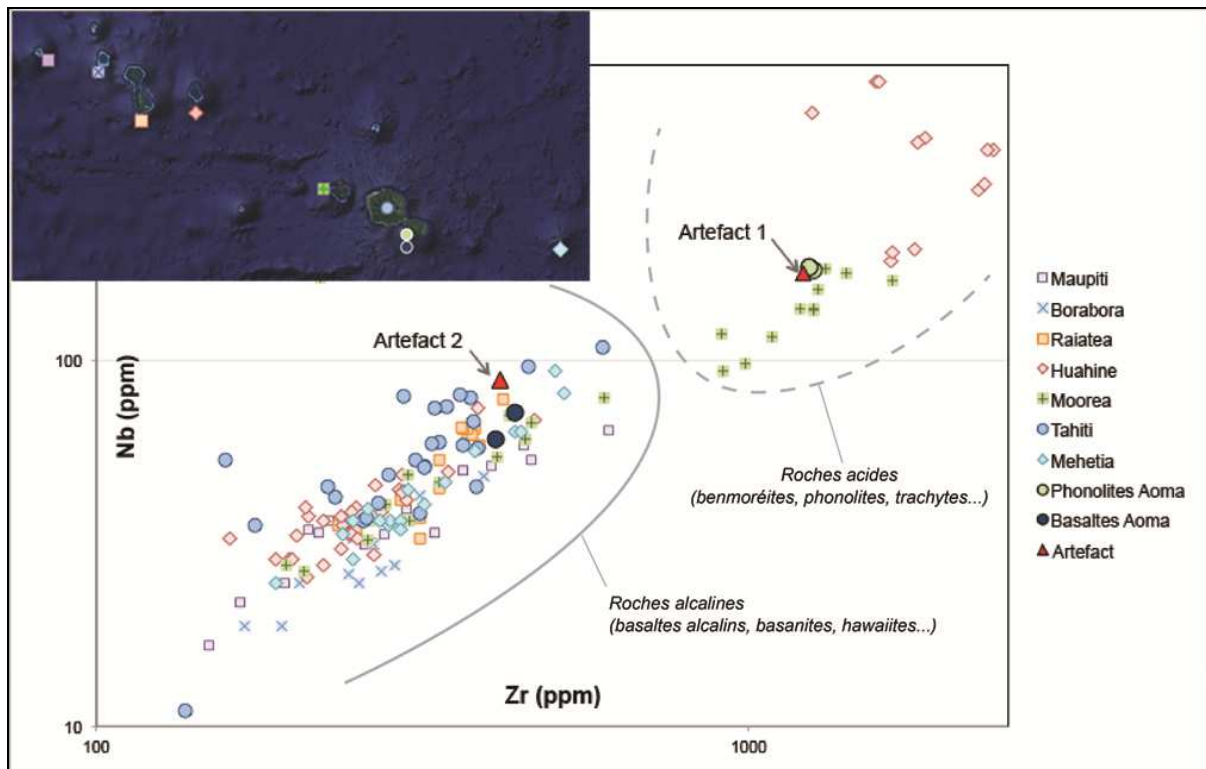


Figure 12 : Rapport Nb/Zr des laves de l'archipel de la Société

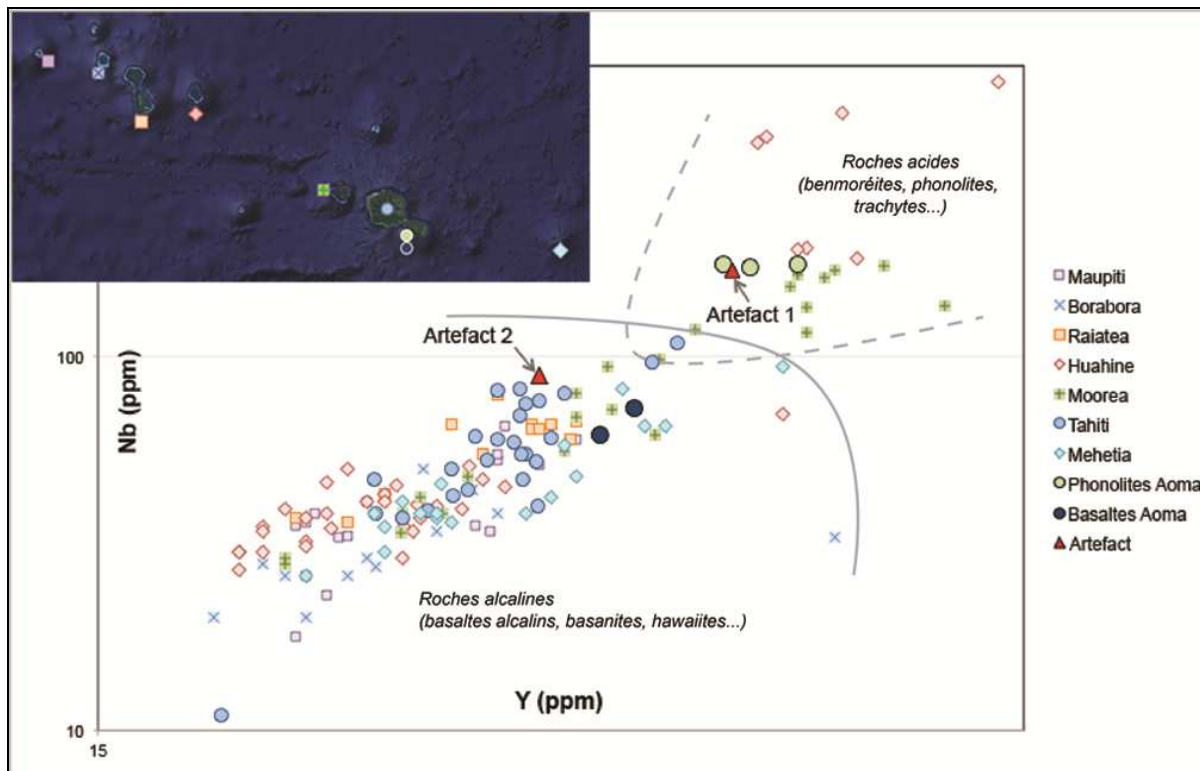


Figure 13 : Rapport Nb/Y des laves de l'archipel de la Société

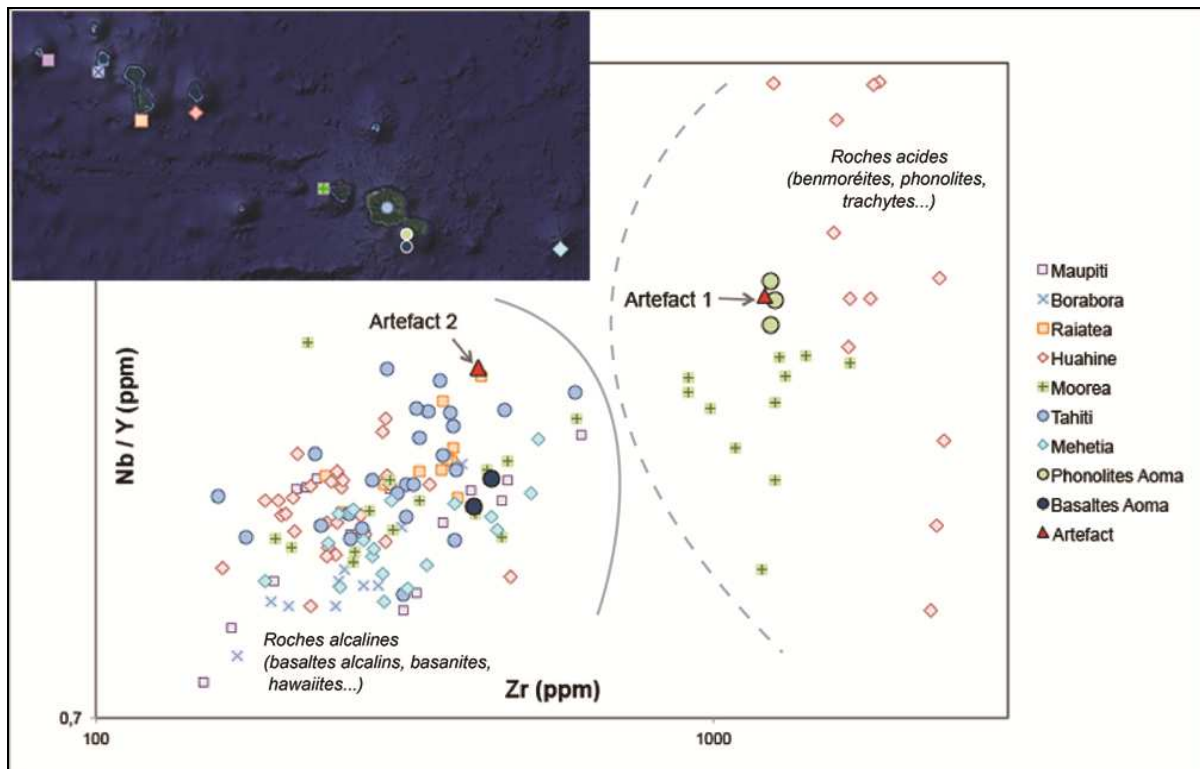


Figure 14 : Rapport (Nb/Y)/Zr des laves de l'archipel de la Société

II.4.3. Activités humaines actuelles

La vallée de la rivière Aoma est actuellement fréquentée pour diverses activités humaines :

- quelques *fa'a'apu* de taro, de bananes, de divers arbres fruitiers et d'agrumes jusqu'à une quinzaine de minutes de la fin de la piste carrossable,
- de la collecte de fruits de *mape* ou châtaignier polynésien (*Inocarpus fagifer*) en basse vallée,
- de la pêche aux chevrettes dans le cours d'eau principal jusqu'à la cascade Vainaue et plus rarement dans la moyenne vallée coté Pu'unui,
- plusieurs charbonniers fonctionnent encore sur la commune dont un sur la partie basse du plateau Puhi juste à l'amont du mont Fa'arei.



Meule de charbonnier en cours de constitution

Par ailleurs, relativement aux activités touristiques, la basse vallée est fréquentée régulièrement jusqu'à Vai'umete et plus rarement jusqu'à Vainaue par des groupes de randonneurs ou promeneurs (habitants venant se baigner, colonies, adventistes, fêtes d'anniversaire, touristes, clubs de randonnée locaux...). Ainsi, une petite activité de randonnée pédestre existe déjà dans la vallée.

Des passionnés de canyoning liés au club Teanaorivai ont également reconnu les possibilités de la rivière Aoma depuis la haute vallée et jusqu'à Vai'umete. Ils ont ainsi rédigés 4 topoguides de canyoning pour la vallée, disponible sur leur site internet (<http://canyon-a-tahiti.shost.ca/index.htm>) et également en **Annexe 5**.

Les plateaux bordant la vallée de la rivière Aoma sont quant à eux occupés par des lotissements, des terrains en friche, des zones agricoles (ananas, canne à sucre, cocotiers...) ou forestières (plantations de badamiers géant, tamanu, teck, acajou...). A noter que le plateau Puhî est en accès libre aux promeneurs jusqu'à la côte 230 m et une chaîne qui bloque la piste carrossable accédant jusqu'au belvédère de Taravao. Les habitants du lotissement Mitirapa sont ainsi invités à parcourir ces plantations.



Panneau invitant les promeneurs à parcourir le plateau Puhî

Récemment, en 2015, le service du Tourisme a réaménagé le site du belvédère de Taravao ainsi que le sentier menant depuis le lac Vai'ufa'ufa jusqu'au sommet du mont Pu'utoerau et son point de vue ; un petit sentier a également été créé et permis de relier le parking du lac et le belvédère en évitant la route goudronnée.



Sentier du mont Pu'utoerau et belvédère de Taravao réaménagés

Enfin, il faut remarquer que la quasi-absence des cochons sauvages dans le bassin versant et la rareté actuelle des *fe'i* n'incitent pas les habitants à parcourir et ainsi entretenir les anciens sentiers de la vallée. Ces derniers ont ainsi complètement disparu et très peu de personnes connaissent aujourd'hui les accès aux plateaux ou aux crêtes de moyenne et haute altitudes. Dans une certaine mesure, seuls les planteurs de cannabis ou *pakalolo* fréquentent ces zones et notamment le plateau Oruro'o où 3 anciennes plantations ont été localisées.



Réservoir d'eau pour l'arrosage de plantations de cannabis sur le plateau Oruro'o

II.4.4. Potentiel d'interprétation

L'étude de l'archéologie, de la toponymie et des traditions se rattachant à To'ahotu ainsi qu'à la vallée de la rivière Aoma permet d'envisager plusieurs thématiques pédagogiques ou de vulgarisation/sensibilisation. Nous listons ci-dessous les possibilités les plus pertinentes, dont certaines seront développées dans la partie relative aux itinéraires de randonnée du rapport final.

Les possibilités d'interprétation pourront consister en :

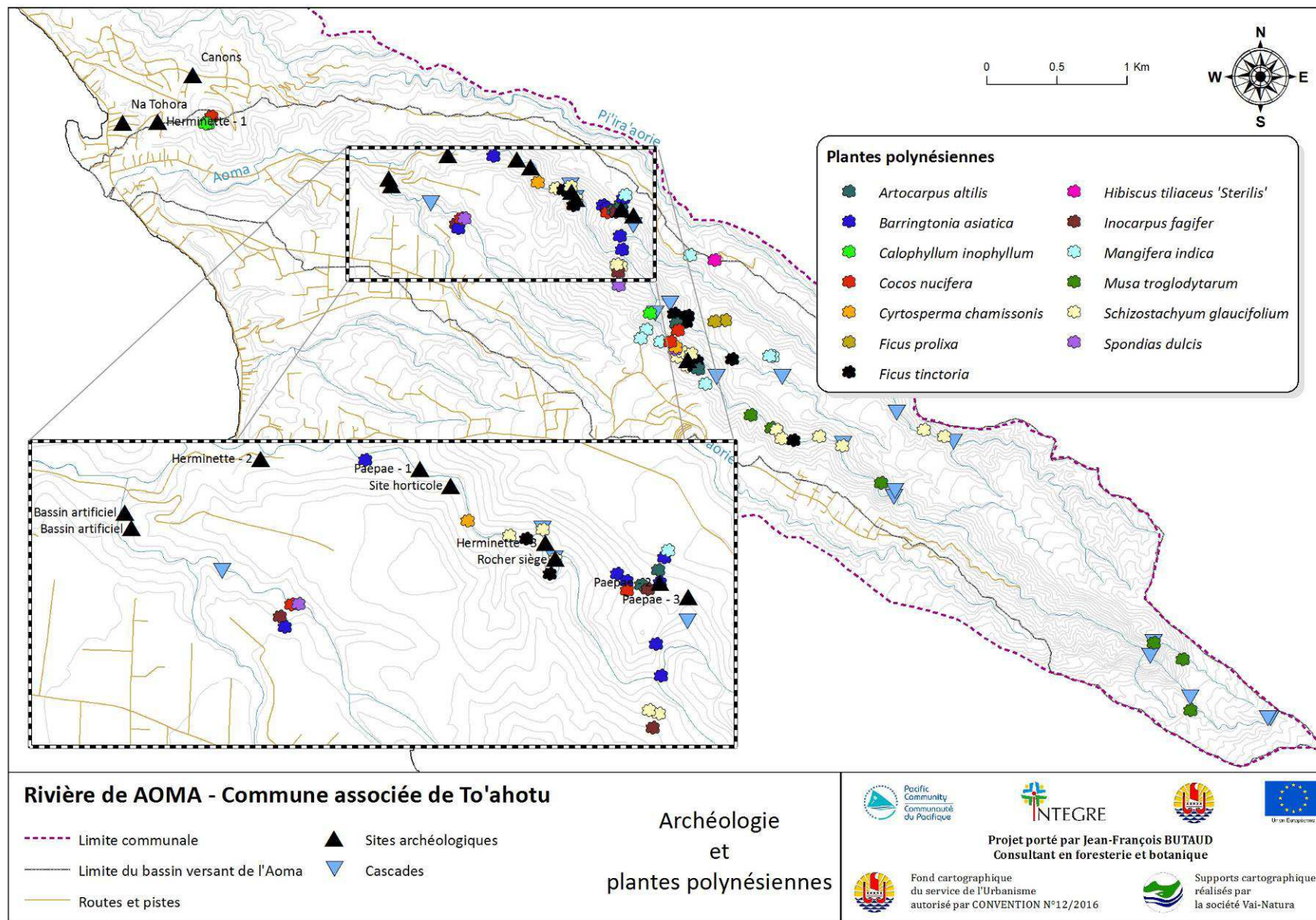
- **histoire de To'ahotu à travers le temps** : chefferies, district, commune,
- la **toponymie à travers l'histoire et les lieux**,
- les **légendes qui ont forgé l'identité de To'ahotu**,
- les **sites archéologiques**,
- les **plantes polynésiennes** (déjà développées dans la partie floristique).

Des fiches de description pour chaque site ou thématique d'intérêt touristique ou pédagogique pourront être rédigées pour une intégration éventuelle au sein de documents de vulgarisation liés à l'aménagement des itinéraires de randonnée appropriés.



Bosquet de tamanu (*Calophyllum inophyllum*) situé à gauche de la cascade Vainaue

Carte 6 : Archéologie et plantes polynésiennes de la vallée de la rivière Aoma



III. Proposition d'itinéraires de randonnées

III.1. Méthode

La définition des itinéraires de randonnée s'appuie sur la combinaison de plusieurs éléments :

- les souhaits de la commune de To'ahotu, des entités administratives et des personnes ressources associées au projet,
- le recensement des points d'intérêt de la vallée (flore, faune, histoire, légendes, archéologie, géologie, paysage, cascades...),
- les pistes et sentiers existants,
- la propriété foncière,
- la topographie de la vallée.

Par ailleurs, nous avons également recherché à varier les paysages traversés par les différents itinéraires (crêtes, plateaux, fonds de vallées, sommets, versants) mais également à relier la vallée aux planètes l'entourant.

Ainsi, les prospections ont été réalisées sur l'ensemble du bassin versant, depuis le littoral jusqu'à la planète sommitale de Tefautuapa'u (mont Atara) avec la volonté de proposer des itinéraires qui :

- encadrent la vallée (planète Nord de Taravao et de Puihi, planète Sud de Pu'unui et crête Tetaupe'e),
- remontent ses sources (planète de Tefautupapa'u et mont Atara),
- explorent la basse vallée,
- relient les planètes de Taravao et Pu'unui par la moyenne vallée,
- recherchent l'habitat ancien des moyenne et haute vallées.

La problématique foncière a été très peu prise en compte dans la proposition des itinéraires dans la mesure où très peu de terres publiques sont trouvées dans la vallée (**Carte 7**).

III.2. Potentiel d'interprétation

De multiples potentiels d'interprétation ont été proposés dans les parties thématiques de ce rapport intermédiaire. Ils sont également indiqués dans les parties descriptives de chaque itinéraire.

III.3. Itinéraires de randonnées

Six itinéraires de randonnée ont été définis et sont indiqués de façon indicative sur la **Carte 7**. Ces itinéraires consistent actuellement en des macro-itinéraires car certaines portions qui nécessitent des aménagements pourraient être déplacées de plusieurs dizaines de mètres en fonction des choix effectués. Par ailleurs, pour la plupart l'accès n'est pas libre car empruntant des voiries privées. Il faut également garder en tête que certaines portions ne sont pas du tout aménagées et nécessitent des travaux d'aménagement pour les créer.

Les principales caractéristiques de ces 6 itinéraires sont indiquées dans le **Tableau 8** tandis que les cartes individuelles déclinant les types de voirie empruntée pour chacun des itinéraires sont présentées au sein des **Cartes 8 à 13**. Le **Tableau 8** fait notamment la distinction entre la longueur de la voirie et la longueur de l'itinéraire, certaines portions de voirie pouvant être empruntées à deux reprises au sein du même itinéraire (aller-retour).

Tableau 8 : Principales caractéristiques des itinéraires et des voiries empruntées

Itinéraire	Type	Longueur voirie (m)	Longueur itinéraire (m)	Intérêts	Accessibilité	Difficulté (pédestre)
Vai'umete et cascades	Boucle partielle	8 490	9 604	Cascades, archéologie, paysage, flore de vallée, flore polynésienne, avifaune	Pédestre	Promenade jusqu'à Vai'umete ; petite randonnée ensuite (marche en rivière et pentes)
De Fa'arei à Vai'u'fa'u'fa	Traversière	9 055	10 466	Géologie, paysage, avifaune, flore cultivée, traditions	Pédestre, équestre, VTT	Promenade
Cascades de Hotumai	Aller-retour	2 406	4 812	Paysage, flore d'altitude, cascades	Pédestre, équestre (partiel), VTT (partiel)	Promenade et petite randonnée (marche en rivière)
Mont Atara	Aller-retour	4 145	7 985	Paysage, flore d'altitude	Pédestre, équestre (partiel), VTT (partiel)	Moyenne randonnée (dénivelée, pentes)
La traversière Taravao - Pu'unui	Traversière	8 300	8 342	Géologie, paysage, cascades, toute flore, avifaune, traditions	Pédestre	Moyenne randonnée (dénivelée, longueur et pentes)
Boucle de la vallée Hotumai	Boucle partielle	8 319	13 055	Cascades, paysage, flore de vallée, flore polynésienne	Pédestre, équestre (partiel), VTT (partiel)	Promenade & petite randonnée (marche en rivière)

Nous décrivons brièvement ci-dessous les différents itinéraires proposés.

Vai'umete et cascades (Carte 8)

Cet itinéraire débute en basse vallée de Aoma, au niveau du pont enjambant la rivière principale. Il vise à accéder aux vasques et cascades de la basse vallée, nommément Vai'umete et Vainaue. Il emprunte une route goudronnée puis une piste carrossable jusqu'aux dernières maisons de la vallée puis un sentier régulièrement parcouru, avec plusieurs gués, jusqu'à Vai'umete. Ensuite, l'itinéraire emprunte en grande partie le lit de la rivière avec de nombreux rochers jusqu'à la cascade Vainaue. Le retour consiste à revenir sur ses pas et, peu avant Vai'umete, de gravir un flanc en rive droite pour atteindre la butte Raimaoa et ensuite le plateau Puhi et sa piste carrossable qu'il faut suivre jusqu'à la descente sur l'Aoma avant le charbonnier. Les intérêts sont multiples et comprennent les baignades dans les vasques, les paysages de canyons et cascades, les structures archéologiques horticoles, la flore de vallée ainsi que la faune des rivières et les oiseaux notamment au niveau des falaises de Vainaue. Il s'agit de la randonnée phare de la vallée dont une portion (jusqu'à Vai'umete) est très bien connue de la population qui la fréquente régulièrement. La seconde partie jusqu'à la magnifique cascade de Vainaue est moins connue mais néanmoins régulièrement pratiquée par des associations de randonneurs de Tahiti. L'ascension sur le plateau Puhi permet de visiter les 2 *paepae* et la végétation polynésienne de la butte Raimaoa et d'atteindre de beaux points de vue sur la vallée, la cascade Vainaue, le mont Faarei et l'isthme de Taravao.

Parcelles cadastrales concernées : HI9, HI1, KA14, KA15, KA17, KA18, KA19, KA6, KA30, KA9, KA10, KH7, KB13, KB8, KA8, KA7, HY10, HY8, HY2, HH3, HH2, HE3, HH1, HC4, HC5, HK46, HC7

De Fa'arei à Vai'ufa'ufa (Carte 9)

Cet itinéraire débute au parking du lac Vai'ufa'ufa. Il vise à relier les deux volcans adventifs de Pu'utoerau et de Fa'arei par les planèzes du plateau de Taravao et du plateau Puhi. Il emprunte un sentier aménagé autour du mont Pu'utoerau, puis ce même sentier qui rejoint la piste carrossable de l'arboretum en contrebas jusqu'à l'actuel belvédère récemment réaménagé, puis une petite portion de route goudronnée, puis un sentier à créer au sein des pâturages et enfin une piste carrossable traversant les pâturages ainsi que le plateau Puhi jusqu'au sommet du mont Fa'arei. Les intérêts sont en grande partie géologiques (2 volcans adventifs, le lac de cratère et les planèzes) et paysagers (nombreux points de vue sur la vallée, sur l'isthme et le plateau de Taravao ainsi que sur Tahiti Nui avec ses sommets). Un charbonnier est également installé un peu avant d'arriver au mont Fa'arei en bord de piste. D'autres intérêts consistent de la flore mais surtout des traditions avec les légendes des baleineaux dans le lac Vai'ufa'ufa et de Ahume'e sur Fa'arei. Cet itinéraire peut être emprunté en montant ou en descendant avec une dépose et une récupération en voiture aux deux extrémités. Il ne nécessite pas d'aller-retour sur le même tronçon. Cet itinéraire est déjà praticable et pratiqué notamment par les habitants du lotissement Mitirapa. Des VTTistes semblent également l'emprunter.

Parcelles cadastrales concernées : IB1, IC2, IB8, KD1, KC5, KB28, KB38, KB36, KB19, KB18, KB17, KB31, KB32, KB14, KB11, KB9, KB7, KB8, KA8, KA7, HY10, HY8, HY2, HH3, HH2, HE3, HH1, HB10, HC141, HC4, HC5, HK46, HC7

Cascades de Hotumai (Carte 10)

Cet itinéraire débute au réservoir situé dans la partie haute du lotissement Pu'unui. Il vise à accéder aux cascades dites de Hotumai situées en fond de vallée de Aoma et visibles depuis le littoral. Il emprunte une piste carrossable régulièrement entretenue puis un sentier qui mènent

aux captages alimentant le lotissement en eau. Il faut ensuite emprunter le lit de la rivière encombré de rochers pour gagner les 2 cascades finales. Les intérêts de l'itinéraire résident dans les vues sur l'isthme de Taravao et sur la moyenne vallée de Aoma, dans les cascades et leurs vasques et dans la végétation de forêt hygrophile d'altitude avec plusieurs espèces endémiques. Il s'agit d'un aller-retour sur le même tronçon. Cet itinéraire est déjà praticable et emprunté par les habitants du lotissement ; seule la fin est difficile d'accès car empruntant le lit encombré de rochers de la rivière.

Parcelles cadastrales concernées : HX1 ?, HX69, KI6, KK9, KK10, KK2, KK3, KK4

Boucle de la vallée Hotumai (Carte 11)

Cet itinéraire débute en basse vallée de Aoma, au niveau du pont enjambant la rivière principale. Il vise à accéder aux vasques et cascades de la moyenne vallée l'amont de Vainaue ainsi qu'aux crêtes Tetaupe'e à l'amont du plateau Pu'u'ura'ura. nommément Vai'umete et Vainaue. Il emprunte une route goudronnée puis une piste carrossable jusqu'à la partie haute du plateau Pu'u'ura'ura à la fin des plantations d'ananas ; ensuite il reprend la piste non carrossable menant au captage situé juste à l'amont de la cascade Vainaue ; là, un sentier à créer en bord de rivière doit permettre de rejoindre le sentier du captage amont et d'atteindre la cascade Teaofa en contrebas de Pu'unui en empruntant la rivière ; le retour s'effectue par le sentier créé pour ce captage amont jusqu'au rebord de la planèze de Puunui puis par la piste non carrossable serpentant sur les crêtes de Tetaupe'e jusqu'au plateau Pu'u'ura'ura. Ce parcours peut être raccourci en empruntant la piste non carrossable reliant les pistes du bord de rivière et du plateau au niveau de la cascade Vainaue ; il est alors empruntable en totalité par les VTT et les chevaux. Les intérêts sont liés aux paysages (passages à flanc et sur crête ; cascades), aux cascades et baignades possibles en rivière, à la flore polynésienne, aux traditions (territoire de la chefferie de Hotumai) et à la géologie (vue sur les monts Faarei et Vaiufaufa, dyke, planèzes). Cet itinéraire est en grande partie à reprendre car les pistes aujourd'hui non carrossables ont souffert de nombreux éboulements et chablis. Seuls les accès entre la planèze de Pu'unui et la rivière sont dégagés et facilement empruntables.

Parcelles cadastrales concernées : HI9, HI1, HI2, KA22, KA23, KA24, KA12, KH138, KH7, HW2, KI1, HX2, KA10, KA11

La traversière Taravao - Pu'unui (Carte 12)

Cet itinéraire débute au parking du lac Vai'ufa'ufa. Il vise à relier la planèze du plateau de Taravao à celle de Pu'unui puis à la basse vallée de la rivière Aoma. Il emprunte un sentier aménagé autour du mont Pu'utoerau, puis ce même sentier qui rejoint la piste carrossable de l'arboretum en contrebas jusqu'à l'actuel belvédère récemment réaménagé, puis une petite portion de route goudronnée, puis un sentier à créer au sein des pâturages ; ensuite, toujours sur un sentier à créer, il descend dans le bras Nord de la Aoma pour remonter sur la planèze Oruro'o, la visiter, et descendre dans le bras Sud de la Aoma un peu à l'amont de la cascade Vainaue ; là il emprunte une piste non carrossable pour gravir le flanc de la planèze de Pu'unui, puis une autre piste non carrossable longeant la crête Tetaupe'e jusqu'à une piste carrossable desservant le plateau Pu'u'ura'ura et gagnant la basse vallée. Les intérêts sont à la fois géologiques (volcan adventif, lac de cratère, planèzes), paysagers mais également historiques (territoire de la chefferie d'altitude de Hotumai) et floristiques (végétation hygrophile de planèze, plantes polynésiennes dispersées). Cet itinéraire n'est aujourd'hui pas praticable et pas pratiqué car aucune voirie n'existe sur plus de la moitié du linéaire et une grande partie du reste est très embroussaillée. La découverte de plantations de cannabis sur le plateau Oruro'o peut également rendre délicate sa fréquentation et son ouverture au public.

Parcelles cadastrales concernées : HI9, HI1, HI2, KA22, KA23, KA24, KA12, KH138, KH7, KB5, KC4, KB13, KC4, KC3, KC5, KD1, IB8, IC2, IB1

Le mont Atara (Carte 13)

Cet itinéraire débute au parking du lac Vai'ufa'ufa. Il vise à visiter la planèze d'altitude de Tefautupapa'u qui aboutit sur une ligne de crête sommitale menant au véritable emplacement du mont Atara. Il emprunte un sentier aménagé autour du mont Pu'utoerau, puis une piste carrossable irrégulièrement entretenue et se dirigeant vers les captages récents du SDR, puis un sentier de crête également irrégulièrement entretenu (jusqu'à la jonction avec le sentier de flanc menant aux captages) et enfin un sentier à recréer (le sentier ancien a été effacé par la végétation en une dizaine d'année) jusqu'au sommet de la planèze. Les intérêts sont essentiellement paysagers (vue sur l'ensemble du plateau de Taravao et de Pu'unui ainsi que sur Tahiti Nui et ses sommets) et floristiques (nombreuses plantes endémiques de la forêt de nuages). Cet itinéraire est aujourd'hui praticable jusqu'à la jonction du sentier de flanc menant aux captages, le reste étant complètement fermé. Il était régulièrement parcouru par des randonneurs ou botanistes il y a une dizaine d'année. Les VTT et les chevaux peuvent l'emprunter jusqu'à la fin de la piste actuellement carrossable.

Parcelles cadastrales concernées : IB1, KE2, KE3, KK4, LH1

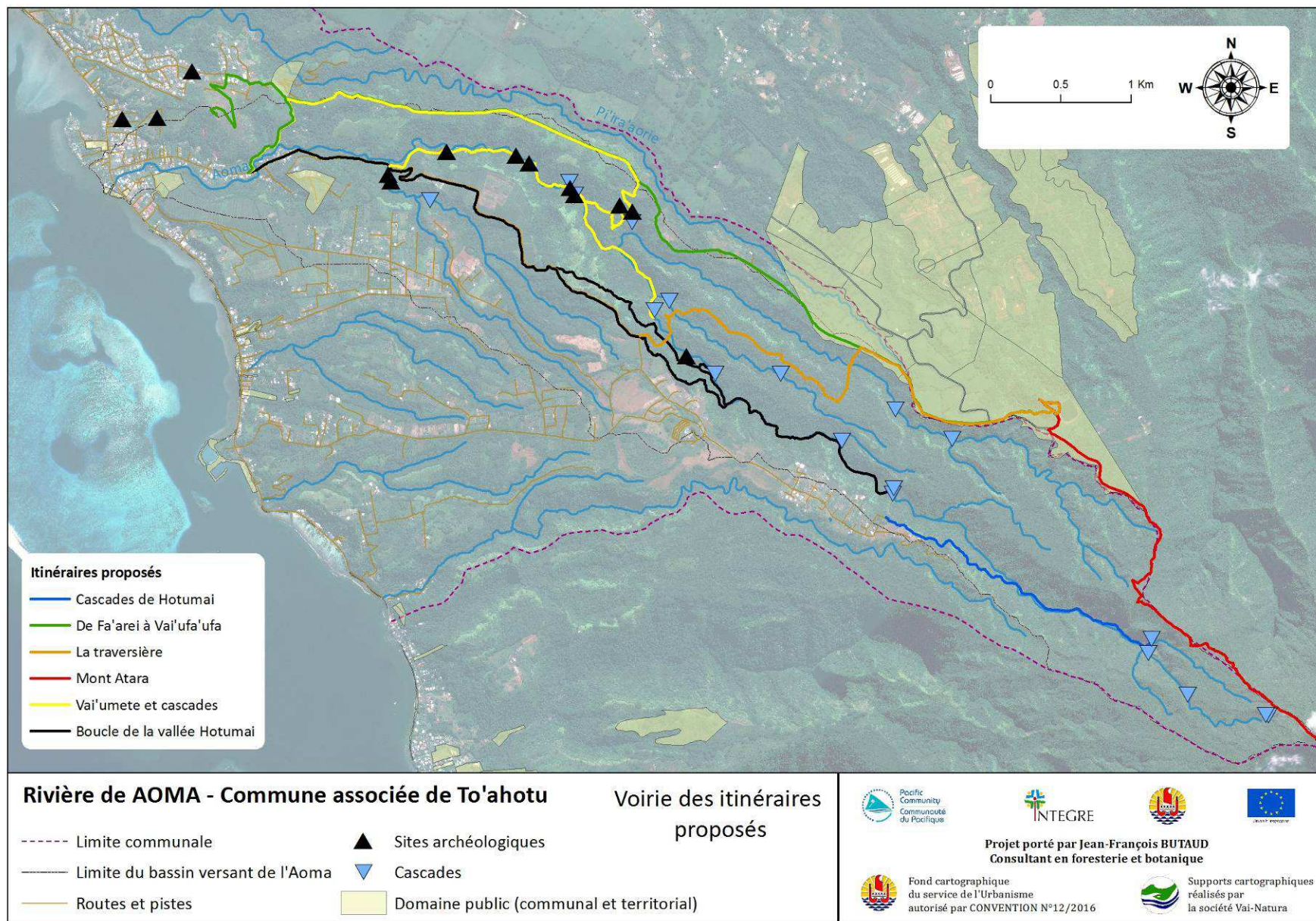
III.4. Recommandations

A l'issue des prospections de terrain et des propositions d'itinéraires, quelques recommandations liées à la gestion ou à l'aménagement des sites remarquables nous paraissent nécessaires.

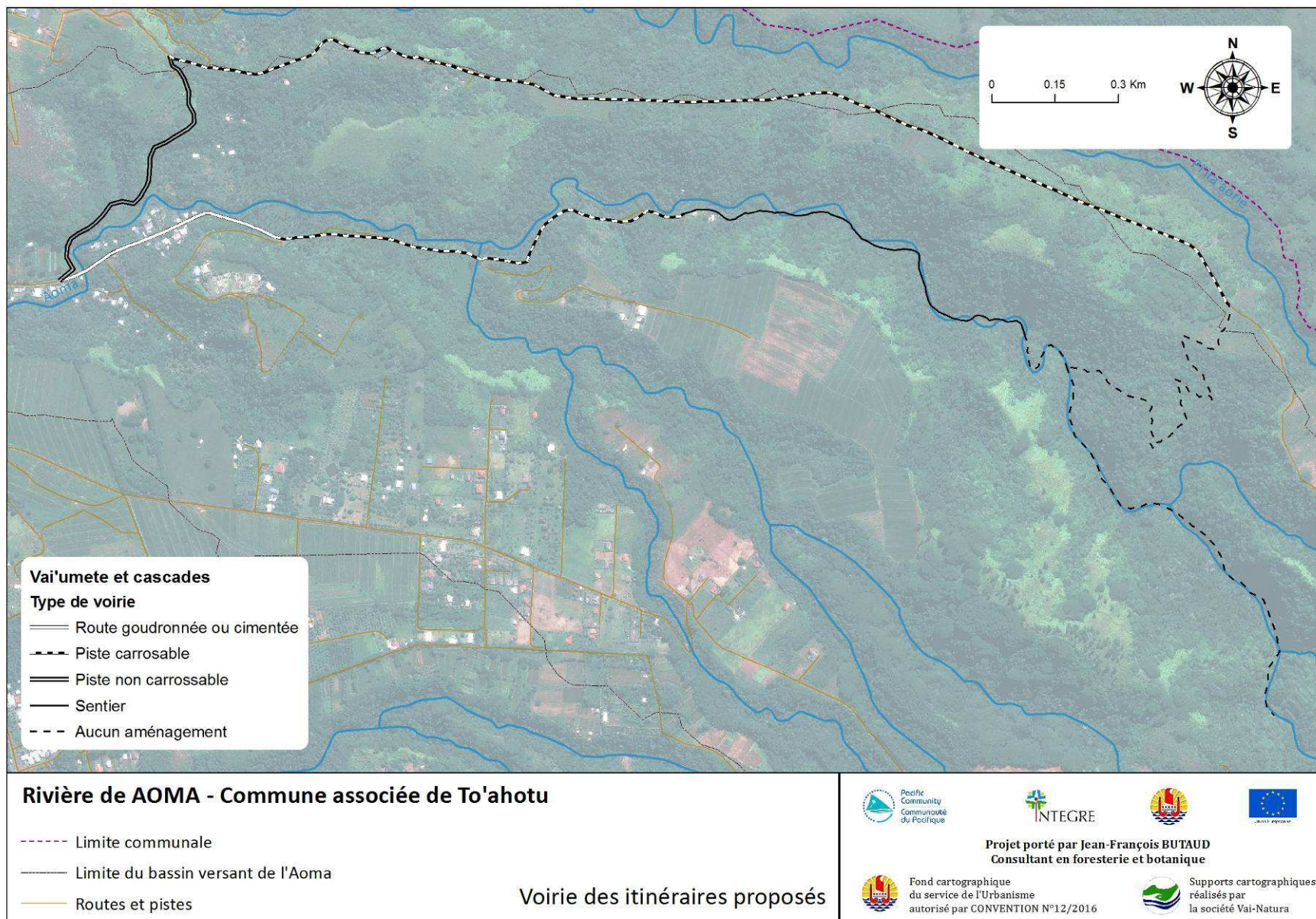
Les points principaux sont les suivants :

- nécessité de démarches auprès des propriétaires privés afin de pouvoir ouvrir au public la plupart des itinéraires proposés,
- nettoyage des déchets en bord de rivière liés aux divers captages (tuyaux, bâches, câbles...),
- nettoyage du dépotoir sauvage situé en bord de planèze de Taravao, un peu à l'aval du belvédère,
- restauration légère ou dégagement de sites archéologiques et notamment du site horticole de basse vallée et probablement d'un des *paepae* de la terre Ra'ima'o'a,
- contrôle des plantes envahissantes à proximité des sites de baignade et des sites archéologiques,
- mise en place de panneaux d'interprétation et d'une signalétique sur les sentiers principaux,
- réduction du nombre de gués (traversées de rivières) sur le sentier de Vai'umete et entretien très régulier des itinéraires aménagés.

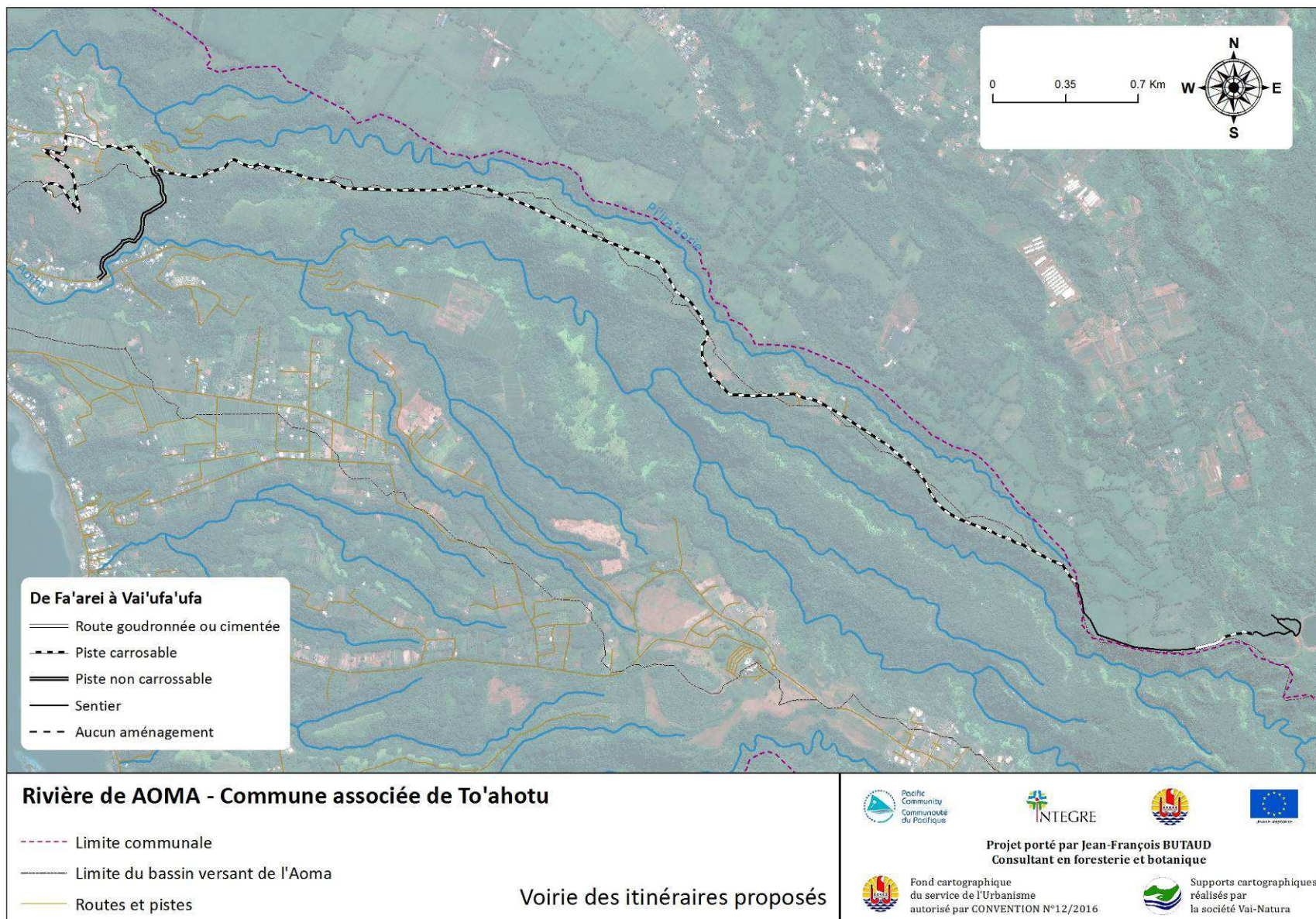
Carte 7 : Proposition d'itinéraires de randonnée dans le bassin versant de la rivière Aoma



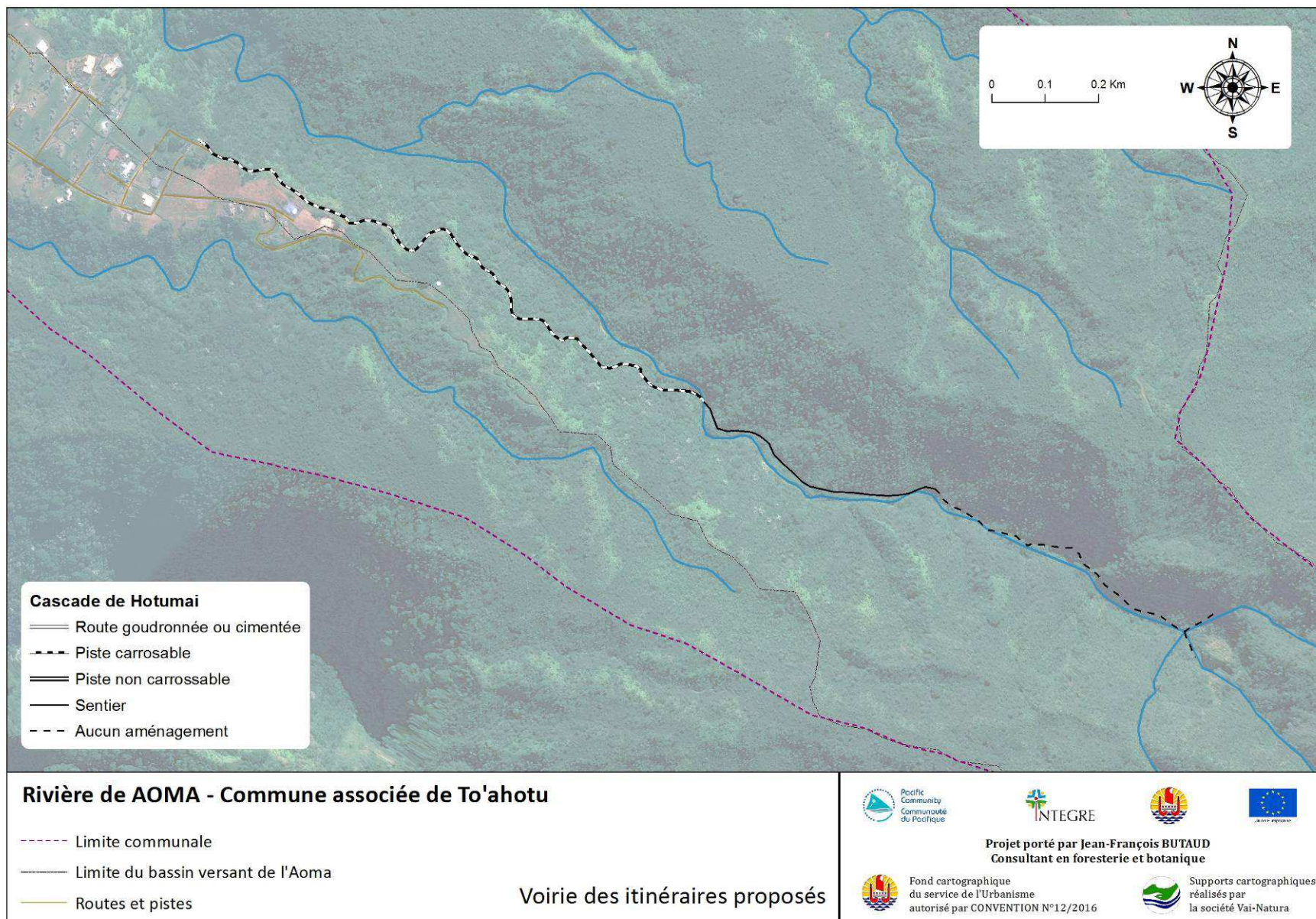
Carte 8 : Itinéraire proposé "Vai'umete et cascades" et types de voirie empruntées



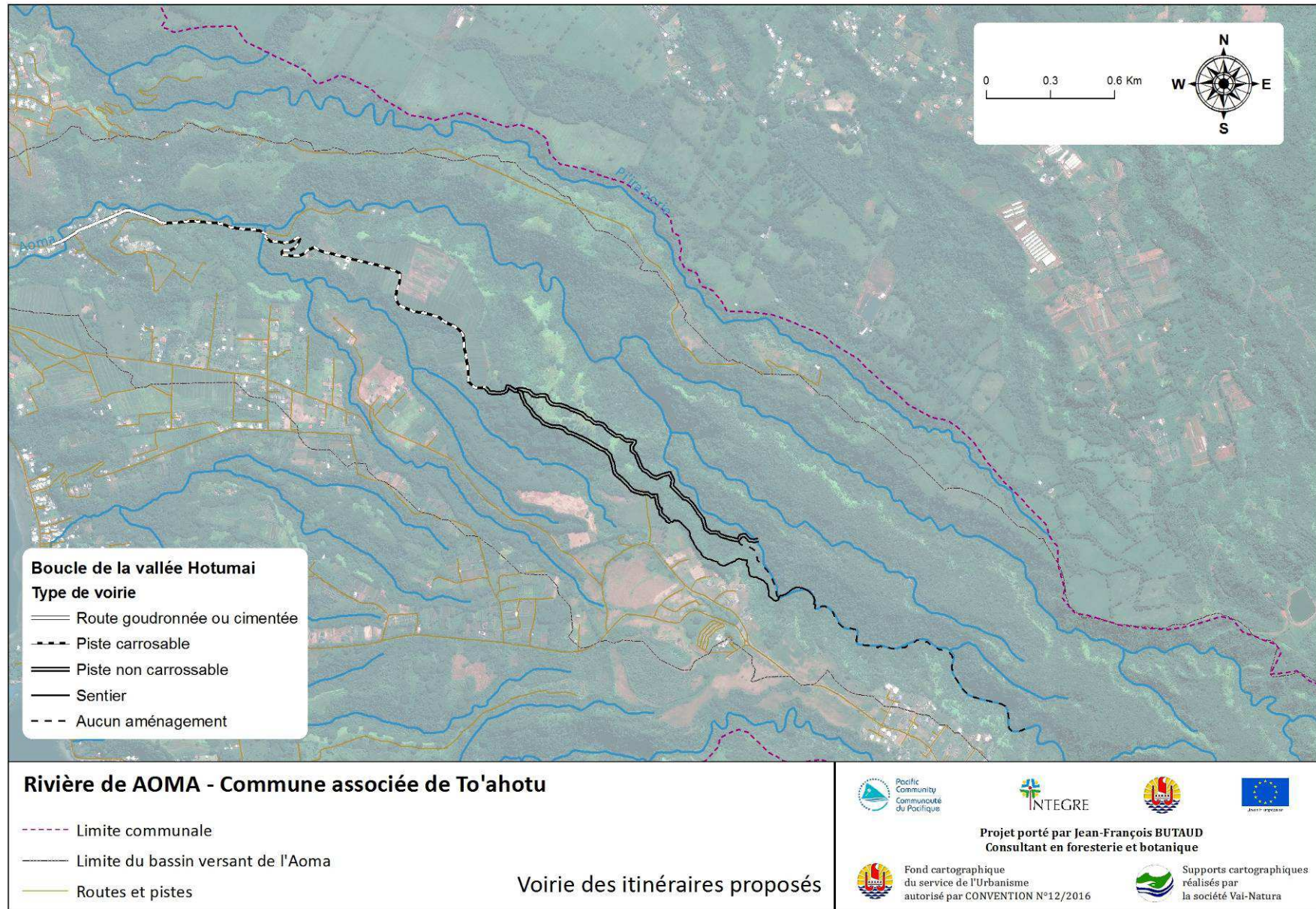
Carte 9 : Itinéraire proposé " De Fa'arei à Vai'ufa'ufa " et types de voirie empruntées



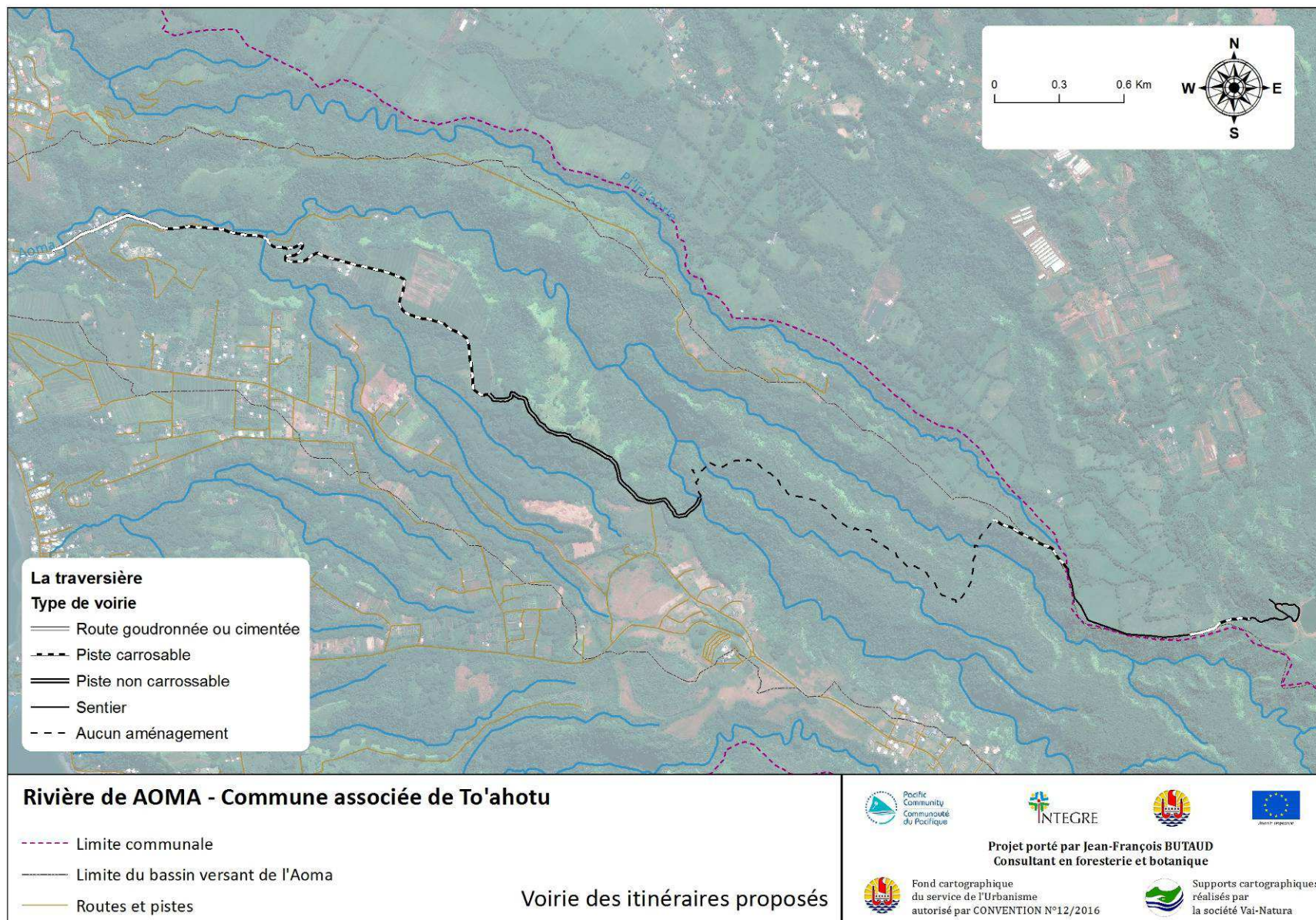
Carte 10 : Itinéraire proposé "Cascades de Hotumai" et types de voirie empruntées



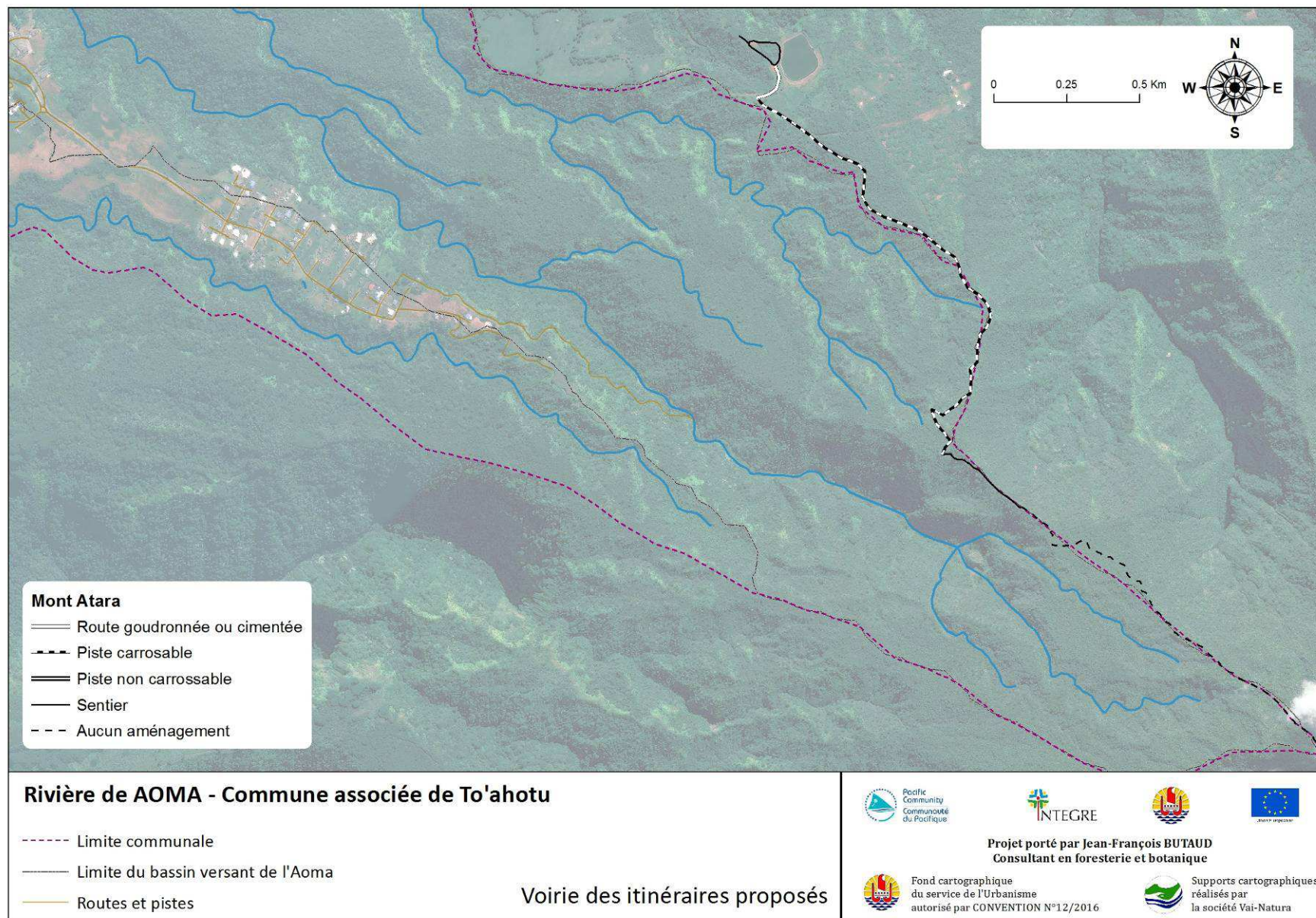
Carte 11 : Itinéraire proposé "Boucle de la vallée Hotumai" et types de voirie empruntées



Carte 12 : Itinéraire proposé "La traversière de Taravao à Pu'unui" et types de voirie empruntés



Carte 13 : Itinéraire proposé "Le Mont Atara" et types de voirie empruntées



Références bibliographiques

- Académie Tahitienne, 2008. *Dictionnaire français-tahitien*. STP Multipress, 531 p.
- Académie Tahitienne, 1999. *Dictionnaire tahitien-français*. STP Multipress, 576 p.
- Allen M.W., 1994. *Warfare and Economic Power in Simple Chiefdoms: the Development of Fortified Villages and Politics in Mid-Hawke's Bay, New Zealand*. Ph.D Dissertation, Los Angeles: University of California.
- Arii Taimai (ed. Adams H.), 2013 [1964]. *Mémoires d'Arii Taimai*. Paris: Société des Océanistes, 12. Edition électronique.
- Aureau M. 2016. Elaboration des principes directeurs de l'hydroélectricité en Polynésie française. Société Vai-Natura pour le Service des Energies, Direction de l'Équipement. Pp. 174.
- Babadzan A., 1993. *Les dépouilles des Dieux: Essai sur la religion tahitienne à l'époque de la découverte*. Paris: Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 341 p.
- Bambridge T. 2015. Rapport n°1 INTEGRE TAIARAPU. Le Territoire. Le développement d'un réseau de *rahui* à TAIARAPU : démarche participative et plan de gestion intégré. CRIOBE - CNRS-EPHE-UPVD. CPS, Tahiti.
- Beckwith M., 1940. *Hawaiian mythology*. Honolulu: University of Hawai'i Press.
- Best E., 1924. *Maori Religion and Mythology*, Part 1. Wellington: A.R. Shearer.
- Bodin V., 1977. *Tahiti: la langue et la société, étude linguistique et ethnographique*. Thèse de doctorat, INALCO, 568 p.
- Bodin V., 2006. *Tahiti: la langue et la société*. Papeete: 'Ura éditions, 387 p.
- Bonnefoy F., 1990. *Les armes de guerre portatives en France, du début du règne de Louis XIV à la veille de la Révolution (1660-1789) : de l'indépendance à la primauté*. Thèse de doctorat, Paris-Sorbonne.
- Butaud J.-F. 2015. Enjeux environnementaux liés aux travaux de réhabilitation de la retenue d'eau de Temaaroa. Rapport pour CAPSE, Tahiti.
- Butaud J.-F. 2010 (Rééd. 2013). *Vallées tahitiennes*. Guide floristique. Direction de l'Environnement, Papeete, Tahiti.
- Butaud J.-F., Gérard J. & Guibal D. 2008. Guide des arbres de Polynésie française – Bois et utilisations. Collection Nature et Environnement d'Océanie. Editions Au Vent des Iles. CIRAD. Polynésie française.
- Buck P. (Te Rangi Hiroa), 1971 [1938]. *Ethnology of Mangareva*. B.P. Bishop Museum Bulletin, 157.
- Cadousteau Ma'i ari'i, 2009. *Généalogies commentées des Arii des îles de la Société*. Pape'ete: Société des Etudes Océaniques, 162 p.
- Code de l'environnement de la Polynésie française. 2013. <http://www.environnement.pf/code-de-l-environnement>
- Craig R.D., 1989. *Dictionary of Polynesian Mythology*. New York: Greenwood Press.
- Davies J., 1851. *A Tahitian and English dictionary with Introductory remarks on the Polynesian language and a short grammar of the Tahitian dialect*. Tahiti: London Missionary Society's Press.

- Davis C.O.B., 1855. *Maori mementos*. Auckland: Williamson & Wilson.
- Demay J. 2009. Statut démographique et caractérisation de l'habitat de la sous-espèce de héron strié endémique de Tahiti, 'Ao, *Butorides striatus patruelis*. Rapport de stage de Master 2. SOP Manu – Université Montpellier 2. Tahiti.
- Deneufbourg G. 1965. Notice explicative sur la feuille Tahiti. Carte géologique à l'échelle du 1/40 000e. Bureau de Recherches Géologiques et Minières. Territoire de la Polynésie française.
- Di Giorgio-Teamotuaitau J. 2012. L'autre à la Presqu'île de Tahiti: De Samuel Wallis à Frederick O'Brien. Thèse de doctorat, Université de la Polynésie Française, 464 p.
- Di Giorgio-Teamotuaitau J. 2016. Fa'ati'a mai ia Tai'arapu, Grandeur et déclin des Teva i tai. Edition de l'association Tā'atira'a / Parau, 367 p.
- Dougherty J.W.D., 1983. *West Futuna-Aniwa: An Introduction to a Polynesian Outlier Language*. Berkeley: University of California Press.
- Duff R., 1959. Neolithic Adzes of Eastern Polynesia. in: J.D. Freeman et W.R. Geddes (dir.), *Anthropology in the South Seas*. New Plymouth, pp. 121-147.
- Dupon J.F. (coord.). 1993. Atlas de la Polynésie française. Editions de l'ORSTOM, Paris.
- Ellis W., 1917 [1827]. *A narrative of a Tour through Hawaii... with remarks on the History traditions, manners, customs and language of the inhabitants*. Honolulu: Hawaiian Gazette.
- Feng-Yin Y. E. 2012. *Contribution à l'étude de l'érosion de l'île de Tahiti: modèles empirique et géomorphologique avec appui de données géochimiques*. Thèse de doctorat. Université de la Polynésie française.
- Florence J. 1993. La végétation de quelques îles de Polynésie française. Planches 54-55. In Dupon J. F. (ed.) Atlas de la Polynésie française, Editions de l'ORSTOM, Paris.
- Florence J., Chevillotte H., Ollier C. & Meyer J.-Y., Base de données botaniques Nadeaud de l'Herbier de la Polynésie française (PAP), 2007- . <http://www.herbier-tahiti.pf>
- Fornander A., 1878. *An account of the Polynesian race... and the ancient history of the hawaiian people to the times of Kamehameha I*, vol. 1. London: Trübner & co.
- Fossati O. & Marquet G. 1998. Faune des eaux douces des îles Marquises. Clé des Macroinvertébrés et des Poisson. Patrimoines Naturels 37.
- Fourdrigniez M., Taputuarai R., Vivier R. & Homo D. 2014. Protection des îles contre les espèces envahissantes – Guide de reconnaissance et de gestion des espèces. Groupement Espèces Envahissantes – DIREN, Polynésie française.
- Garcia M., 1843. *Lettres sur les Iles Marquises, ou mémoires pour servir à l'étude religieuse, morale, politique et statistique des Iles Marquises et de l'Océanie Orientale*. Paris.
- Gouni A. & Zysman T. 2011. Oiseaux du Fenua – Tahiti et ses îles. Guide Nature. Téthys Editions.Tahiti.
- Greenhill S.J. & Clark R., 2011. POLLEX-Online: The Polynesian Lexicon Project Online. *Oceanic Linguistics*, 50(2), pp. 551-559.
- Henry T., 2004 [1962]. *Tahiti aux temps anciens*. Paris: Société des Océanistes, 1. Edition électronique.

Hiro E., 1985. Légende de Hau-manava-i-tu. *Bulletin de la Société des Etudes Océaniques*, n° 233, pp. 35-37.

Holyoak D.T. & Thibault J.C. 1984. Contribution à l'étude des oiseaux de Polynésie orientale. Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle. Série A, Zoologie, Tome 127. Editions du Muséum. Paris.

Jacq F., Butaud J.-F. & Ramage T. 2014. Mont Marau. Guide vert. Direction de l'Environnement, Papeete, Tahiti.

Joergensen J., Butaud J.F., Blanvillain C. & Ghestemme T. 2013. Impact pour l'avifaune du projet d'aménagement du domaine d'Afaahiti. Société d'Ornithologie de Polynésie Manu, Tahiti.

Johnson Rubellite Kawena. 1975. From the Gills of the Fish: The Tahitian Homeland of Hawai'i's Chief Mo'ikeha. *Pacific Studies*, 3: 51-67.

Kahn J.G., 2010. A spatio-temporal analysis of 'Oro cult marae in the "Opunohu Valley, Mo'orea, Society Islands. *Archaeology in Oceania*, 45(2), pp.103–110.

Kamakau S., 1869-1871. *Moololo Hawaii, Ke Au Okoa*. Manuscrit non publié, B. P. Bishop Museum.

Keith P., Vigneux E. & Marquet G. 2002. Atlas des poissons et des crustacés d'eau douce de Polynésie française. Patrimoines Naturels 55.

Lavaud C., 1979. Documents ethnologiques tahitiens recueillis en 1849 par le Capitaine de vaisseau Lavaud. *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, n° 209, pp. 547-557.

Lemaître Y., 1995 [1973]. *Lexique du tahitien contemporain*. Paris: ORSTOM, 205 p.

Leverd A., 1912. The Tahitian version of Tafa'i (or Tawhaki). *Journal of the Polynesian Society*, 21 (1): 1-12.

Leverd A. & Aipi-taroi-a-nui, 1911. The Paumotuan version of Tafa'i. *Journal of the Polynesian Society*, 20 (4): 172-178.

Leverd A. & Aipi-taroi-a-nui, 1911. The north Paumotuan version of Tafa'i. *Journal of the Polynesian Society*, 20 (4): 179-184.

Lewis R.E., 1980. *The soul and the afterworld in Hawaiian myth and in other Polynesian cultures*. M.A. Dissertation, Pacific Islands Studies, University of Hawai'i Mānoa.

Mare, Teivininui dit Namata, 1987. *Récit de vie et traditions de Huahine (Aufau tupuna...)*. Puaauia: Département des Traditions du CPSH, Collection Mémoires orales, 50 p.

Marić T., 2012. *Dynamiques de peuplement et transformations socio-politiques à Tahiti, îles de la Société*. Thèse de doctorat, Université Paris-1.

Meyer J.-Y., Thibault J.C., Butaud J.-F., Coote T. & Florence J. (2005) Sites de conservation importants et prioritaires en Polynésie française. Contribution à la Biodiversité de Polynésie française N°13. Sites Naturels d'Intérêt Ecologique V. Délégation à la Recherche, Papeete.

Ray S.H., 1921. Polynesian linguistics IV: Polynesian languages of the Santa Cruz Archipelago (A vocabulary of the Pileni language). *Journal of the Polynesian Society* 30(2): 103-118.

Rensch K.H., 1984. *Tikisionalio Fakauvea-Fakafalani / Dictionnaire Wallisien-Français*. Canberra: Department of Linguistics (Research School of Pacific Studies), The Australian National University.

Robillard H. de, 1951. Documents pour servir à l'histoire de Tahiti : 1° fourni par Tefaaora sur le Gouvernement des Iles sous le Vent ; 2° Document fourni par Mare sur le voyage de Pomare Vahine (la reine actuelle) aux Iles sous le Vent, sur son second mariage, sur l'assemblée dans laquelle les messagers des îles sous le Vent sont venus apporter la paix, sur les embarcations des îles sous le Vent qui vinrent demander le pavillon de Tahiti. *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, n° 97, tome VIII, n° 8, pp. 306.

Robineau C. 1985. Tradition et modernité aux Iles de la Société, vol. 2 : Les Racines, ORSTOM éd., Collection Mémoires, 100.

Ropiteau A., 1930. Naissance et jeunesse de Hiro (d'après Tera'itua). *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, n° 37, pp. 73-76.

Salmon T., 1904. *The history of the island of Borabora and Genealogy of our family from Marae Vaiotaha*. Pape'ete: manuscrit dactylographié.

Salvat B. (coord.) 1986. Encyclopédie de la Polynésie, volume 2 : Flore et faune terrestres. C. Gleizal/Multipress.Tahiti.

Sanford F., 1936. Excursion dans la grotte de Monoihere. *Bulletin de la Société des Études Océaniques*, n° 56, pp. 575-578.

Saura B., 2003. *La lignée royale des Tama-toa des Ra'iatea (îles-Sous-le-Vent), 'Ā'ai nō te 'ōpū ari'i Tama-toa nō Ra'iātea*. Cahier du Patrimoine n°5, Edition : Service de la Culture et du Patrimoine et Musée de Tahiti et des îles, 229 p.

Saura B., 2005. *Huahine aux temps anciens*. Cahier du Patrimoine n°8, Edition : Service de la Culture et du Patrimoine et Musée de Tahiti et des îles, 287 p.

Sedan O., Mathon C., Nachbaur A., Jacq F.A. & Butaud J.-F. (2013) Programme ARAI 3 : rôle de la végétation vis à vis des mouvements de terrain en Polynésie française. Rapport final. BRGM/RP-62203-FR. BRGM.

Shibata N., 1999. *Mangaian-English Dictionary*. Rarotonga, Cook Islands Library and Museum Society.

SNC Pae Tai – Pai uta. 2004. Etat des lieux et propositions d'aménagement du domaine territorial du plateau de Taravao. Commune de Taravao. Ministère du Tourisme. Polynésie française.

Tregear E., 1891. *Maori-Polynesian Comparative Dictionary*. Wellington: Lyon and Blair.

UICN France, MNHN & DIREN Polynésie française (2015) La liste rouge des espèces menacées en France - Chapitre Flore vasculaire endémique de Polynésie française. Paris, France.

White J., 1887. *Ancient history of the Maori*, vol. 2. Wellington: Government printer.

Annexes

Annexe 1 : Compte-rendu de la réunion du 15 février 2016

Annexe 2 : Compte-rendu de la réunion du 11 mars 2016

Annexe 3 : Compte-rendu de la réunion du 23 mars 2016

Annexe 4 : Flore de la vallée de la rivière Aoma

Annexe 5 : Topoguides de canyoning dans la vallée de la rivière Aoma

Compte-rendu de la première réunion du projet INTEGRE relatif aux itinéraires de randonnées en vallée de Aoma, commune de Toahotu

Lundi 15 février 2016, commune de Toahotu, après-midi à partir de 14h30

Présents :

- Hélène Fariki (DGS commune Taiarapu Ouest)
- Hereiti Haoatai (CVD - Mairie) qui sera notre contact privilégié à la mairie de Toahotu.
- Rose Mairy Faure Labaste (Secrétaire de direction - Mairie)
- Wilfred Tavaearii (Monsieur le maire)
- Sandrick Manea (agent recenseur - Mairie)
- Charlie Tauraatua (conseillère déléguée)
- Nora Haoatai (stagiaire CAE administration)
- Hopuu Edmée (SCP)
- Moanatea Claret (étudiant - Université de la Polynésie française)
- Aureau Matthieu (Vai Natura)
- Aymeric Hermann (UPF, Te ihi papa)

Excusés :

- Jean-François Butaud (consultant en botanique et foresterie)
- Caroline Vieux (coordinatrice INTEGRE)
- Hinano Leboucher

Lors de cette première réunion, nous avons pu prendre le temps de discuter sur la mise en œuvre des premiers travaux de prospection-relevé de sites dans la vallée de l'Aoma.

Plusieurs sujets pratiques ont été abordés :

- Les limites de la zone prise en compte dans les travaux de mise en valeur. Il est apparu que l'ensemble de la vallée pourrait faire l'objet d'une valorisation dans la cadre de chemin de randonnée, à condition que les différents propriétaires soient tenus informés et consultés lors de la mise en place d'itinéraires.
- Avant de commencer les travaux de prospection et de débroussaillage des sites, il est nécessaire qu'un contact avec les propriétaires des parcelles soit établi au plus vite afin d'avoir leur accord. La commune s'est engagée à contacter au plus vite les propriétaires de la vallée afin de débiter rapidement les prospections.
- De ce point de vue, il semble plus facile de commencer les travaux en haute vallée où les propriétaires à contacter sont moins nombreux.
- Le contact de Maite Morohi a été proposé pour guider l'équipe lors des phases de terrain. Guy Ariitai est une ressource conseillée pour son savoir sur les transmissions orales et les légendes de la vallée.
- Nora Haoatai a la charge de contacter Maite Morohi et l'un de ses amis pour servir de guide. Il leur a été proposé une rémunération de 1000XPF/heure. JF Butaud et moi-même devrions recevoir demain matin la copie des cartes d'ID/passeport et des numéros de DN pour l'enregistrement à la CPS.

- Selon les conditions météorologiques, nous organisons une première journée de terrain ce mercredi 17 ou mercredi prochain (le 24). Cependant les prévisions météorologiques semblent contre indiquer une sortie cette semaine. Une décision sera prise demain mardi.

- A l'issue des travaux de terrain, une réunion de restitution sera effectuée à la mairie de Toahotu avec les habitants de la vallée et les propriétaires concernés par la mise en place du sentier de randonnées. Le but de cette réunion sera de fournir une vision d'ensemble des travaux réalisés et d'échanger des idées avec la population de Toahotu afin que le choix des tracés de sentier soit effectué de la manière la plus collégiale possible.

Compte-rendu de la seconde réunion du projet INTEGRE relatif aux itinéraires de randonnées en vallée de Aoma, commune de Toahotu

Vendredi 11 mars 2016, commune de Toahotu, de 9 à 11 heures

Présents :

- Wilfred Tavaearii (Monsieur le maire)
- Rose Mairy Faure Labaste (Secrétaire de direction - Mairie)
- Christine Rochette (adjoint au maire - Mairie)
- Ernest Haoatai (adjoint au maire - Mairie)
- Charline Tauraatua St Saens (conseillère déléguée)
- Hereiti Haoatai (CVD - Mairie)
- Nora Haoatai (stagiaire CAE administration)
- Maite Morohi (guide de terrain)
- Augustin Pahio (guide de terrain)
- Hinano Leboucher (personne ressource)
- Hopuu Edmée (SCP)
- Tamara Maric (SCP)
- Jean-François Butaud (consultant en botanique et foresterie)

Objectifs :

Rencontre entre le prestataire et les parties prenantes du projet

Désignation et information des guides de terrain

Historique du projet

Problématique foncière

Phase de prospections de terrain

Compte-rendu de discussions et décisions :

Suite à la première réunion du 15 février 2016, cette réunion consistait à un dernier préalable au début des prospections de terrain, aucune journée de prospection n'ayant pu encore être réalisée en raison des intempéries de fin février - début mars.

- les 2 guides Maite Morohi et Augustin Pahio ont été désignés par les différents partenaires ; ce jeudi 10 mars, ils ont été déclarés à la CPS pour mener en toute sécurité et dans les règles la phase de terrain.

- **une première phase de terrain a été calée entre le lundi 14 mars (8h) et le mardi 22 mars**, en fonction des conditions météorologiques ; l'équipe de terrain sera constituée des 2 guides, de Jean-François Butaud, de Moanatea Claret (étudiant en archéologie) et parfois de Matthieu Aureau (cartographe / hydrologie) ; des membres de la mairie accompagneront également l'équipe de terrain lors de certaines journées.

- relativement à la problématique foncière, la présence des guides locaux ainsi que de certains élus lors des prospections permettra d'ouvrir la voie sur les propriétés privées traversées et d'informer la population ; la mairie organisera une **réunion d'information des propriétaires le mercredi 23 mars à 9h**, charge à elle d'y convier les propriétaires ; lors de cette réunion, les prestataires et certains services pourront être amenés à présenter les travaux, le but étant de

pérenniser l'accès aux itinéraires développés sur terrain privé et de pouvoir y investir (aménagement et entretien des sentiers).

- les propriétaires fonciers seront identifiés à travers le cadastre et les connaissances des élus quant aux parcelles cadastrales traversées ; à noter que le SCP a mis à disposition une matrice cadastrale de la vallée reliée aux noms des terres (pas de noms de propriétaires).

- une carte toponymique sera préparée grâce aux données recueillies dans le cadre du projet INTEGRE par l'équipe de Tamatoa Bambridge (données à transmettre aux prestataires), grâce aux données du SCP (cadastre et noms de terre, noms de sites archéologiques ou légendaires...°; données transmises ce jour) et grâce aux informations dispensées par les personnes ressources (Hinano Leboucher notamment) et les guides.

- une convention de diffusion de données numériques est en cours de finalisation entre le SAU, la DIREN et le prestataire, comme souhaité par le SAU.

- dans le but de développer une véritable filière randonnée à Toahotu (et plus largement à la Presqu'île), il conviendra de mener un travail de fond sur la formation de nouveaux guides de randonnées (organisation à voir avec l'IJSPF), sur les conventions de passage sur terrains privés (Service du Tourisme, ISPF, syndicat des guides de randonnées de Polynésie française...) et sur les possibilités d'investissement de la part du Pays sur des terrains privés (à voir avec le SCP, le SdT...).

- relativement au patrimoine culturel, Hinano Leboucher confirme l'existence ancienne de 2 clans ou tribus dans la vallée de Aoma, les Tema'ino en basse vallée et les Hotumai en haute vallée ; il sera donc recherché un itinéraire de randonnée permettant de découvrir les sites d'habitation de la haute vallée Hotumai ; néanmoins, le sentier dont l'aménagement est prioritaire consiste de celui de la basse et moyenne vallée menant jusqu'aux cascades.

- des itinéraires de randonnées seront probablement proposés en basse vallée de façon à relier le *marae* Natorora (archéologie, intérêt patrimonial) et la colline de Faarei (volcan adventif, point de vue, structures archéologiques sommaires) ; des itinéraires reliant la vallée et les plateaux limitrophes (Taravao, Puunui...) seront également proposés suite à l'assentiment des participants sur la nécessité de ces traversées et boucles.

Compte-rendu de la troisième réunion du projet INTEGRE relatif aux itinéraires de randonnées en vallée de Aoma, commune de Toahotu

Mercredi 23 mars 2016, commune de Toahotu, de 14 à 16 heures

Présents :

- Wilfred Tavaearii (Monsieur le maire)
- Rose Mairy Faure Labaste (Secrétaire de direction - Mairie)
- Hélène Fariki (DGS - Mairie)
- Araroa Tetaura (Cons. Del. Tairapu)
- Charline Tauraatua St Saens (conseillère déléguée)
- Hereiti Haoatai (CVD - Mairie)
- Nora Haoatai (stagiaire CAE administration)
- Léonard Pia
- Maite Morohi (guide de terrain)
- Augustin Pahio (guide de terrain)
- Hinano Leboucher (personne ressource)
- Edmée Hopuu (SCP)
- Caroline Vieux (Coordinatrice INTEGRE - CPS)
- Augustine Shan Sei Fan (DIREN)
- Jean-François Butaud (consultant en botanique et foresterie)

Objectifs :

Présentation du projet aux propriétaires (essentiellement ceux concernés par l'itinéraire menant à Vaiumete)

Discussion sur les premiers résultats des prospections de la semaine précédente

Compte-rendu de discussions et décisions :

Cette réunion consistait en une rencontre avec des propriétaires, l'équipe municipale et l'équipe du projet INTEGRE à Tahiti (prestataire, CPS, DIREN, SCP).

Une présentation PPT a été projetée par Jean-François Butaud et visait à présenter l'esprit du projet voulu par la commune de Tairapu Ouest pour la vallée Aoma ainsi que la méthode de travail utilisée par le prestataire. Par ailleurs, 4 journées de terrain ayant été effectuées la semaine précédente, des premiers résultats ont été divulgués tout comme une première liste d'itinéraires potentiels.

Relativement aux premiers résultats, il faut insister sur :

- la rareté des structures archéologiques (5 structures localisées) sans qu'encre la totalité de la zone d'étude n'ait été prospectée (notamment Hotumai),
- la végétation fortement marquée par le développement des plantes envahissantes, tant à basse altitude (parasollier, tulipier, falcata...) à qu'à moyenne altitude (miconia, quinquina, jasmin de nuit...),
- la présence de quelques lambeaux de belle forêt naturelle qu'il est possible de faire visiter,
- quelques espèces végétales patrimoniales comme des plantes utiles d'introduction polynésienne ou des espèces endémiques (plutôt à moyenne altitude),
- une avifaune relativement banale.

Des possibilités de panneaux d'interprétation pourront consister en :

- la flore utile polynésienne,
- les plantes envahissantes,
- les arbres de la vallée,
- l'avifaune,
- la vie d'eau douce (chevrettes, anguilles, crabes, mollusques, poissons...),
- l'hydrologie et les captages de la vallée,
- les structures archéologiques,
- l'histoire ancienne de la vallée et les sites légendaires,
- la toponymie de la vallée,
- la géologie...

Par ailleurs, 6 premiers itinéraires potentiels ont été identifiés provisoirement :

- sentier principal de Vaiumete avec une extension jusqu'à la grande cascade du bras Sud,
- piste reliant le belvédère de Taravao au Mont Faarei par les plateaux Puhī & Nordhoff,
- piste reliant le plateau de Puunui à la vallée Aoma par la crête Sud de la vallée et un plateau des Ananas,
- cascades de Hotumai depuis le plateau de Puunui par la piste du captage,
- traversée entre le Belvédère de Taravao et le plateau de Puunui par les plateaux Hotumai,
- ascension du Mont Atara (1200 m) par le belvédère de Taravao et la piste du captage SDR de la haute Aoma.

Des interconnexions entre itinéraires sont possibles et prévues.

Lors des discussions qui ont suivi la présentation, plusieurs points ont été abordés :

- la nécessité de disposer des parcelles cadastrales traversées par les différents itinéraires proposés afin que les services de la commune puissent remonter jusqu'aux propriétaires (cela sera prochainement fait par les prestataires),
- Léonard Pia a informé l'assemblée de l'accord de principe de la part de la famille Teriitahi pour un accès à ses terres dans le cadre des prospections (mais des discussions seront à entreprendre avec la famille dans le cas de la mise en œuvre effective des itinéraires),
- Léonard Pia indique la présence de pieds de Tumu 'ati ou Tumu Tamanu sur le versant coté mer du Mont Faarei, et qui pourraient ainsi indiquer une structure archéologique,
- Léonard Pia conseille de prospecter la vallée située en contrebas du plateau de Puunui, au-dessus de la grande cascade, et desservie par une piste aujourd'hui non carrossable et menant au captage communal,
- à la demande de Caroline Vieux, une zone nécessitant des actions anti-érosives a été mise en évidence le long de la rivière Aoma, entre la fin de la route cimentée et quelques centaines de mètres à l'amont de l'habitation de la famille Tetoë en fond de vallée ; en effet, suite aux dernières intempéries, de larges pans de talus non végétalisés se sont effondrés,
- Jean-François Butaud a également indiqué que de l'érosion était aussi causée par les plantes envahissantes, plus particulièrement à cause des chablis de tulipiers ou de Falcata ou des ruissellements sous les forêts denses opaques de miconia.

Les prospections et études archéologiques vont se poursuivre durant tout le mois d'avril avec notamment les études fines des structures archéologiques localisées et les prospections à plus haute altitude de Hotumai, du plateau Puhī et du Mont Atara.

Un rapport intermédiaire sera rendu fin avril et visera à détailler les points d'intérêts de la vallée Aoma.

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Adiantum hispidulum</i>	Ptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Alphitonia zizyphoides</i>	Rhamnaceés	Ind.	Ind.		
<i>Alstonia costata</i> var. <i>costata</i>	Apocynacées	Ind.	PO		
<i>Alyxia scandens</i>	Apocynacées	Ind.	Société		
<i>Alyxia stellata</i>	Apocynacées	Ind.	Ind.		
<i>Angiopteris evecta</i>	Marattiacées	Ind.	Ind.		
<i>Antrophyum plantagineum</i>	Vittariacées	Ind.	Ind.		
<i>Antrophyum reticulatum</i>	Vittariacées	Ind.	Ind.		
<i>Arachnioides aristata</i>	Dryoptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Ascarina polystachya</i>	Chloranthacées	Ind.	Société		
<i>Asplenium affine</i>	Aspléniacées	Ind.	Ind.		
<i>Asplenium australasicum</i>	Aspléniacées	Ind.	Ind.		
<i>Asplenium caudatum</i>	Aspléniacées	Ind.	Ind.		
<i>Asplenium tenerum</i>	Aspléniacées	Ind.	Ind.		
<i>Astelia nadeaudii</i>	Astéliacées	Ind.	Société		
<i>Astronidium</i>	Mélastomatacées	Ind.	Société		
<i>Atractocarpus</i> sp. nov.	Rubiaceés	Ind.	Tahiti		
<i>Barringtonia asiatica</i>	Barringtoniacées	Ind.	Ind.		
<i>Belvisia spicata</i>	Polypodiaceés	Ind.	Ind.		
<i>Blechnum melanocaulon</i>	Blechnacées	Ind.	Ind.		
<i>Blechnum orientale</i>	Blechnacées	Ind.	Ind.		
<i>Blechnum pacificum</i>	Blechnacées	Ind.	PO		
<i>Blechnum raiateense</i>	Blechnacées	Ind.	Ind.		
<i>Blechnum vulcanicum</i>	Blechnacées	Ind.	Ind.		
<i>Boehmeria virgata</i>	Urticacées	Ind.	Ind.		
<i>Bolbitis lonchophora</i>	Lomariopsidacées	Ind.	Ind.		
<i>Bulbophyllum longiflorum</i>	Orchidacées	Ind.	Ind.		
<i>Bulbophyllum taitense</i>	Orchidacées	Ind.	Société		
<i>Calanthe</i> cf. <i>triplicata</i>	Orchidacées	Ind.	Ind.		
<i>Cephalomanes apiifolium</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Cephalomanes asae-grayi</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Cephalomenes dentatum</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Cheilanthes nudiuscula</i>	Ptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Christella</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Claoxylon taitense</i>	Euphorbiacées	Ind.	Société		
<i>Commersonia tahitensis</i>	Malvacées	Ind.	Société		
<i>Coprosma taitensis</i> var. <i>taitensis</i>	Rubiaceés	Ind.	Société		
<i>Corysanthes minuta</i>	Orchidacées	Ind.	Société		protégée
<i>Crepidium resupinatum</i>	Orchidacées	Ind.	Ind.		
<i>Crepidomanes bipunctatum</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Crepidomanes endlicherianum</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Crepidomanes humile</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Crepidomanes kurzii</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Crepidomanes minutum</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Crossostylis biflora</i>	Rhizophoracées	Ind.	Ind.		
<i>Ctenitis vescoi</i>	Dryoptéridacées	Ind.	PF		
<i>Cyathea affinis</i>	Cyathéacées	Ind.	Ind.		
<i>Cyathea epaleata</i>	Cyathéacées	Ind.	Société		
<i>Cyathea societatum</i>	Cyathéacées	Ind.	PO		
<i>Cyclophyllum barbatum</i>	Rubiaceés	Ind.	PO		
<i>Cyperus macrophyllus</i>	Cypéracées	Ind.	Société		
<i>Cypholophus macrocephalus</i> var. <i>mollis</i>	Urticacées	Ind.	PO		
<i>Cyrtandra</i> aff. <i>apiculata</i>	Gesnériacées	Ind.	Tahiti		
<i>Cyrtandra apiculata</i>	Gesnériacées	Ind.	IDV		
<i>Cyrtandra biflora</i>	Gesnériacées	Ind.	Tahiti		Protégée
<i>Cyrtandra</i> cf. <i>nadeaudii</i>	Gesnériacées	Ind.	Tahiti		

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Cyrtandra</i> sp.	Gesnériacées	Ind.	Tahiti		
<i>Davallia denticulata</i> var. <i>elata</i>	Davalliacees	Ind.	Ind.		
<i>Davallia pectinata</i>	Davalliacees	Ind.	Ind.		
<i>Davallia repens</i>	Davalliacees	Ind.	Ind.		
<i>Davallia solida</i> var. <i>solida</i>	Davalliacees	Ind.	Ind.		
<i>Decaspermum fruticosum</i>	Rubiacees	Ind.	Société		
<i>Dendrobium biflorum</i>	Orchidacees	Ind.	Ind.		
<i>Dendrobium involutum</i>	Orchidacees	Ind.	PO		
<i>Deparia petersenii</i> subsp. <i>congrua</i>	Dryopteridacees	Ind.	Ind.		
<i>Dicranopteris linearis</i>	Gleichéniacees	Ind.	Ind.		
<i>Diplazium harpeodes</i>	Dryopteridacees	Ind.	Ind.		
<i>Diplopterygium longissimum</i>	Gleichéniacees	Ind.	Ind.		
<i>Dryopteris lepinei</i>	Dryopteridacees	Ind.	Société		
<i>Elaphoglossum savaiense</i>	Lomariopsidacees	Ind.	Ind.		
<i>Elatostema sessile</i>	Urticacees	Ind.	Société		
<i>Eria rostriflora</i>	Orchidacees	Ind.	Ind.		
<i>Etilingera cevuga</i>	Zingibéracées	Ind.	Ind.		
<i>Eugenia reinwardtiana</i>	Myrtacées	Ind.	Ind.		
<i>Fagraea berteriana</i>	Loganiacees	Ind.	Ind.		
<i>Ficus prolixa</i> var. <i>prolixa</i>	Moracées	Ind.	Ind.		
<i>Fitchia tahitensis</i>	Astéracées	Ind.	Tahiti		
<i>Freycinetia arborea</i>	Pandanacées	Ind.	Ind.		
<i>Freycinetia impavida</i>	Pandanacées	Ind.	Ind.		
<i>Garnotia stricta</i>	Poacées	Ind.	Ind.		
<i>Geophila repens</i> var. <i>asiatica</i>	Rubiacees	Ind.	Ind.		
<i>Glochidion manono</i>	Phyllanthacees	Ind.	Société		
<i>Glochidion taitensis</i>	Phyllanthacees	Ind.	Société		
<i>Grammitis blechnoides</i>	Grammitidacees	Ind.	Ind.		
<i>Grammitis contigua</i>	Grammitidacees	Ind.	Ind.		
<i>Grammitis purpurascens</i>	Grammitidacees	Ind.	PF		
<i>Guettarda speciosa</i>	Rubiacees	Ind.	Ind.		
<i>Gynochthodes myrtifolia</i>	Rubiacees	Ind.	Ind.		
<i>Hernandia moerenhoutiana</i> subsp. <i>moerenhoutiana</i>	Hernandiacees	Ind.	PO		
<i>Hernandia ovigera</i> subsp. <i>Stokesii</i>	Hernandiacees	Ind.	PO		
<i>Hibiscus tiliaceus</i> subsp. <i>tiliaceus</i>	Malvacées	Ind.	Ind.		
<i>Histiopteris incisa</i>	Dennstaedtiacees	Ind.	Ind.		
<i>Homalanthus nutans</i>	Euphorbiacees	Ind.	Ind.		
<i>Huperzia phlegmaria</i>	Lycopodiacees	Ind.	Ind.		
<i>Huperzia squarrosa</i>	Lycopodiacees	Ind.	Ind.		
<i>Hymenophyllum digitatum</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Hymenophyllum pallidum</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Hymenophyllum polyanthon</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Ilex anomala</i>	Aquifoliacees	Ind.	Ind.		
<i>Ipomoea littoralis</i>	Convolvulacees	Ind.	Ind.		
<i>Ixora</i> cf. <i>umbellata</i>	Rubiacees	Ind.	Tahiti		
<i>Jasminum didymum</i>	Oléacées	Ind.	Ind.		
<i>Lepinia taitensis</i>	Apocynacées	Ind.	Société		protégée
<i>Leucostegia pallida</i>	Davalliacees	Ind.	Ind.		
<i>Lindsaea repens</i> var. <i>marquesensis</i>	Dennstaedtiacees	Ind.	Ind.		
<i>Lindsaea rigida</i>	Dennstaedtiacees	Ind.	Ind.		
<i>Lomagramma tahitensis</i>	Lomariopsidacees	Ind.	Société		
<i>Lomariopsis brackenridgei</i>	Lomariopsidacees	Ind.	Ind.		
<i>Lycopodiella cernua</i>	Lycopodiacees	Ind.	Ind.		

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Lygodium reticulatum</i>	Schizéacées	Ind.	Ind.		
<i>Macaranga taitensis</i>	Euphorbiacées	Ind.	Société		
<i>Macaranga venosa</i>	Euphorbiacées	Ind.	Société		
<i>Machaerina bidwillii</i>	Cypéacées	Ind.	Ind.		
<i>Macropiper latifolium</i>	Pipéacées	Ind.	Ind.		
<i>Macrothelypteris</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Marattia salicina</i>	Marattiacées	Ind.	Ind.		
<i>Melastoma malabathricum</i>	Mélastomatacées	Ind.	Ind.		
<i>Melicope lucida</i>	Rutacées	Ind.	Société		
<i>Melicope tahitensis</i>	Rutacées	Ind.	Tahiti		
<i>Meryta sp.</i>	Araliacées	Ind.	Tahiti		
<i>Metrosideros collina var. collina</i>	Myrtacées	Ind.	PO		
<i>Metrosideros collina var. villosa</i>	Myrtacées	Ind.	PO		
<i>Microsorium commutatum</i>	Polypodiacées	Ind.	Ind.		
<i>Microsorium grossum</i>	Polypodiacées	Ind.	Ind.		
<i>Microsorium membranifolium</i>	Polypodiacées	Ind.	Ind.		
<i>Microsorium parksii</i>	Polypodiacées	Ind.	Ind.		
<i>Microsorium punctatum</i>	Polypodiacées	Ind.	Ind.		
<i>Microsorium x maximum</i>	Polypodiacées	Ind.	Société		
<i>Morinda citrifolia</i>	Rubiacees	Ind.	Ind.		
<i>Myrsine longifolia</i>	Primulacées	Ind.	Tahiti		Protégée
<i>Myrsine sp.</i>	Primulacées	Ind.	Tahiti		
<i>Neonauclea forsteri</i>	Rubiacees	Ind.	Ind.		
<i>Nephrolepis biserrata</i>	Néphrolépidacées	Ind.	Ind.		
<i>Nephrolepis hirsutula</i>	Néphrolépidacées	Ind.	Ind.		
<i>Nervilia concolor</i>	Orchidacées	Ind.	Ind.		
<i>Odontosoria chinensis</i>	Dennstaedtiacées	Ind.	Ind.		
<i>Oleandra sibbaldii</i>	Oléandracées	Ind.	Ind.		
<i>Ophioglossum pendulum var. falcatum</i>	Ophioglossacées	Ind.	Ind.		
<i>Ophioglossum pendulum var. pendulum</i>	Ophioglossacées	Ind.	Ind.		
<i>Paesia rugulosa</i>	Dennstaedtiacées	Ind.	Ind.		
<i>Pandanus papenooensis</i>	Pandanacées	Ind.	Tahiti		
<i>Pandanus tectorius var. tectorius</i>	Pandanacées	Ind.	Ind.		
<i>Parasponia andersonii</i>	Ulmacées	Ind.	Ind.		
<i>Peperomia blanda var. floribunda</i>	Pipéacées	Ind.	Ind.		
<i>Peperomia grantii</i>	Pipéacées	Ind.	IDV		
<i>Peperomia hombronii</i>	Pipéacées	Ind.	Société		
<i>Peperomia pallida</i>	Pipéacées	Ind.	PO		
<i>Peperomia societatis</i>	Pipéacées	Ind.	Société		
<i>Phaius tahitensis</i>	Orchidacées	Ind.	Société		
<i>Pipturus argenteus var. argenteus</i>	Urticacées	Ind.	Tahiti		
<i>Pisonia tahitensis</i>	Nyctaginacées	Ind.	Société		
<i>Pittosporum taitense</i>	Pittosporacées	Ind.	Société		
<i>Plesioneuron</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Polyscias verrucosa</i>	Araliacées	Ind.	Société		
<i>Premna serratifolia</i>	Lamiacées	Ind.	Ind.		
<i>Procris pedunculata var. pedunculata</i>	Urticacées	Ind.	Ind.		
<i>Psilotum complanatum</i>	Psilotacées	Ind.	Ind.		
<i>Psychotria aff. speciosa</i>	Rubiacees	Ind.	Tahiti		protégée
<i>Psychotria franchetiana</i>	Rubiacees	Ind.	Tahiti		protégée

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Psychotria sp. nov.</i>	Rubiaceés	Ind.	Tahiti		
<i>Psychotria tahitensis</i>	Rubiaceés	Ind.	Tahiti		
<i>Psychotria trichocalyx</i>	Rubiaceés	Ind.	Tahiti		protégée
<i>Pteris comans</i>	Ptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Pyrrosia serpens</i>	Polypodiaceés	Ind.	Ind.		
<i>Rhus taitensis</i>	Anacardiaceés	Ind.	Ind.		
<i>Scaevola tahitensis</i>	Goodéniaceés	Ind.	Tahiti		protégée
<i>Schizaea dichotoma</i>	Schizéacées	Ind.	Ind.		
<i>Sclerotheca oreades</i>	Campanulacées	Ind.	Tahiti		protégée
<i>Selaginella</i>	Sélaginellacées	Ind.	Société		
<i>Selaginella laxa</i>	Sélaginellacées	Ind.	Ind.		
<i>Selliguea plantaginea</i>	Polypodiaceés	Ind.	Ind.		
<i>Serianthes myriadenia</i>	Mimosacées	Ind.	PF		
<i>Sphaerostephanos invisus</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Sphaerostephanos subpectinatus</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Streblus anthropophagorum</i>	Moracées	Ind.	Ind.		
<i>Taeniophyllum fasciola</i>	Orchidacées	Ind.	Ind.		
<i>Tarenna sambucina</i>	Rubiaceés	Ind.	Ind.		
<i>Tectaria decurrens</i>	Dryoptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Tectaria hymenodes</i>	Dryoptéridacées	Ind.	PF		
<i>Tectaria lessonii</i>	Dryoptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Teratophyllum wilkesianum</i>	Lomariopsidacées	Ind.	Ind.		
<i>Thelypteris grantii</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Société		
<i>Thelypteris pubirachis</i>	Thélyptéridacées	Ind.	Ind.		
<i>Trichomanes taitense</i>	Hyménophyllacées	Ind.	Ind.		
<i>Vaccinium cereum var. cereum</i>	Ericacées	Ind.	Société		
<i>Vittaria elongata</i>	Vittariacées	Ind.	Ind.		
<i>Weinmannia parviflora</i>	Cunoniaceés	Ind.	Société		
<i>Wikstroemia coriacea</i>	Thyméléacées	Ind.	PO		
<i>Xylosma suaveolens</i>	Salicacées	Ind.	PO		
<i>Zehneria tahitensis</i>	Cucurbitacées	Ind.	Tahiti		
<i>Adenantha pavonina</i>	Mimosacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Adiantum raddianum</i>	Ptéridacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Adiantum trapeziforme</i>	Ptéridacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Agathis lanceolata</i>	Araucariacées	Mod.		Subspontané	
<i>Ageratum conyzoides</i>	Astéracées	Mod.		Adventice	
<i>Amaranthus</i>	Amaranthacées	Mod.		Adventice	
<i>Ananas comosus</i>	Broméliacées	Mod.		Cultivé	
<i>Andropogoneae</i>	Poacées	Mod.		Adventice	
<i>Anodendron paniculatum</i>	Apocynacées	Mod.		Naturalisé	presque nuisible
<i>Anthurium</i>	Aracées	Mod.		Cultivé	
<i>Ardisia elliptica</i>	Primulacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Artocarpus heterophyllus</i>	Moracées	Mod.		Cultivé	
<i>Asystasia gangetica</i>	Acanthacées	Mod.		Adventice	
<i>Averrhoa carambola</i>	Oxalidacées	Mod.		Cultivé	
<i>Axonopus compressus</i>	Poacées	Mod.		Adventice	
<i>Blumea sinuata</i>	Astéracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Brassaia actinophylla</i>	Araliacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Cananga odorata</i>	Annonacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Cannabis sativa</i>	Cannabacées	Mod.		Cultivé	
<i>Cecropia peltata</i>	Cannabacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Cedrela odorata</i>	Méliacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Centella asiatica</i>	Apiacées	Mod.		Adventice	
<i>Cestrum nocturnum</i>	Solanacées	Mod.		Naturalisé	presque nuisible
<i>Chrysobalanus icaco</i>	Chrysobalanacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Cinchona cf. calisaya</i>	Rubiaceés	Mod.		Naturalisé	
<i>Cinchona pubescens</i>	Rubiaceés	Mod.		Naturalisé	Nuisible

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Citrus aurantiifolia</i>	Rutacées	Mod.		Cultivé	
<i>Citrus reticulata</i>	Rutacées	Mod.		Cultivé	
<i>Citrus sinensis</i>	Rutacées	Mod.		Cultivé	
<i>Cleome</i>	Capparidacées	Mod.		Adventice	
<i>Clitoria laurifolia</i>	Fabacées	Mod.		Subspontané	
<i>Coffea arabica</i>	Rubiacees	Mod.		Naturalisé	
<i>Commelina diffusa</i>	Commélinacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Crassocephalum crepidioides</i>	Astéracées	Mod.		Adventice	
<i>Crotalaria pallida</i> var. <i>obovata</i>	Fabacées	Mod.		Adventice	
<i>Cucumis sativus</i>	Cucurbitacées	Mod.		Cultivé	
<i>Cucurbita</i>	Cucurbitacées	Mod.		Cultivé	
<i>Cuscuta campestris</i>	Convolvulacées	Mod.		Adventice	
<i>Cyperus polystachyos</i>	Cypéracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Cyperus sphacelatus</i>	Cypéracées	Mod.		Adventice	
<i>Derris malaccensis</i>	Fabacées	Mod.		Subspontané	
<i>Desmodium incanum</i>	Fabacées	Mod.		Adventice	
<i>Diplazium proliferum</i>	Dryoptéridacées	Mod.		Naturalisé	presque nuisible
<i>Dissotis rotundifolia</i>	Mélastomatacées	Mod.		Adventice	
<i>Drymaria cordata</i> var. <i>pacifica</i>	Caryophyllacées	Mod.		Adventice	
<i>Durio zibethinus</i>	Malvacées	Mod.		Cultivé	
<i>Dyopsis madagascariensis</i>	Arécacées	Mod.		Cultivé	
<i>Elephantopus mollis</i>	Astéracées	Mod.		Adventice	
<i>Emilia sonchifolia</i>	Astéracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Erechtites valerianifolia</i>	Astéracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Eucalyptus</i> sp.	Myrtacées	Mod.		Cultivé	
<i>Falcataria moluccana</i>	Mimosacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Garcinia mangostana</i>	Clusiacees	Mod.		Cultivé	
<i>Heliconia psittacorum</i>	Héliconiacées	Mod.		Cultivé	
<i>Heliconia</i> sp.	Héliconiacées	Mod.		Subspontané	
<i>Hibiscus schizopetalus</i>	Malvacées	Mod.		Subspontané	
<i>Hibiscus x archeri</i>	Malvacées	Mod.		Subspontané	
<i>Hippobroma longiflora</i>	Campanulacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Hoya australis</i>	Apocynacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Hyptis</i>	Lamiacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Hyptis pectinata</i>	Lamiacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Impatiens walleriana</i>	Balsaminacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Inga feuillei</i>	Mimosacées	Mod.		Subspontané	
<i>Kyllinga polyphylla</i>	Cypéracées	Mod.		Adventice	
<i>Lagerstroemia speciosa</i>	Lythracées	Mod.		Cultivé	
<i>Lansium domesticum</i>	Méliacées	Mod.		Cultivé	
<i>Lantana camara</i>	Verbénacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Mangifera indica</i>	Anacardiacees	Mod.		Subspontané	
<i>Manihot esculenta</i>	Euphorbiacées	Mod.		Cultivé	
<i>Mansoa alliacea</i>	Bignoniacees	Mod.		Subspontané	
<i>Melinis minutiflora</i>	Poacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Miconia calvescens</i>	Mélastomatacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Microsorium</i> sp.	Poacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Mikania micrantha</i>	Astéracées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Mimosa diplotricha</i>	Mimosacées	Mod.		Adventice	Nuisible
<i>Mimosa pudica</i>	Mimosacées	Mod.		Adventice	
<i>Momordica charantia</i>	Cucurbitacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Musa x paradisiaca</i>	Musacées	Mod.		Cultivé	
<i>Nephelium lappaceum</i>	Sapindacées	Mod.		Cultivé	
<i>Nephrolepis cordifolia</i> var. <i>cordifolia</i>	Néphrolépidacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Paspalum conjugatum</i>	Poacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Paspalum paniculatum</i>	Poacées	Mod.		Adventice	

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Paspalum plicatulum</i>	Poacées	Mod.		Adventice	
<i>Paspalum urvillei</i>	Poacées	Mod.		Adventice	
<i>Passiflora foetida</i>	Passifloracées	Mod.		Adventice	
<i>Passiflora laurifolia</i>	Passifloracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Passiflora suberosa</i>	Passifloracées	Mod.		Adventice	Nuisible
<i>Peltophorum pterocarpum</i>	Césalpiniacées	Mod.		Cultivé	
<i>Pennisetum purpureum</i>	Poacées	Mod.		Subspontané	
<i>Peperomia pellucida</i>	Pipéracées	Mod.		Adventice	
<i>Persea americana</i>	Lauracées	Mod.		Subspontané	
<i>Phyllanthus urinaria</i>	Phyllanthacées	Mod.		Adventice	
<i>Pilea microphylla</i>	Urticacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Pinus caribaea var. hondurensis</i>	Pinacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Pityrogramma calomelanos var. calomelanos</i>	Ptéracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Poaceae indet</i>	Poacées	Mod.		Subspontané	
<i>Psidium cattleianum</i>	Myrtacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Psidium guajava</i>	Myrtacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Psidium guineense</i>	Myrtacées	Mod.		Adventice	
<i>Pterocarpus indicus</i>	Fabacées	Mod.		Cultivé	
<i>Rollinia mucosa</i>	Annonacées	Mod.		Cultivé	
<i>Rubus rosifolius</i>	Rosacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Saccharum spontaneum</i>	Poacées	Mod.		Adventice	
<i>Sacciolepis indica</i>	Poacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Scleria sp.</i>	Cypéracées	Mod.		Adventice	
<i>Solanum torvum</i>	Solanacées	Mod.		Adventice	
<i>Sorghum halepense</i>	Poacées	Mod.		Adventice	
<i>Spathodea campanulata</i>	Bignoniacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Spathoglottis plicata</i>	Orchidacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Spermacece</i>	Rubiacees	Mod.		Adventice	
<i>Sphagneticola trilobata</i>	Astéracées	Mod.		Naturalisé	presque nuisible
<i>Spondias mombin</i>	Anacardiacees	Mod.		Subspontané	
<i>Stachytarpheta cayennensis</i>	Verbénacées	Mod.		Adventice	
<i>Stachytarpheta jamaicensis</i>	Verbénacées	Mod.		Adventice	
<i>Swietenia macrophylla</i>	Méliacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Syzygium cumini</i>	Myrtacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Syzygium jambos</i>	Myrtacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Tecoma stans</i>	Bignoniacées	Mod.		Naturalisé	Nuisible
<i>Terminalia kaernbachii</i>	Combrétacées	Mod.		Cultivé	
<i>Tibouchina longifolia</i>	Mélastomatacées	Mod.		Naturalisé	
<i>Triumfetta rhomboidea</i>	Malvacées	Mod.		Adventice	
<i>Vanilla x tahitensis</i>	Orchidacées	Mod.		Subspontané	
<i>Xanthosoma sagittifolium</i>	Aracées	Mod.		Cultivé	
<i>Youngia japonica</i>	Astéracées	Mod.		Naturalisé	
<i>Adenostemma viscosum</i>	Astéracées	Pol.		Naturalisé	
<i>Aleurites moluccana</i>	Euphorbiacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Alocasia macrorrhizos</i>	Aracées	Pol.		Naturalisé	
<i>Artocarpus altilis</i>	Moracées	Pol.		Subspontané	
<i>Calophyllum inophyllum</i>	Calophyllacées	Pol.		Subspontané	
<i>Casuarina equisetifolia subsp. equisetifolia</i>	Casuarinacées	Pol.		Subspontané	
<i>Centotheca lappacea</i>	Poacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Chrysopogon aciculatus</i>	Poacées	Pol.		Adventice	
<i>Cocos nucifera</i>	Arécacées	Pol.		Subspontané	
<i>Colocasia esculenta</i>	Aracées	Pol.		Naturalisé	
<i>Cordyline fruticosa</i>	Asparagacées	Pol.		Subspontané	
<i>Curcuma longa</i>	Zingibéracées	Pol.		Naturalisé	
<i>Cyathula prostrata</i>	Amaranthacées	Pol.		Naturalisé	

Taxon	Famille	Statut	Endémisme	Naturalisation	Réglementation
<i>Cyperus cyperinus</i>	Cypéracées	Pol.		Adventice	
<i>Cyrtosperma chamissonis</i>	Aracées	Pol.		Subspontané	
<i>Desmodium heterocarpon</i> var. <i>strigosum</i>	Fabacées	Pol.		Adventice	
<i>Dioscorea alata</i>	Dioscoréacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Dioscorea bulbifera</i>	Dioscoréacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Dioscorea pentaphylla</i>	Dioscoréacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Eleusine indica</i>	Poacées	Pol.		Adventice	
<i>Ficus tinctoria</i> subsp. <i>tinctoria</i>	Moracées	Pol.		Subspontané	
<i>Hibiscus tiliaceus</i> subsp. <i>tiliaceus</i> 'Sterilis'	Malvacées	Pol.		Subspontané	
<i>Inocarpus fagifer</i>	Fabacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Kyllinga nemoralis</i>	Cypéracées	Pol.		Naturalisé	
<i>Leucas decemdentata</i>	Lamiacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Ludwigia octovalvis</i>	Onagracées	Pol.		Naturalisé	
<i>Merremia peltata</i>	Convolvulacées	Pol.		Naturalisé	Nuisible
<i>Microstegium glabratum</i>	Poacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Miscanthus floridulus</i>	Poacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Musa troglodytarum</i>	Musacées	Pol.		Subspontané	
<i>Oplismenus compositus</i>	Poacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Phyllanthus virgatus</i>	Phyllanthacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Saccharum officinarum</i>	Poacées	Pol.		Cultivé	
<i>Schizostachyum glaucifolium</i>	Poacées	Pol.		Subspontané	
<i>Sida rhombifolia</i>	Malvacées	Pol.		Adventice	
<i>Solanum americanum</i>	Solanacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Spondias dulcis</i>	Anacardiées	Pol.		Subspontané	
<i>Syzygium malaccense</i>	Myrtacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Torenia crustacea</i>	Scrophulariacées	Pol.		Naturalisé	
<i>Zingiber zerumbet</i>	Zingibéracées	Pol.		Naturalisé	

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Adiantum hispidulum</i>			peu commun
<i>Alphitonia zizyphoides</i>		toi	rare
<i>Alstonia costata</i> var. <i>costata</i>		atahe	rare
<i>Alyxia scandens</i>		maire tafifi	peu commun
<i>Alyxia stellata</i>	Plus de 700 m	maire	rare
<i>Angiopteris evecta</i>		nahe	commun
<i>Antrophyum plantagineum</i>		mave	commun
<i>Antrophyum reticulatum</i>		mave	rare
<i>Arachnioides aristata</i>			commun
<i>Ascarina polystachya</i>	Plus de 700 m	araihau	rare
<i>Asplenium affine</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Asplenium australasicum</i>		o'aha	peu commun
<i>Asplenium caudatum</i>			rare
<i>Asplenium tenerum</i>			rare
<i>Astelia nadeaudii</i>	Plus de 700 m	anae	rare
<i>Astronidium</i>		motu'utu'u	peu commun
<i>Atractocarpus</i> sp. nov.	Plus de 700 m		très rare
<i>Barringtonia asiatica</i>		hotu, hutu	peu commun
<i>Belvisia spicata</i>			peu commun
<i>Blechnum melanocaulon</i>			rare
<i>Blechnum orientale</i>		matapi'o, momea	peu commun
<i>Blechnum pacificum</i>	Plus de 700 m	momea	peu commun
<i>Blechnum raiateense</i>			rare
<i>Blechnum vulcanicum</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Boehmeria virgata</i>		vairo'a	peu commun
<i>Bolbitis lonchophora</i>		u'u	commun
<i>Bulbophyllum longiflorum</i>		mafatu 'anae	peu commun
<i>Bulbophyllum taitense</i>	Plus de 700 m		peu commun
<i>Calanthe</i> cf. <i>triplicata</i>		tupu	rare
<i>Cephalomanes apiifolium</i>	Plus de 700 m	rimu	rare
<i>Cephalomanes asae-grayi</i>	Plus de 700 m	rimu	rare
<i>Cephalomenes dentatum</i>		rimu	peu commun
<i>Cheilanthes nadiuscula</i>			très rare
<i>Christella</i>			peu commun
<i>Claoxylon taitense</i>		manono	très rare
<i>Commersonia tahitensis</i>		ma'o	peu commun
<i>Coprosma taitensis</i> var. <i>taitensis</i>	Plus de 700 m		peu commun
<i>Corysanthes minuta</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Crepidium resupinatum</i>		tupu	peu commun
<i>Crepidomanes bipunctatum</i>		rimu	peu commun
<i>Crepidomanes endlicherianum</i>		rimu	rare
<i>Crepidomanes humile</i>		rimu	peu commun
<i>Crepidomanes kurzii</i>		rimu	rare
<i>Crepidomanes minutum</i>		rimu	peu commun
<i>Crossostylis biflora</i>		mori	peu commun
<i>Ctenitis vescoi</i>			peu commun
<i>Cyathea affinis</i>		mama'u	peu commun
<i>Cyathea epaleata</i>	Plus de 700 m	mama'u	rare
<i>Cyathea societatum</i>		mama'u	peu commun
<i>Cyclophyllum barbatum</i>		totorea, torotea, toro'ea	peu commun
<i>Cyperus macrophyllus</i>		mou'u	peu commun
<i>Cypholophus macrocephalus</i> var. <i>mollis</i>		vairo'a	peu commun
<i>Cyrtandra</i> aff. <i>apiculata</i>		ha'ahape	rare
<i>Cyrtandra apiculata</i>	Plus de 700 m	ha'ahape	rare
<i>Cyrtandra biflora</i>		ha'ahape	rare
<i>Cyrtandra</i> cf. <i>nadeaudii</i>	Plus de 700 m	ha'ahape	rare

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Cyrtandra</i> sp.	Plus de 700 m	ha'ahape	rare
<i>Davallia denticulata</i> var. <i>elata</i>		ti'ati'amou'a	peu commun
<i>Davallia pectinata</i>			peu commun
<i>Davallia repens</i>			rare
<i>Davallia solida</i> var. <i>solida</i>		ti'ati'amou'a	commun
<i>Decaspermum fruticosum</i>		aranua	peu commun
<i>Dendrobium biflorum</i>		mave	commun
<i>Dendrobium involutum</i>		mave	peu commun
<i>Deparia petersenii</i> subsp. <i>congrua</i>			peu commun
<i>Dicranopteris linearis</i>		anuhe, anufe	commun
<i>Diplazium harpeodes</i>			peu commun
<i>Diplopterygium longissimum</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Dryopteris lepinei</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Elaphoglossum savaiense</i>			rare
<i>Elatostema sessile</i>		to'ato'a	peu commun
<i>Eria rostriflora</i>			peu commun
<i>Etilingera cevuga</i>		opuhi mou'a	commun
<i>Eugenia reinwardtiana</i>		nioi	peu commun
<i>Fagraea berteroa</i>		pua	peu commun
<i>Ficus prolixa</i> var. <i>prolixa</i>		ora, banian	rare
<i>Fitchia tahitensis</i>	Plus de 700 m	toromeho	très rare
<i>Freycinetia arborea</i>	Plus de 700 m	fara pepe, 'ie'ie	peu commun
<i>Freycinetia impavida</i>		fara pepe, 'ie'ie	commun
<i>Garnotia stricta</i>	Plus de 700 m	matie	très rare
<i>Geophila repens</i> var. <i>asiatica</i>		tohetupou	peu commun
<i>Glochidion manono</i>		manono, mahame	peu commun
<i>Glochidion taitensis</i>		mahame	peu commun
<i>Grammitis blechnoides</i>			rare
<i>Grammitis contigua</i>			rare
<i>Grammitis purpurascens</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Guettarda speciosa</i>		tafano	rare
<i>Gynochthodes myrtifolia</i>		tafifi	peu commun
<i>Hernandia moerenhoutiana</i> subsp. <i>moerenhoutiana</i>		ti'anina mou'a	très rare
<i>Hernandia ovigera</i> subsp. <i>Stokesii</i>		ti'anina	très rare
<i>Hibiscus tiliaceus</i> subsp. <i>tiliaceus</i>		purau, hau, fau	commun
<i>Histiopteris incisa</i>			peu commun
<i>Homalanthus nutans</i>		fenia	rare
<i>Huperzia phlegmaria</i>		mave	rare
<i>Huperzia squarrosa</i>		mave	rare
<i>Hymenophyllum digitatum</i>		rimu	rare
<i>Hymenophyllum pallidum</i>		rimu	rare
<i>Hymenophyllum polyanthon</i>		rimu	peu commun
<i>Ilex anomala</i>	Plus de 700 m	maira'i	rare
<i>Ipomoea littoralis</i>		papati	rare
<i>Ixora</i> cf. <i>umbellata</i>		hitoa	rare
<i>Jasminum didymum</i>		pitatie 'oviri, tafifi	rare
<i>Lepinia taitensis</i>		ma'ama'atai, aaia	très rare
<i>Leucostegia pallida</i>			rare
<i>Lindsaea repens</i> var. <i>marquesensis</i>			rare
<i>Lindsaea rigida</i>			rare
<i>Lomagramma tahitensis</i>			rare
<i>Lomariopsis brackenridgei</i>			rare
<i>Lycopodiella cernua</i>		mai'u'utafa'i, rimarimatafa'i	peu commun

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Lygodium reticulatum</i>		mehomeho	commun
<i>Macaranga taitensis</i>			rare
<i>Macaranga venosa</i>			peu commun
<i>Machaerina bidwillii</i>		mou'u	très rare
<i>Macropiper latifolium</i>		ava'avaira'i	peu commun
<i>Macrothelypteris</i>			peu commun
<i>Marattia salicina</i>		para	rare
<i>Melastoma malabathricum</i>		motu'u	peu commun
<i>Melicope lucida</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Melicope tahitensis</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Meryta sp.</i>	Plus de 700 m	ofepara	rare
<i>Metrosideros collina var. collina</i>		puarata	peu commun
<i>Metrosideros collina var. villosa</i>		puarata	peu commun
<i>Microsorium commutatum</i>		maire	peu commun
<i>Microsorium grossum</i>		metuapua'a	commun
<i>Microsorium menbranifolium</i>		metuapua'a	peu commun
<i>Microsorium parksii</i>		metuapua'a	peu commun
<i>Microsorium punctatum</i>			peu commun
<i>Microsorium x maximum</i>		metuapua'a	peu commun
<i>Morinda citrifolia</i>		nono	peu commun
<i>Myrsine longifolia</i>		napau	peu commun
<i>Myrsine sp.</i>		napau	rare
<i>Neonauclea forsteri</i>		mara	commun
<i>Nephrolepis biserrata</i>		amo'a	commun
<i>Nephrolepis hirsutula</i>		amo'a	commun
<i>Nervilia concolor</i>		piarautahi	peu commun
<i>Odontosoria chinensis</i>			peu commun
<i>Oleandra sibbaldii</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Ophioglossum pendulum var. falcatum</i>			rare
<i>Ophioglossum pendulum var. pendulum</i>		mave, ripene	peu commun
<i>Paesia rugulosa</i>			rare
<i>Pandanus papenooensis</i>		fara 'ai'ai	peu commun
<i>Pandanus tectorius var. tectorius</i>		fara	peu commun
<i>Parasponia andersonii</i>		a'ere	rare
<i>Peperomia blanda var. floribunda</i>		noho'au	peu commun
<i>Peperomia grantii</i>	Plus de 700 m	noho'au	rare
<i>Peperomia hombronii</i>		noho'au	peu commun
<i>Peperomia pallida</i>		noho'au	rare
<i>Peperomia societatis</i>		noho'au	rare
<i>Phaius tahitensis</i>		tupu	rare
<i>Pipturus argenteus var. argenteus</i>		ro'a	peu commun
<i>Pisonia tahitensis</i>		puruhi	rare
<i>Pittosporum taitense</i>		ofeo	rare
<i>Plesioneuron</i>		amo'a	rare
<i>Polyscias verrucosa</i>	Plus de 700 m	vipe	rare
<i>Premna serratifolia</i>		avaro	peu commun
<i>Procris pedunculata var. pedunculata</i>		ara'ifa, 'ara'iha	peu commun
<i>Psilotum complanatum</i>			rare
<i>Psychotria aff. speciosa</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Psychotria franchetiana</i>	Plus de 700 m		très rare

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Psychotria sp. nov.</i>	Plus de 700 m		très rare
<i>Psychotria tahitensis</i>			rare
<i>Psychotria trichocalyx</i>	Plus de 700 m		très rare
<i>Pteris comans</i>			très rare
<i>Pyrrosia serpens</i>			peu commun
<i>Rhus taitensis</i>		apape	commun
<i>Scaevola tahitensis</i>	Plus de 700 m		très rare
<i>Schizaea dichotoma</i>			peu commun
<i>Sclerotheca oreades</i>	Plus de 700 m		très rare
<i>Selaginella</i>		rimu	rare
<i>Selaginella laxa</i>		rimu	rare
<i>Selliguea plantaginea</i>	Plus de 700 m		peu commun
<i>Serianthes myriadenia</i>		faifai	peu commun
<i>Sphaerostephanos invisus</i>		amo'a	peu commun
<i>Sphaerostephanos subpectinatus</i>		amo'a	peu commun
<i>Streblus anthropophagorum</i>	Plus de 700 m	matimati	rare
<i>Taeniophyllum fasciola</i>		uramaoe, fe'e 'uru	peu commun
<i>Tarenna sambucina</i>		manono	commun
<i>Tectaria decurrens</i>			peu commun
<i>Tectaria hymenodes</i>			peu commun
<i>Tectaria lessonii</i>			peu commun
<i>Teratophyllum wilkesianum</i>			peu commun
<i>Thelypteris grantii</i>	Plus de 700 m	nuna	très rare
<i>Thelypteris pubirachis</i>	Plus de 700 m		rare
<i>Trichomanes taitense</i>		rimu	peu commun
<i>Vaccinium cereum var. cereum</i>	Plus de 700 m	opu'opu	peu commun
<i>Vittaria elongata</i>		mave	peu commun
<i>Weinmannia parviflora</i>		aito mou'a	peu commun
<i>Wikstroemia coriacea</i>		o'o'ao, 'o'ovao	peu commun
<i>Xylosma suaveolens</i>		pine	peu commun
<i>Zehneria tahitensis</i>	Plus de 700 m	huehue	rare
<i>Adenantha pavonina</i>		paina, pitipitio popa'a, cardinalier	rare
<i>Adiantum raddianum</i>			peu commun
<i>Adiantum trapeziforme</i>			peu commun
<i>Agathis lanceolata</i>		kaori	très rare
<i>Ageratum conyzoides</i>		maire vaihi	très rare
<i>Amaranthus</i>		upo'oti'i, amarante	très rare
<i>Ananas comosus</i>		painapo, fara popa'a, ananas	commun
<i>Andropogoneae</i>			peu commun
<i>Anodendron paniculatum</i>		liane parachute	rare
<i>Anthurium</i>		anthurium	très rare
<i>Ardisia elliptica</i>		ati popa'a	peu commun
<i>Artocarpus heterophyllus</i>		uru taratoni, jacquier	rare
<i>Asystasia gangetica</i>			peu commun
<i>Averrhoa carambola</i>		carambolier	très rare
<i>Axonopus compressus</i>			peu commun
<i>Blumea sinuata</i>			rare
<i>Brassaia actinophylla</i>		arbre pieuvre	très rare
<i>Cananga odorata</i>		moto'i, ylang ylang	commun
<i>Cannabis sativa</i>		pakalolo	rare
<i>Cecropia peltata</i>		oroï mohina, parasolier	commun
<i>Cedrela odorata</i>		cedrela	très rare
<i>Centella asiatica</i>		tohetupou popa'a	peu commun
<i>Cestrum nocturnum</i>		jasmin de nuit	peu commun
<i>Chrysobalanus icaco</i>		prune coton	peu commun
<i>Cinchona cf. calisaya</i>		quinquina	très rare
<i>Cinchona pubescens</i>		quinquina	peu commun

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Citrus aurantiifolia</i>		taporo, citronnier	peu commun
<i>Citrus reticulata</i>		mandarinier	peu commun
<i>Citrus sinensis</i>		anani, oranger	peu commun
<i>Cleome</i>			rare
<i>Clitoria laurifolia</i>			rare
<i>Coffea arabica</i>		taofe, caféier	peu commun
<i>Commelina diffusa</i>		ma'a pape	peu commun
<i>Crassocephalum crepidioides</i>		ma'a rapiti	peu commun
<i>Crotalaria pallida</i> var. <i>obovata</i>			peu commun
<i>Cucumis sativus</i>		totoma, concombre	rare
<i>Cucurbita</i>		mautini, potiron, citrouille	rare
<i>Cuscuta campestris</i>		aino'a popa'a	rare
<i>Cyperus polystachyos</i>		mou'u	peu commun
<i>Cyperus sphacelatus</i>		mou'u	rare
<i>Derris malaccensis</i>		hora papua	rare
<i>Desmodium incanum</i>		piripiri	rare
<i>Diplazium proliferum</i>		nehu	peu commun
<i>Dissotis rotundifolia</i>			rare
<i>Drymaria cordata</i> var. <i>pacifica</i>			rare
<i>Durio zibethinus</i>		turiano, durian	très rare
<i>Dyopsis madagascariensis</i>		palmier multipliant	rare
<i>Elephantopus mollis</i>		ava'ava ha'avare	peu commun
<i>Emilia sonchifolia</i>		ma'a rapiti	rare
<i>Erechtites valerianifolia</i>		ma'a rapiti	peu commun
<i>Eucalyptus</i> sp.		eucalyptus	rare
<i>Falcataria moluccana</i>		falcata	commun
<i>Garcinia mangostana</i>		mangoustan	très rare
<i>Heliconia psittacorum</i>		bec de perroquet	rare
<i>Heliconia</i> sp.		oiseau de paradis	très rare
<i>Hibiscus schizopetalus</i>		aute popa'a	rare
<i>Hibiscus x archeri</i>		aute popa'a	rare
<i>Hippobroma longiflora</i>		étoile de bethléem	peu commun
<i>Hoya australis</i>			rare
<i>Hyptis</i>			peu commun
<i>Hyptis pectinata</i>			peu commun
<i>Impatiens walleriana</i>			peu commun
<i>Inga feuilleei</i>		pakai, pacayier	peu commun
<i>Kyllinga polyphylla</i>			rare
<i>Lagerstroemia speciosa</i>			rare
<i>Lansium domesticum</i>		landsat	très rare
<i>Lantana camara</i>		lantana, tarataramoa	peu commun
<i>Mangifera indica</i>		vi popa'a, manguier	peu commun
<i>Manihot esculenta</i>		maniota	peu commun
<i>Mansoa alliacea</i>			très rare
<i>Melinis minutiflora</i>		mélinis	peu commun
<i>Miconia calvescens</i>		pa'ahonu, miconia	commun
<i>Microsorium</i> sp.			très rare
<i>Mikania micrantha</i>			peu commun
<i>Mimosa diplotricha</i>		pohe ha'avare	peu commun
<i>Mimosa pudica</i>		pohe ha'avare	peu commun
<i>Momordica charantia</i>		pupuruvi	peu commun
<i>Musa x paradisiaca</i>		mei'a, mai'a, bananier	peu commun
<i>Nephelium lappaceum</i>		ramboutan	peu commun
<i>Nephrolepis cordifolia</i> var. <i>cordifolia</i>	Plus de 700 m	amo'a	rare
<i>Paspalum conjugatum</i>		matie taravao	peu commun
<i>Paspalum paniculatum</i>			peu commun

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Paspalum plicatulum</i>			rare
<i>Paspalum urvillei</i>			rare
<i>Passiflora foetida</i>		liane pocpoc	peu commun
<i>Passiflora laurifolia</i>		parapautini, barbadine	rare
<i>Passiflora suberosa</i>		grain d'encre	rare
<i>Peltophorum pterocarpum</i>		flamboyant de Taravao	peu commun
<i>Pennisetum purpureum</i>			très rare
<i>Peperomia pellucida</i>		noho'au	rare
<i>Persea americana</i>		avota, avocatier	peu commun
<i>Phyllanthus urinaria</i>		moemoe	peu commun
<i>Pilea microphylla</i>			peu commun
<i>Pinus caribaea var. hondurensis</i>		pinus, paina, pin des Caraïbes	peu commun
<i>Pityrogramma calomelanos var. calomelanos</i>		amo'a popa'a	peu commun
<i>Poaceae indet</i>			rare
<i>Psidium cattleianum</i>		tuava tinito, goyavier de Chine	commun
<i>Psidium guajava</i>		tuava tahiti, goyavier tahitien	peu commun
<i>Psidium guineense</i>		tuava 'oviri	peu commun
<i>Pterocarpus indicus</i>		sandragon	peu commun
<i>Rollinia mucosa</i>		rollinier	très rare
<i>Rubus rosifolius</i>		framboisier	peu commun
<i>Saccharum spontaneum</i>			rare
<i>Sacciolepis indica</i>	Plus de 700 m	matie	peu commun
<i>Scleria sp.</i>			rare
<i>Solanum torvum</i>		fausse aubergine	peu commun
<i>Sorghum halepense</i>		sorgho	peu commun
<i>Spathodea campanulata</i>		pisse-pisse, tulipier du Gabon	peu commun
<i>Spathoglottis plicata</i>		orchidée palmier	commun
<i>Spermacoce</i>			rare
<i>Sphagneticola trilobata</i>		wedelia	peu commun
<i>Spondias mombin</i>		mombin	rare
<i>Stachytarpheta cayennensis</i>		itere	peu commun
<i>Stachytarpheta jamaicensis</i>		itere	peu commun
<i>Swietenia macrophylla</i>		swietenia, acajou à grandes feuilles	rare
<i>Syzygium cumini</i>		pisse-tache, faux-pistachier, jamelonguier	peu commun
<i>Syzygium jambos</i>		ahi'a popa'a, jambosier	très rare
<i>Tecoma stans</i>		piti	rare
<i>Terminalia kaernbachii</i>		autera'a géant, okari de Nouvelle-Guinée	très rare
<i>Tibouchina longifolia</i>			rare
<i>Triumfetta rhomboidea</i>		piripiri	rare
<i>Vanilla x tahitensis</i>		vanira, vanille	rare
<i>Xanthosoma sagittifolium</i>		tarua	peu commun
<i>Youngia japonica</i>		ma'a rapiti	rare
<i>Adenostemma viscosum</i>		vaianu	peu commun
<i>Aleurites moluccana</i>		t'i'a'iri, bancoulier	peu commun
<i>Alocasia macrorrhizos</i>		ape, oreilles d'éléphant	peu commun
<i>Artocarpus altilis</i>		uru, arbre à pain	peu commun
<i>Calophyllum inophyllum</i>		tamanu, 'ati, laurier d'Alexandrie	rare
<i>Casuarina equisetifolia subsp. equisetifolia</i>		aito, bois de fer, filao	rare
<i>Centotheca lappacea</i>		ofe'ofe	peu commun
<i>Chrysopogon aciculatus</i>		piripiri	rare
<i>Cocos nucifera</i>		ha'ari, cocotier	peu commun
<i>Colocasia esculenta</i>		taro	rare
<i>Cordyline fruticosa</i>		ti, 'auti, cordyline	peu commun
<i>Curcuma longa</i>		re'a tahiti, curcuma, safran d'Océanie	très rare
<i>Cyathula prostrata</i>		toro'ura, mata'ura	rare

Taxon	Répartition	Noms tahitiens et cie	Abondance
<i>Cyperus cyperinus</i>		mou'u	peu commun
<i>Cyrtosperma chamissonis</i>		ma'ota, taro géant des marais	très rare
<i>Desmodium heterocarpon</i> var. <i>strigosum</i>		piripiri, ti'apipi	très rare
<i>Dioscorea alata</i>		ufi, igname	peu commun
<i>Dioscorea bulbifera</i>		hoi, igname bulbeuse	peu commun
<i>Dioscorea pentaphylla</i>		patara, pa'a'uara, igname à 5 doigts	peu commun
<i>Eleusine indica</i>		tama'oma'o	peu commun
<i>Ficus tinctoria</i> subsp. <i>tinctoria</i>		mati, figuier des teinturiers	peu commun
<i>Hibiscus tiliaceus</i> subsp. <i>tiliaceus</i> 'Sterilis'		haupapa	très rare
<i>Inocarpus fagifer</i>		mape, rata, chataignier d'Océanie	commun
<i>Kyllinga nemoralis</i>		mou'u upo'o nui	rare
<i>Leucas decemdentata</i>		niu, niuroahiti	rare
<i>Ludwigia octovalvis</i>		titania	peu commun
<i>Merremia peltata</i>		pohue	peu commun
<i>Microstegium glabratum</i>		matie	peu commun
<i>Miscanthus floridulus</i>		a'eho, roseau	peu commun
<i>Musa troglodytarum</i>		fe'i, plantain de montagne	rare
<i>Oplismenus compositus</i>		papapapa	commun
<i>Phyllanthus virgatus</i>		moemoe	très rare
<i>Saccharum officinarum</i>		to, canne à sucre	rare
<i>Schizostachyum glaucifolium</i>		ofe, 'ohe, bambou d'Océanie	peu commun
<i>Sida rhombifolia</i>			peu commun
<i>Solanum americanum</i>		oporo, morelle	très rare
<i>Spondias dulcis</i>		vi, pomme-Cythère	rare
<i>Syzygium malaccense</i>		ahi'a tahiti, pomme rouge	rare
<i>Torenia crustacea</i>		ha'eha'a, piriata	peu commun
<i>Zingiber zerumbet</i>		re'a moeruru, gingembre polynésien	commun

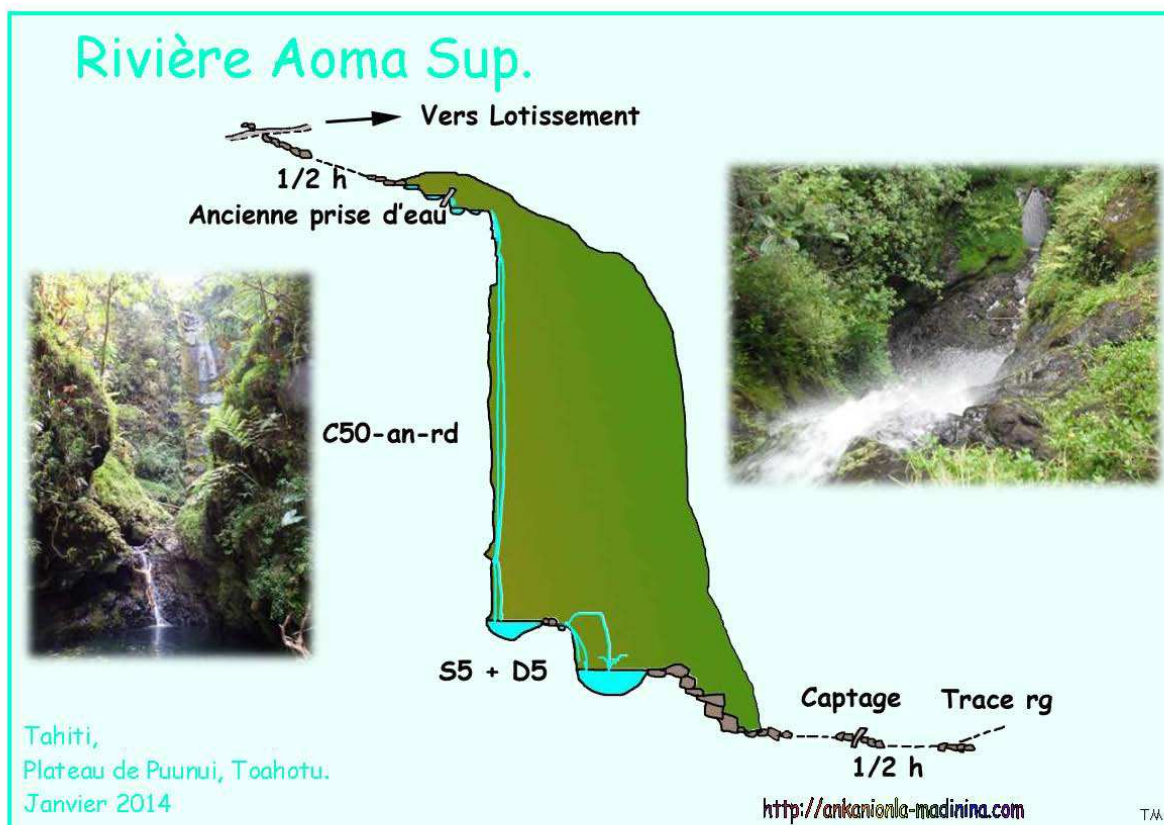
Annexe 5

Topoguides de canyoning dans la vallée de la rivière Aoma

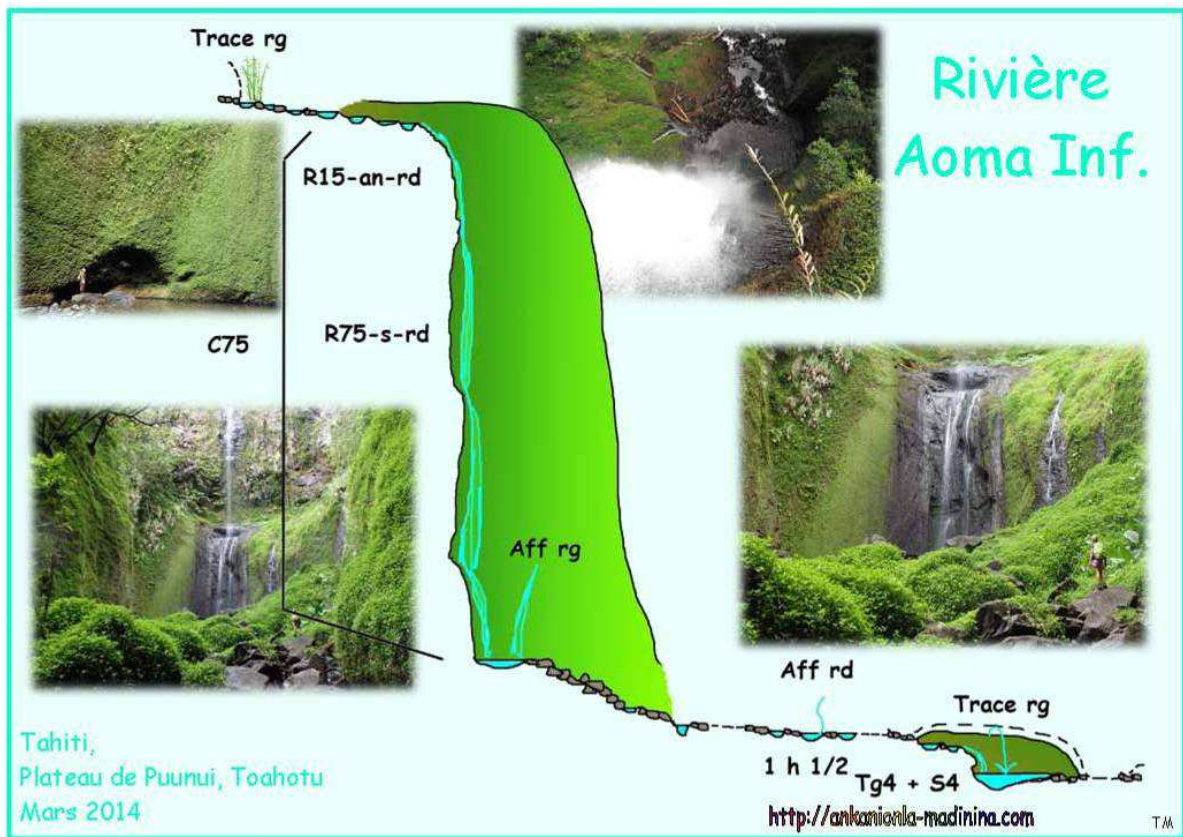
(d'après <http://canyon-a-tahiti.shost.ca/index.htm> de l'association Teanaorivai)



Topoguide de la cascade Teaofa en contrebas de Puunui



Topoguide de la cascade Vainaue jusqu'à Vai'umete



Topoguide de la portion entre les cascades Teaofa et Vainaue



Topoguide de l'affluent Nord entre le belvédère de Pu'utoerau et Vai'umete

